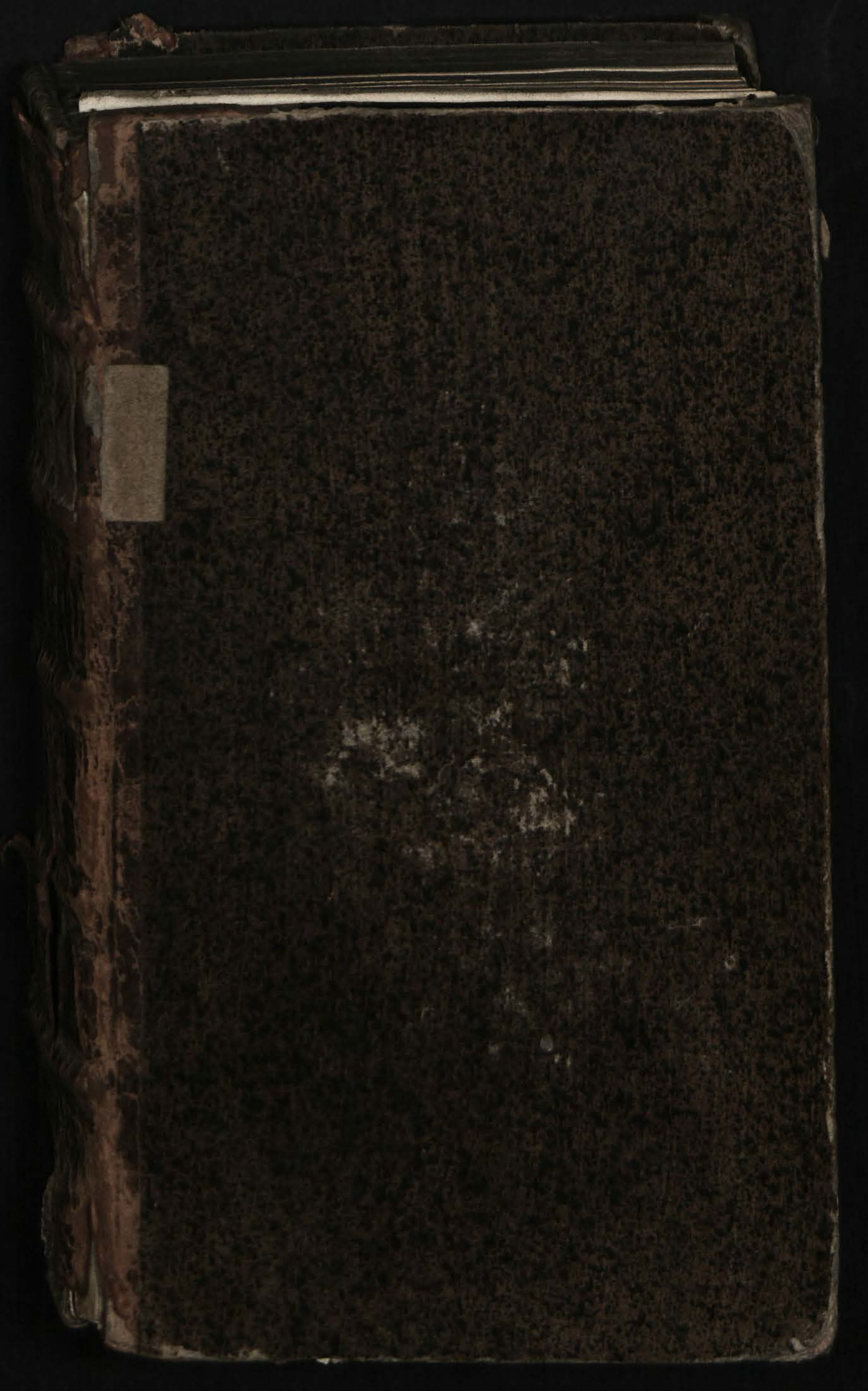



Ex
Libris
Quinti
Icilii.


Biblioteka Jagiellońska
stdr0014715

HISTOIRE
DE
POLOGNE,
SOUS LE REGNE
D'AUGUSTE II.

Par Mr. L'ABBE'
DE PARTHENAY.

TOME SECOND.



A LA HAYE,
Chez JEAN VAN DUREN.
M. DCC. XXXIII.

HISTOIRE DE POLOGNE SOUS LE REGNE D'AUGUSTE II.

LIVRE III.



AUGUSTE commença de respirer. Delivré de l'inquiétude que lui avoit donné un puissant competiteur, il voyoit enfin le Primat & les Chefs de la Confederation reduits à rejoindre au Corps de la Nation déja gagnée ou soumise, les restes de leur parti qui s'affoiblissoit de jour en jour. Il ne manquoit plus que la ceremonie de l'hommage qu'ils devoient 1698.

Le Primat & les principaux Confede-

1698. lui rendre; & elle étoit fixée au 22. Mai. Ils se rendirent ce jour là à Varsovie, avec un cortége de plus de trente carosses que des Senateurs envoyerent au devant d'eux. Le Primat fut reçu au Château par le grand Maréchal qui le conduisit à la sale où Auguste l'attendoit. Le fier Primat ne renonçoit qu'avec une extrême peine à l'autorité, & à la regence. Ne pouvant perpetuer l'interregne, il employa toutes les ressources de son esprit à disputer le terrain. Le Roi vouloit que l'entrevûë se fît dans une chambre où l'on avoit preparé un Trône avec un Dais. Le Primat soutint que le Roi n'auroit ce droit, qu'après que l'Election auroit été solemnellement confirmée. Auguste jugea que, par une delicatesse à contre-temps, il ne faloit pas s'exposer à perdre le fruit du Traité qu'il avoit si heureusement conclu. Il ceda & s'avança quelques pas au devant du Primat qui lui fit en François un compliment assez court. Il dit que s'il avoit le malheur de se presenter le dernier, pour rendre ses très humbles

rez vont à l'Audience du Roi.

Complimens de part & d'autre.

bles respects, il avoit au moins la satisfaction d'apporter les fruits d'une longue attente; savoir le cœur de la Nation & la tranquillité publique; qu'il les mettoit au pied du trône d'Auguste, à qui il vouoit un attachement solide & inviolable. La réponse du Roi fut aussi en François & dans les termes les plus gracieux. Humieniski Maréchal du Rokozs, qui fit porter durant toute cette Ceremonie les marques de sa dignité, parla à son tour, & le Grand Chambellan repondit au nom du Roi de la maniere la plus obligeante. 1698.

L'audience étant finie, le Primat entra dans le Cabinet du Roi avec qui il eut une conference de deux heures. Le Prelat eut alors besoin de toute sa politique pour parer les instances qu'on lui fit, afin de l'engager à donner l'exemple, & à préter le serment de fidelité au Roi. Les demarches qu'il avoit faites sembloient ne lui pas permettre de reculer. Il trouva pourtant des pretextes pour s'en dispenser. Il vouloit que l'Election fût confirmée par une Diéte.

Difficultez du Primat, qui refuse de préter le serment de fidelité.

1698. Il y eut le lendemain une nouvelle conference ſur ce ſujet.

Il ne convenoit pas à Auguſte déja couronné, d'accorder que la validité de ſon Election & de ſon Couronnement fût miſe en deliberation dans une nouvelle Diéte. La Diéte du Couronnement ne pouvoit plus avoir lieu, ſans que le Roi parût avouer que ce qui s'étoit paſſé à Cracovie étoit nul & illegitime. Le Primat qui vouloit faire des difficultez juſqu'au bout, inſiſtoit ſur la néceſſité d'une aſſemblée que l'on appelleroit la Diéte de Pacification, afin d'écarter tous les termes qui revoltoient le parti du Roi. On verra dans le cours de cette hiſtoire que le Primat ne regardoit pas le ſerment de fidelité comme un lien; & il y auroit lieu de s'étonner qu'il apportât tant de réſiſtance à faire celui que l'on éxigeoit, ſi on ne voyoit pas dans ſa conduite les raiſons qui le faiſoient agir de la ſorte. Il étoit bien aiſe que la nation crût qu'il n'avoit cedé que le dernier, & de perſuader au Roi en même temps, qu'il ſe ſentoit encore aſſez de reſſources pour

pour l'inquiéter, ſi ce Prince n'avoit pas pour lui les menagemens qu'il en attendoit. 1698.

Premiers ſoins d'Auguſte.

Auguſte commença de ce temps-là à agir en Roi. Bien des ſoins l'occupoient tout à la fois. Il s'étoit engagé à reprendre Kaminieck; & c'étoit une des conditions eſſentielles de ſon traité avec la République, qui ne l'avoit élu qu'à ce prix-là. L'Electeur de Brandebourg faiſoit de vives inſtances pour être rembourſé de trois cents mille Reichſdales qu'il prétendoit en vertu d'un accord ſtipulé en 1657. entre l'Electeur ſon Pére & Caſimir. Mais ce qui paroiſſoit plus preſſant que tout le reſte c'étoit de rétablir la paix en Lithuanie.

Sapieha étoit ſoutenu par l'Armée dont il étoit grand Général; Oginski grand Enſeigne ſe ſentoit protegé par la nobleſſe du Duché, non moins irritée que lui de l'autorité ſans bornes que les Sapieha uſurpoient, en s'appropriant toutes les grandes dignitez qui étoient à leur bienſéance. Il étoit important de diſſiper au plutôt des demêlez qui pou-

1698. pouvoient degenerer en une guerre civile. Le Roi fut bien-aiſé de ſe décharger en partie du ſoin de cette reconciliation ſur le Senat qui s'aſſembla par ſes ordres ſur la fin de Mai.

Le Senat s'aſſemble.

Les Deputez de l'Armée de Lithuanie y expoſerent leurs Griefs contre Oginski & demanderent qu'il fût pourvu au payement de l'Armée, afin de la mettre en état de ſervir utilement cette Campagne.

Affaires qu'il regle.

Dès le mois d'Avril, l'Empereur avoit donné part à la République des diſpoſitions où la Porte Ottomane ſembloit être, d'entrer dans des negociations de Paix, ſous la mediation de l'Angleterre & de la Hollande, & il l'invitoit à nommer les Miniſtres qui devoient traiter de la part de la Pologne. Cette affaire avoit été diferée & laiſſée à la diſpoſition du Roi, qui ſur les deliberations du Senat, nomma le Secretaire Genoſinski pour entamer la negociation. Reiſenitz Conſeiller Privé fut chargé d'aller à la Cour de Brandebourg, pour entretenir la bonne intelligence entre les deux Princes.

La Veuve de Sobieski ne trouvoit plus

plus dans le Royaume les agrémens qu'elle y avoit eu comme Reine ou comme Mere de trois Princes qui concouroient pour le trône de leur Pere. Elle ſongeoit à ſe retirer. La France ſa patrie eût été pour elle une retraite bien agréable, ſi dans ſa plus grande proſperité elle eût eu plus de ménagemens pour la nation Françoiſe, mais piquée de ce qu'elle n'avoit pû obtenir pour le Marquis d'Arquien ſon pere, la dignité de Duc & Pair qu'elle avoit prié Louis XIV. de lui accorder, Elle avoit long-temps affecté un chagrin contre tout ce qui portoit le nom de François. La conduite qu'elle avoit tenuë en dernier lieu durant l'Election, n'étoit pas fort propre à lui donner beaucoup de relief dans une Cour dont elle étoit née ſujette, & où l'on ſe ſouvenoit encore des mauvais offices qu'elle avoit rendus au Prince de Conti. Elle trouva mieux ſon compte à préferer le ſejour de Rome. Elle jugea à propos de ne parler de ſon départ que comme d'un voyage de deux ans, & de peur qu'on n'en prît prétexte 1698.

La Reine Douairiere veut ſe retirer à Rome.

 de

1698. de lui faire tort, & que cette abſenſe ne prejudiciât aux prétentions qu'elle avoit ſur la Republique, elle demanda l'agrément du Roi & du Senat, qui y conſentirent.

On ne trouva pas les mêmes facilitez à lever les fonds néceſſaires pour mettre l'Artillerie en état de ſervir cette campagne. On prit à l'ordinaire de belles réſolutions qui furent fort mal exécutées, & l'artillerie de la Couronne n'en fut pas pour cela mieux pourvuë que de coutume.

Le Roi s'abbouche avec l'Electeur de Brandebourg.

Une courſe que le Roi fit en Pruſſe au commencement de Juin, & l'entrevuë qu'il eut à Johansberg avec l'Electeur de Brandebourg, qui s'y étoit rendu de Königsberg, donnerent lieu à divers raiſonnemens. Ils y firent enſemble une grande partie de chaſſe, & après quelques jours qu'ils paſſerent dans les plaiſirs que leur fourniſſoient la ſaiſon & la Campagne, chacun d'eux retourna dans ſa Capitale. Pluſieurs Senateurs & quelques Grands de Pologne, entre autres, l'Evêque de Plosko, les Princes Lubomirski & Czartoreski, &

& le grand Treſorier de Lithuanie avoient accompagné le Roi dans ce Voyage. Il y avoit lieu d'eſperer que l'on y auroit prévenu la meſintelligence que pouvoit cauſer entre le Royaume & l'Electeur de Brandebourg la prétention dont j'ai parlé. Mais l'évenement fit voir dès la même année, ou qu'il n'en avoit point été queſtion, ou que les accommodemens que l'on avoit propoſez, ne furent pas ſuffiſans. 1698.

Il veut réconcilier l'Evêque de Cujavie avec le Primat.

Auguſte ne fut pas plutôt de retour à Varſovie, qu'il reprit le deſſein qu'il avoit depuis quelque temps, de reconcilier l'Evêque de Cujavie qui l'avoit ſacré, avec le Primat qui regardoit cette action comme un attentat irremiſſible. Il les invita l'un & l'autre à un repas qu'il leur donna à Willanow, & où les deux Nonces du Pape & un grand nombre de Senateurs ſe trouvérent. Le Primat fit échouer ce deſſein, & offrit d'étouffer toute animoſité perſonnelle, mais il éxigea qu'on laiſſeroit à la République le droit de decider, ſi un Evêque de Cujavie a le droit de pro-

 cla-

1698. clamer & de couronner un Roi. Auguste risquoit plus que l'Evêque à permettre cette decision. L'accommodement fut accroché, & le repas ne laissa pas d'aller son train; l'on y but à la Polonoise, c'est à dire que le diner dura fort avant dans la nuit.

Troubles en Lithuanie.

Une querelle plus dangereuse encore que celle de ces deux Prelats, c'étoit celle du Grand Général Sapieha & du grand Enseigne Oginski. Le Roi qui avoit fort à cœur de terminer leur différent, envoya ordre à tous les deux de se rendre à Varsovie. Sapieha obeït & arriva le 19. Juin avec une suite fort nombreuse. Oginski ne jugea pas à propos d'y aller lui-même; il se contenta d'envoyer son frere avec un pouvoir autentique pour conclure l'accommodement.

La Noblesse de Lithuanie envoya de son côté des Deputez pour se plaindre de la conduite des Sapieha, & pour porter au Roi quelques articles qu'elles jugeoit devoir nécessairement être inserez dans le traité que l'on projettoit. On y eut égard & ils servirent en quelque façon de base à l'accord qui fut conclu. 1698.

Les partis signent un traité.

Les principaux d'entre ces articles étoient la *Coëquation*, c'est à dire l'égalité des privileges de la noblesse de Lithuanie avec la noblesse de Pologne: une Amnistie sure & generale pour toutes les personnes qui avoient suivi l'un ou l'autre des deux partis; le renvoi des Tartares que les Sapieha avoient tenus sous leurs enseignes dans le grand Duché; l'établissement de quelques Compagnies de Cavalerie, composées de Gentilshommes Lithuaniens, qui seroient levées pour cette campagne, & commandées par le Grand Maréchal; la reparation des principaux griefs & des injures. On regla encore que le Grand Maréchal, le grand Tresorier, & le grand General de Lithuanie n'auroient précisement que les mêmes prerogatives dont jouïssent ceux de Pologne, non obstant les coutumes & les privileges contraires; que le Grand General ne pourroit delivrer aux Commissaires les assignations pour le payement des troupes qu'en présence du Tresorier; que

1698. que ces commiſſaires conformément au lettres circulaires du Roi ſeroient élus dans les Palatinats, & confirmez par la Diéte generale ; que l'armée ne ſeroit que de neuf mille hommes & qu'on oublieroit reciproquement les injures reçuës & les dommages ſoufferts de part & d'autre. Quelques articles dont on ne put convenir, furent renvoyez à la prochaine Diéte.

Combat entre les Lithuaniens.

Le Roi ſigna le traité le 23. Juillet avec les Deputez des deux Partis ; & n'ignorant pas combien il lui étoit important de s'attacher le Grand General de Lithuanie, il prit ſes meſures ſi juſte, qu'il y réüſſit ; Sapieha entra dans des engagemens qui ne lui permirent plus de reculer. Lors qu'il concluoit l'accommodement, il ignoroit ce qui ſe paſſoit le même jour en Lithuanie. Le Prince ſon fils à qui il avoit laiſſé le Commandement des troupes durant ſon abſence reſolut de ſe ſignaler par quelque action de valeur. Il marcha le 22. avec douze Compagnies de Cavalerie, douze de Dragons, & ſept Enſeignes d'Infanterie, & mena quelques piéces d'Artille-

tillerie de Campagne chargées à cartouche. Il arriva le lendemain matin près de Jurgenbourg dans la Samogitie, à la vûë du Camp du grand Enſeigne Oginski. Celui-ci rangea auſſitôt ſon monde en bataille, & ſe prepara à recevoir vigoureuſement l'ennemi. Ses troupes ne purent ſoutenir le feu de l'Artillerie de Sapieha, & prirent la fuite en un tel deſordre, que pluſieurs ſe noyerent dans le Niemen. Oginski lui-même eut bien de la peine à gagner la Pruſſe Ducale où il ſe ſauva à Scheidlake, Bourgade ſituée au deſſous de la jonction des Rivieres de Niemen & de Memmel : il y fut ſuivi d'un petit nombre de gens qu'il raſſembla ; mais il perdit quatre piéces de Canon, ſon bagage & tout ce qu'il avoit d'argent pour payer ſes troupes. 1698.

Oginski eſt deffait.

Mandat du Roi au ſujet des troubles du Duché.

La nouvelle de ce combat ne derangea rien à Varſovie ; l'accommodement ne laiſſa pas de ſubſiſter. Et le Roi qui ſe hâta d'en faire uſage pour appaiſer entierement les troubles, fit publier un Mandat qui conte-

1698. tenoit en ſubſtance; que depuis ſon avenement à la Couronne, il avoit par ſes ſoins & par ceux des mediateurs, retabli la paix & la bonne intelligence entre les Etats de Lithuanie; que comme il étoit juſte que les hoſtilitez ceſſaſſent de part & d'autre, il avoit bien voulu leur faire ſavoir à tous en général & à chacun en particulier, qu'ils euſſent à mettre bas les armes, & à ſe retirer chez eux, auſſi-tôt que l'Armée de Lithuanie en ſeroit ſortie pour commencer la Campagne: que ſi après cela quelqu'un avoit le hardieſſe d'exciter ou de fomenter les troubles, il ſeroit exclus & déchu de tous les Privileges de la Nobleſſe, ſans eſperance de s'y retablir; & qu'outre cela il ſeroit ſujet à toutes les peines que les loix Nationales infligent aux Perturbateurs du repos public. En exécution du traité & conformément à ce Mandat Sapieha envoya ordre à l'Armée de marcher vers Léopol.

Il diſpoſe tout pour la Campagne.

Auguſte ne perdoit point de vûë la priſe de Kaminick, il en avoit même beſoin, ſoit pour avoir toujours au-

auprès de ſoi un corps de troupes Saxonnes, ſoit pour donner de l'occupation à l'humeur guerriere des Polonois, ſoit enfin pour hâter par quelques heureux ſuccès celui des negociations que l'on preparoit. Les Saxons deſtinés à ſeconder les Armées de la République étoient cantonnés en divers endroits de la Pologne & ſur tout aux environs de Cracovie. Le Duc de Wirtemberg qui les devoit commander, étoit arrivé depuis quelque temps, & avoit eu pluſieurs conferences avec le Roi ſur les operations de la Campagne. Les Magazins étoient fournis de tout ce qui étoit néceſſaire pour la ſubſiſtance de l'Armée. Celle de la Couronne s'étoit aſſemblée au commencement du mois d'Août, ſous la petite Ville de Monaſteriz dans la Pokutie aux confins de la Podolie. Le Rendez-vous des troupes Saxones étoit auprès de Leopol, où elles devoient attendre le Roi. Ce Prince partit en effet de Varſovie & vint le 10. d'Août à Rava où il trouva le Czar qui s'y étoit rendu de Léopol, pour s'aboucher avec lui.

Il ſe rend à Rava.

Pier-

1698. Son Entrevuë avec le Czar.

Pierre Alexiewitz, Czar de Ruſſie, après un aſſez court ſejour à Vienne avoit parcouru quelques-unes des places de la Hongrie, le long du Danube, & étoit revenu dans la Capitale de l'Autriche pour prendre congé de l'Empereur, qui n'avoit épargné ni ſoins, ni magnificence, pour lui faire une reception brillante. On croyoit qu'il alloit partir pour Veniſe, & ſes Equipages avoient déja pris cette route; lorſque tout à coup, il prit celle de Cracovie, pour retourner dans ſes Etats, où le rappeloit la conduite ſeditieuſe de quelques ſujets que ſa longue abſence avoit enhardis. Il paſſa à Léopol où il comptoit de trouver le Roi de Pologne, & ne l'y trouvant point, il courut au devant de lui juſqu'à Rava, où ces deux Monarques paſſerent enſemble trois jours à concerter le projet de leur union. Ce fut là qu'ils ſerrerent les nœuds de l'amitié qui les unit dans la ſuite, & dont Auguſte recueillit les plus grands fruits. Ils ſe ſeparerent le 13. d'Août; le Czar partit pour ſes Etats

Etats & le Roi pour Léopol, où il arriva le 15. 1698.

Il arrive à Leopol, & y fait une Entrée publique.

Il y fit ſon entrée publique le 16. Il étoit à cheval, précedé des Compagnies de Marchands & des Armeniens de la Ville, que ſuivoit la Compagnie des Gardes du Comte Jablonowski Grand Général de la Couronne. Enſuite venoient les Evêques de Cujavie & de Javarin, * & les deux Princes Sobieski fils du feu Roi. Auguſte marchoit après eux & étoit ſuivi du grand & du petit Général de Pologne, & de quantité de Seigneurs; & ſes Gardes du corps fermoient la marche. Il fut complimenté à la porte de la Ville par les Magiſtrats, qui le conduiſirent ſous un dais à un Arc de triomphe, qu'on avoit dreſſé pour cette occaſion, & de là à l'Egliſe Cathedrale, où l'on chanta le *Te Deum* & la Meſſe. A l'iſſuë de l'Egliſe, il alla faire viſite à la Reine Douairiere, qui étoit venuë à Léopol pour le ſaluer, & pour lui recomman-

* C'eſt le même qui a été enſuite le Cardinal de Saxe-Zeitz.

1698. mander sa famille & ses intérêts. Elle lui rendit sa visite le lendemain.

Conseil de Guerre.

Il tint le 18. un grand Conseil où assisterent les Senateurs & les Généraux Polonois & les principaux Officiers des troupes Saxones. On y examina les entreprises que l'on pouvoit faire cette campagne. Jamais avis ne furent plus partagez. Les uns étoient pour le Siége de Kaminieck. Ils vouloient que l'on attaquât cette place dans les formes, & comptoient qu'on pourroit encore s'en rendre maître avant l'hyver; & que par cette conquête on éloigneroit les Ennemis de la frontiére. Ils avoient plus d'égard à la gloire & à l'utilité de ce projet, qu'aux obstacles qui en pouvoient retarder l'éxécution.

Les Sentimens sont partagez. Les uns sont pour le Siége de Kaminiek.

D'autres pensoient tout differemment, & representoient la saison trop avancée, les Troupes déja fatiguées par de longues marches, les Magazins inutilement consumez pendant les delais; & l'Armée en risque de manquer de vivres dans un pays où l'on n'en pouvoit faire venir que de fort loin. Ils jugeoient qu'au lieu d'entreprendre un Siége dont le succès étoit incertain, il valoit mieux se jetter sur la Moldavie, s'emparer des postes les plus importans, couper aux Turcs toute communication avec Kaminieck, les empêcher d'y faire passer des Convois, & faire hyverner les troupes Allemandes en cette Province. Ils avouoient qu'à la verité on devoit s'attendre que les Turcs & les Tartares ne manqueroient pas de la ravager eux-mêmes, pour ôter aux Polonois & aux Allemands tout moyen d'y subsister, mais ils croyoient qu'on pouvoit les prevenir par une extrême diligence.

1698.

D'autres pour la conquête de la Moldavie.

Il y en eut qui à ces difficultez ajouterent, que les Turcs qui avoient eu le temps de prendre toutes leurs précautions, avoient jetté dans Kaminieck assez de Monde & de Vivres pour soutenir un long Siége. Ils remarquoient que beaucoup de troupes n'étoient pas encore arrivées, & qu'on ne devoit pas s'attendre qu'elles joignissent le gros de l'Armée aussi promptement qu'il seroit à souhaiter, parce que les chemins étoient rom-

D'autres pour la Paix avec le Turc.

 pus

1698. pus par les pluyes. Cependant, poursuivoient-ils, les avis de Vienne portent qu'on y presse extrémement la Conclusion de la Paix. Qui sait si malgré la Ligue qui est entre l'Empereur, les Venitiens, & Nous, on aura beaucoup d'attention à nos interêts dans ce traité, sur tout, si nous persistons à continuer une guerre dont la fin ne nous est pas moins necessaire qu'à nos Alliez ? Ils en concluoient que dans la conjoncture presente, il n'y avoit pas de meilleur parti à prendre, que de concourir à la Conclusion d'une Paix, que tous les Partis souhaitoient également, & qui par cette raison ne pouvoit pas être fort éloignée.

Chacun de ceux qui avoient opiné, demeura attaché au sentiment pour lequel il s'étoit d'abord déclaré ; & on se separa sans prendre de resolution. Le Conseil se rassembla les jours suivans. On jugea à propos de n'y point admettre un si grand nombre de personnes. Les voix n'en furent pas plus unanimes pour cela. La plu-

pluralité sembloit être pour une disposition à la paix. 1698.

Nouveau Conseil de Guerre.

Motifs pour la Guerre.

Ceux qui conseilloient de pousser vivement la guerre ne manquoient pas de raisons pour appuyer leurs sentimens. Ils representoient que la Pologne à qui l'Empire devoit son salut & les Venitiens leurs conquêtes, n'avoit pas encore gagné un seul pouce de terrain ; Qu'il ne falloit pas se flatter que les Turcs voulussent lui accorder par un Traité ce qu'on n'auroit pu leur enlever l'épée à la main: Que quelque penchant que l'Empereur eût pour la Paix, il n'étoit pas impossible de lui faire prendre d'autres vuës, quand on lui feroit voir les avantages que pouvoit lui procurer une puissante diversion du côté des Polonois, pendant que de son côté il agiroit vigoureusement: Que ce Monarque soutenu par ces esperances, n'auroit garde de violer l'article fondamental de l'Alliance par une paix particuliere ; qu'après tout ce ne seroit pas la premiere fois qu'on auroit vû la Pologne soutenir seule tout le poids de la puissance Ottomane,

1698. ne, & remporter ſur elle de grands avantages. Ils ajoutoient que le Roi lui-même avoit interêt de faire quelque action éclatante, auſſi glorieuſe pour lui qu'avantageuſe à la Republique, envers laquelle il s'étoit d'ailleurs engagé de ne point mettre bas les armes, qu'il n'eût conquis la forteresse de Kaminiec: qu'il ne pouvoit manquer à cette promeſſe, ſans perdre l'eſtime & la confiance de la Nation. Ils finiſſoient en remarquant, que l'autorité d'un Roi ne s'affermit jamais mieux que durant la Guerre, parce que maître des troupes, il eſt en état de ſe faire des créatures par ſes bienfaits, ou de ſe faire craindre à ceux qui ſont à l'épreuve de ſes bontez.

Motifs pour la Paix.

A des raiſons ſi plauſibles, on en oppoſoit qui ne paroiſſoient pas moins frappantes. Cela ſeroit bon, diſoit le Parti contraire, ſi on étoit ſûr de réuſſir à Kaminieck. Mais que faire devant une place pourvuë abondamment de tout par les Turcs, avertis depuis long-temps du Siége, dont elle étoit menacée? Avec quelles troupes? Celles de Saxe ſont diminuées par les

les fatigues, par les maladies, & ne peuvent entreprendre ſeules cette conquête. On compteroit envain ſur les Polonois. L'averſion naturelle qui diviſe les deux Nations ne le permet pas; & on ne ſauroit obtenir d'elles qu'elle agiſſent de concert. On inſiſtoit ſur le plaiſir malin, que les Ennemis ſecrets d'Auguſte auroient de faire échouer cette entrepriſe; Que s'il avoit la honte de lever un premier Siége, il ſeroit décrédité ſans reſſource dans l'eſprit des Polonois: Que ſes Cofres étoient preſques vuides & ſes treſors épuiſez, par l'avidité inſatiable d'une infinité de gens à qui il avoit donné de l'argent avec profuſion: Que l'obligation qu'il avoit à l'Empereur, qui n'avoit pas peu contribué à le placer ſur le trône, meritoit bien que le Roi eût la complaiſance de conſentir à une paix, que ſa Majeſté Imperiale ſouhaitoit avec ardeur: Que c'étoit vouloir ſe faire illuſion que de croire, qu'elle ne conclurroit pas ſéparément, ſi on refuſoit de concourir avec Elle dans les negociations & dans la ſignature de 1698.

1698. de la paix : Que l'interêt qu'Elle avoit à la faire, étoit trop grand, & les motifs de juſtification trop plauſibles, pour ne point paſſer par deſſus des bien-ſéances ſcrupuleuſes : Qu'en ce cas la Pologne n'étoit pas en état de reſiſter à toutes les forces des Turcs, qui lui tomberoient alors ſur les bras ; bien loin de ſe flater de pouvoir encore en de pareilles circonſtances faire des conquêtes ſur eux : Que ſi cela avoit pû arriver, dans des temps où il y avoit plus d'union, plus de richeſſes & plus de bonnes troupes en Pologne, il ne falloit pas conclure d'un ſiécle à l'autre. A l'égard des avantages que l'on ſuppoſoit que le Roi pouvoit tirer de la Guerre, pour s'affermir ſur le trône ; on repliquoit que ce qui eſt vrai dans les autres Etats, ne l'eſt pas également en Pologne, où bien loin que le Roi ſoit toujours maître des troupes, il eſt ſouvent obligé de s'abbandonner à leur conduite, & de ſacrifier ſes lumieres & ſes interêts aux caprices de ſon Armée : Que le Roi en faiſant la paix, ſe degageoit de la pa-

parole qu'il avoit donnée de reprendre Kaminieck, & épargnoit en même temps un million que lui couteroit cette tentative ; Qu'enfin le plus ſûr moyen qu'eût le Roi d'être eſtimé, cheri, & même craint, des Polonois ; c'étoit de rétablir ſes finances, ce qui devenoit impoſſible, ſi on prolongeoit la Guerre ſur le pié qu'on ſeroit obligé de la continuer. 1698.

Auguſte voyant l'aheurtement que chacun avoit pour ſon opinion, prit en même temps deux précautions. L'une fut de nommer un Plenipotentiaire pour les Conferences de la Paix, & l'autre de diſpoſer ſon Armée, & d'être prêt à tout événement.

Auguſte ne voulant pas demeurer plus long-temps dans l'inaction, fit le 6. de Septembre la revûë de ſon Armée, qui le lendemain alla camper à Gliniani, petite ville voiſine de Léopol. Il apprit ſur ces entrefaites, qu'un détachement de Tartares avoit percé dans la Volhinie, ravagé le pays juſqu'à Brody, & même battu un

Revuë & mouvement des Saxons.

1698. un Parti de l'Armée de la Couronne commandé par le Palatin Szdeſcki. Il crut ne devoir pas differer de ſe mettre à la tête de ſes troupes, & ſe rendit le 11 avec le Duc de Wirtenberg au camp de Gliniani, où ſes bagages, ſon Artillerie, & celle de la Couronne, étoient déja dès la veille.

Le General Braun, & Zacherowski, marcherent avec un détachement de Cavalerie & d'Infanterie Polonoiſes vers le Fort de la Trinité, pour forcer les Tartares à ſe raſſembler & à rappeller le Parti dont on vient de parler; & en même temps pour reconnoître ſi leur Armée étoit réellement auſſi forte que le diſoient quelques Priſonniers. Tout ſembloit annoncer le Siége de Kaminieck. Les Tartares y mirent bon ordre.

Marche de l'Armée de la Couronne.

L'Armée de la Couronne qui étoit depuis quelque temps à Monaſteriz ſur le Nieſter, eut ordre de ſe rendre à Podhaiece, afin d'y joindre l'Armée Saxonne qui s'avançoit du même côté. Les Tartares avertis de ſa marche & de ſa foibleſſe, reſolurent de l'attaquer

quer avant qu'elle pût ſe joindre à celle du Roi. Ils la ſuivirent avec leur celerité ordinaire, au nombre d'environ trente cinq mille hommes commandez par deux Sultans. Ils taillerent en piéces, ou firent Priſonniers tous les Soldats qu'ils trouverent écartez. Cependant l'Armée Polonoiſe arriva aux Fauxbourgs de Podhaiece, où elle ſe prepara à combatre, au cas que l'Ennemi qui n'étoit qu'à demie lieue, vînt l'attaquer. 1698.

Elle eſt attaquée par les Tartares.

La precaution ne fut pas vaine. Le lendemain, 9. au point du jour, à peine avoit-elle eu le temps de ſe ranger en bataille ſur trois lignes, que les Tartares fondirent tout à coup ſur elle. Ils mirent d'abord en fuite les gardes avancées, & tomberent ſur la premiere Ligne qui ſoutint le premier choc avec fermeté. Ils donnerent preſque en même temps ſur la troiſiéme, mirent le deſordre dans les ailes, qu'ils chargerent auſſi, ayant envelopé toute l'Armée. Ils ſe firent jour juſqu'au bagage qu'ils pillerent entierement.

1698. ment. Le grand Général y perdit tous ses Equipages.

Ce pillage sauva l'Armée de Pologne, qui étoit dans le dernier desordre. Celui des Tartares qui ne songeoient plus qu'à saisir leur proye, lui donna le temps de se rallier & de les charger avec succès: Elle les repoussa enfin après un combat de huit heures; son Artillerie qui fut parfaitement bien servie, fut d'un grand usage dans cette occasion. On ne put pourtant sauver le butin, dont les Tartares s'étoient emparez, ni empêcher qu'ils ne brûlassent un Fauxbourg & une partie de la Ville de Podhaiece. Les Polonois qui n'étoient guéres plus de huit mille hommes, perdirent en cette occasion environ neuf cens Soldats, & soixante Officiers, entre lesquels se trouvoient quatre Starostes. Le nombre des prisonniers & des blessez fut plus grand. Entre les premiers étoient un fils du grand Général Jablonowski & deux Starostes. Ce butin coûta cher aux Tartares, dont on fit un carnage horrible. Le

Le Roi a qui on porta confusément les premieres nouvelles de ce combat, s'attendoit que les Tartares viendroient aussi l'attaquer. Il faisoit mettre son Armée en bataille, lorsque deux Prisonniers qu'on lui amena, l'assurérent que l'Ennemi s'étoit retiré vers Kaminiek. Rassuré de ce côté-là, il alla faire la revuë des Troupes de la Couronne, qui étoient toujours sous les murs de Podhaiece; & à son retour il tint un grand Conseil de Guerre sur les moyens d'employer utilement le reste de la Campagne. 1698. Le Roi en fait la Revuë.

Le seul parti qu'il y eût à prendre n'étoit pas douteux. L'Armée de Lithuanie n'étoit pas encore arrivée: & on étoit à la veille de manquer de vivres. Les Turcs & les Tartares étoient en si grand nombre à Kaminieck & aux environs, qu'ils auroient pu suffire en même temps à defendre la place en cas d'attaque, & à enlever les convois. Le Hospodar de Moldavie s'excusoit de donner des Quartiers aux troupes. On regla qu'il étoit necessaire de renvoyer l'Ar- Projets derangez.

1698. l'Armée de la Couronne dans le Royaume, de repartir les Allemands dans la Pologne, dans la Lithuanie & ſur la Frontiere, autour du Fort de la Trinité, pour traverſer l'entrée des vivres dans Kaminieck, dont le Siége fut remis à l'année ſuivante. Les Tartares venoient d'être renforcez par des troupes de leur Nation & par un corps de Janiſſaires, & l'Armée Polonoiſe ne les eût pas attaquez impunément. Celle de Lithuanie qui arriva peu après, ne rendit pas l'entrepriſe plus facile, & l'avanture qui y arriva, lors que le Roi en étoit allé faire la revuë, dut lui faire ſentir ce qu'il falloit attendre des deux Armées au beſoin.

Arrivée des Lithuaniens.

Il ſeroit difficile de dire à qui des Tartares, ou des Polonois, la preſence des Troupes Saxonnes déplaiſoit le plus. Les Tartares étoient bien éloignez de mepriſer les Allemands, & les regardoient au contraire comme le plus grand obſtacle qui arrêtât leurs progrès. Les Polonois de leur côté, peu touchez de l'utilité preſente, dont étoit pour eux une Armée auxi-

Jalouſie des Polonois & des Saxons.

liaire, n'enviſageoient que le danger que couroit leur liberté. Ils en donnérent des marques au Palatin de Marienbourg, qui n'avoit point d'autre crime que d'être affectionné au parti du Roi. Le Staroſte Kroſmoſtowski l'accuſoit d'avoir mal parlé de la Nation Polonoiſe & d'avoir conſeillé de faire entrer les troupes Allemandes dans le Royaume. L'outrage fut pouſſé ſi loin, que le Staroſte & quelques autres Officiers à ſon exemple, ſans reſpecter ni la qualité de Palatin & de Senateur, ni celle de favori du Roi, fondirent ſur lui le ſabre à la main, & le chargérent avec une telle fureur, qu'ils l'auroient haché en piéces, s'il n'avoit pas eu le bonheur de ſe ſauver à travers les tentes. La choſe alla à un tel excès, que le Roi ne ſe croyant plus en ſureté dans le Camp des Polonois, gagna au plutôt le ſien & fit ranger ſon Armée en bataille, à deſſein d'en tirer raiſon par la force, au cas que les chefs de celle de la Couronne refuſaſſent de punir les auteurs de ce deſordre. Cette Armée n'étoit pas elle- 1698.

Le Palatin de Marienbourg outragé dans le Camp des Lithuaniens.

Le Roi ſe retire de leur camp, & range le ſien en bataille.

1698. elle-même exemte de l'animosité qui faisoit agir celle de Lithuanie. Elle accusoit aussi le Palatin d'avoir empêché qu'elle ne fût payée. Elle se mit donc aussi dans un état de défense.

Les deux Armées restérent dans cette disposition, depuis deux heures après midi jusqu'à minuit; pendant cet intervalle il y eut plusieurs allées & venuës d'un camp à l'autre: mais enfin les Generaux de l'Armée de Pologne firent connoître au Roi qu'elle menaçoit de se confederer avec la Noblesse, qui n'étoit déjà que trop irritée contre les Troupes étrangeres. Auguste profita de cet avis & ne songea plus qu'à terminer au plutôt cette Campagne. Il suspendit son ressentiment & ses projets; & après avoir donné ses ordres pour la repartition des quartiers d'hyver, il partit pour Léopol. Cet incident ne servit qu'à mieux faire connoître combien il importoit, de ne point s'écarter du plan proposé dans le dernier conseil de Guerre. Les Polonois n'oubliérent point la démarche qu'Au-

Il sépare les Armées. Fin de la Campagne.

qu'Auguste avoit faite, en passant tout à coup de leur Armée à la sienne, & en mettant cette derniere en bataille, comme s'il eût voulu en venir aux mains, & se faire justice par les armes. Il n'oublia pas non plus la conduite violente & seditieuse des Officiers Polonois; & on comprit également des deux côtez de quelle consequence il étoit aux Polonois d'éloigner les Allemands, & au Roi de les garder pour sa sureté. 1698.

C'est ainsi que la mesintelligence empêcha l'Armée, d'entrer en Campagne aussi-tôt qu'il eût été nécessaire pour agir efficacement. La même discorde fut cause qu'elle demeura dans une honteuse inaction. Depuis long-temps la Pologne ne s'étoit vû des troupes si lestes & si nombreuses; cependant elles ne purent rien entreprendre, faute d'union. D'ailleurs l'Armée de la Couronne & celle de Lithuanie n'avoient ensemble que cinquante pieces de Campagne; & la grosse Artillerie dont elles manquoient absolument, n'avoit pas encore pu arriver de Saxe. Il sembla que ces

1698. trois Armées ne se fussent approchées l'une de l'autre, que pour se separer aussi-tôt & prendre la route des quartiers qui leur étoient assignez. Le Regiment de Flemming & toute la Cavallerie Allemande, marcherent vers la Lithuanie; les Regimens de Denhof, de Berenstein & de Jordan, prirent le chemin de Varsovie où ils devoient hyverner.

Suite des troubles de Lithuanie.

Le Roi ne tarda gueres à s'y rendre, pour mettre ordre aux troubles dont la Lithuanie étoit agitée. Ceux qu'y avoit excitez la mesintelligence des Sapieha & de la Noblesse, n'étoient pas finis à beaucoup près. Le Traité de Varsovie qui s'étoit fait par la médiation du Roi & du Senat, n'avoit point rétabli la paix. A la premiere nouvelle de cet accommodement, les Nonces en desaprouverent les conditions, quoi que la plupart des Articles fussent pris des Demandes, que leurs Deputez avoient présentées de leur part. Ils s'assemblerent à Wilna, élurent un Maréchal, & protesterent contre le Traité de Varsovie. Il falloit pour le pouvoir faire avec bienséance declarer que leur Deputez avoient excédé leurs pouvoirs, & qu'ils n'avoient pas dû conclure l'accord à des conditions si desavantageuses à leur gré. C'est aussi le tour qu'ils prirent. Ils resolurent de convoquer toute la Noblesse à Grodno pour le 15. d'Octobre, & de lever une partie des sommes qui étoient duës à l'Armée de Lithuanie, afin de satisfaire les troupes & de les mettre dans leurs interêts. Les hostilitez recommencerent en plus d'un endroit, & les terres de la Maison de Radzivil ne furent pas plus menagées que les autres.

Entreprise de l'Electeur de Brandebourg sur Elbing.

Le Roi étoit encore à Léopol, lorsqu'on y apporta la nouvelle de l'Entreprise que l'Electeur de Brandebourg avoit faite sur Elbing, dont il venoit de se saisir. J'ai déja dit que ce Prince avoit une Prétention sur la Pologne; que la dette avoit été contractée sous le Regne de Casimir, qui avoit engagé pour nantissement & à titre d'hypotheque la Ville d'Elbing. Il y avoit plus de quarante ans que cette affaire traînoit: l'Electeur per-

 dit

1698. dit enfin patience. Le 17. d'Octobre il écrivit au Roi & à la Republique de Pologne, qu'il prétendoit avoir la Ville d'Elbing en ôtage, jusqu'au rembourſement de ce qui lui étoit dû, conformément au Traité de Welaw en 1657. Soit qu'Auguſte ne regardât cette inſtance que comme une formalité d'un Créancier qui vouloit faire reſſouvenir de ſon droit, ſoit qu'il fût perſuadé que l'Electeur ne feroit que menacer, & qu'il n'enfraindroit pas facilement l'ancienne alliance qui ſubſiſtoit entre la Pologne & le Brandebourg, & qui avoit été renouvellée le 8. Juin de la même année; il ne ſe preſſa point de lui répondre.

Son Manifeſte. Cependant l'Electeur avoit fait partir en même temps que la Lettre, un Manifeſte par lequel il déclaroit; que ſa dette étoit fondée ſur un Traité qui ſe trouve confirmé, avec tous les autres, par le renouvellement d'Alliance perpetuelle, fait en dernier lieu avec le Roi & la Republique de Pologne; Que par l'ancien Traité, il avoit été ſtipulé, entre autres articles, que la Ville d'Elbing ſeroit remiſe au pouvoir

voir de l'Electeur, pour ſureté de l'engagement contracté, en conſideration des ſervices & de l'union des Armes de Brandebourg, qui avoient contribué à prevenir la ruine de la Pologne & à la retablir dans ſon ancienne liberté; Que néanmoins après une attente de plus de quarante ans & bien des inſtances infructueuſes, cet article étoit demeuré ſans exécution; qu'ainſi ne reſtant plus d'eſperance à l'Electeur, qu'on lui remît volontairement cette Ville, il avoit enfin reſolu d'en prendre poſſeſſion, par les moyens qu'il avoit en main, & cela ſans actes d'hoſtilité s'il étoit poſſible. Il prétendoit ne faire en cela que ce qu'il auroit dû faire longtems auparavant, ſelon le droit qui lui en étoit acquis, en vertu d'une Alliance perpetuelle ſolemnellement jurée. Il ſembloit même compter que ſa conduite ne ſeroit pas deſaprouvée de ſa Majeſté Polonoiſe puis qu'elle délivroit le Roi & la Republique du reproche, qu'on étoit endroit de leur faire, d'enfraindre un Alliance perpetuelle. Il proteſtoit que ſon deſſein

 étoit

1698. étoit d'obſerver religieuſement les Traitez que ſes Predeceſſeurs & lui avoient faits avec la Republique. Il promettoit de conſerver les Droits & les Privileges de la Ville d'Elbing, & de ne poſſeder cette Place à d'autre titre que comme Otage, & s'engageoit de la rendre ſans aucun delai, dès que la dette ſeroit éteinte.

Il fait inveſtir la Ville.

La lettre que l'Electeur écrivoit en même tems au Primat, contenoit à peu près la même choſe. Il fit notifier ſes pretentions au Magiſtrat d'Elbing, qui demanda un delai. Le Secretaire qui avoit été député à Berlin pour l'obtenir, ne put empêcher que la Ville ne fût inveſtie. En vain les Bourgeois par leur lettre du 24 d'Octobre avoient repreſenté à l'Electeur, que l'article des Traitez par lequel le Roi Caſimir avoit hypothequé leur Ville, avoit été fait ſans leur participation, & ſans qu'ils y euſſent donné aucun lieu; que le même Roi & la Republique les en avoient relevez & s'étoient obligez de payer inceſſament les ſommes promiſes au feu Electeur; qu'ils apprenoient avec

vec douleur qu'on n'y avoit pas ſatisfait; mais qu'ils eſperoient qu'en conſideration du reſpect qu'ils lui avoient toujours témoigné, il leur donneroit le tems de deputer vers le Roi de Pologne, afin de le ſupplier d'aquiter cette dette inceſſament: Qu'en tout cas, ils chercheroient eux-mêmes les moyens de ſatisfaire ſon Alteſſe Electorale. 1698.

L'Electeur demeura ferme à demander l'éxécution du Traité. Il declara qu'il pretendoit le payement ou l'hypotheque; & ſur ce que les habitans marquoient quelque envie de ſe deffendre, il inſinua qu'il auroit ſouhaité de prendre poſſeſſion ſans hoſtilité; qu'il dépendoit d'eux d'éviter la ruine de leur Ville, & fit eſperer qu'il les favoriſeroit en tout, s'il lui ouvroient les portes de bonne grace. Il ajoutoit qu'il avoit donné ordre de ſuſpendre les hoſtilitez juſqu'au retour de leur Secretaire, & juſqu'à ce qu'ils lui euſſent fait ſavoir leurs intentions, mais à condition que leur réponſe ſeroit prompte & deciſive, & que pour peu qu'ils la differaſſent, leur

1698. leur ſilence ſeroit pris pour un deſſein de le fruſtrer de ſes droits. Il ſe gardoit bien de rejetter l'offre qu'ils faiſoient de payer eux-mêmes la dette; mais il leur dit qu'il ne les croyoit pas en état de la fournir ſeuls; qu'il n'en regardoit la propoſition, que comme un moyen de gagner du temps, & qu'ils pourroient auſſi-bien exécuter ce deſſein, quand la Garniſon ſeroit entrée. En même temps il leur fit ſentir qu'ils riſquoient tout, ſi par leur reſiſtance ils l'obligeoient d'en venir aux dernieres éxtrémitez.

Il la menace d'un Bombardement.

De peur que ces menaces ne fiſſent point aſſez d'impreſſion, il les accompagna d'une ſorte d'argument irreſiſtible. Il commanda à Braun, l'un de ſes Généraux, de pointer contre la Ville trente cinq piéces de canon & onze mortiers, qu'on avoit placé ſur des batteries élevées devant la Porte du marché, outre une baterie de ſix autres piéces, dreſſée contre la Porte de Michren. Le Général obéït & tout fut diſpoſé à battre en bréche le 9. Novembre.

Braun fit venir les Deputez de la Ville,

le, leur montra ces preparatifs, leur dit ſes ordres, & les invita à prévenir la perte de leurs biens, & la ruine de leurs familles. Il n'en falloit pas tant pour effrayer une bourgeoiſie peu accoutumée à ces ſpectacles. Leur rapport, l'idée d'un bombardement inévitable, la protection que l'Electeur leur promettoit en cas qu'ils ſe ſoumiſſent de bonne grace, le peu d'apparence que le Roi vînt aſſez promptement à leur ſecours; tout cela facilita la Capitulation qui fut ſignée le 11. Novembre. Le maintien des Privileges, de la Religion, des Ecoles, des Hopitaux; La conſervation des Magiſtrats & du Commerce, la ſuppreſſion des droits que leurs Marchandiſes payoient au Pilau & quelques autres conditions, furent la baſe de ce Traité. 1698.

Elbing capitule.

Conduite du Roi en cette occaſion.

Auguſte parut outré quand il reçut les premieres nouvelles du peril où étoit la Ville d'Elbing. Il en temoigna un reſſentiment très-vif & declara qu'il falloit en tirer raiſon à quelque prix que ce fût. Il étoit encore à Léopol, comme j'ai dit & ſon but

1698. but avoit été de ſe rendre en Lithuanie, pour y remedier par ſa preſence aux troubles qui y croiſſoient de jour en jour. Mais cet incident dérangea toutes ſes meſures. Il écrivit aux Senateurs une lettre du 29. Octobre, qu'il date de la ſeconde année de ſon Regne. En voici le debut. L'Entrepriſe de S. A. Electorale de Brandebourg contre la Ville d'Elbing, à la quelle nous ne nous attendions pas, & qui a été faite ſans aucune demande préalable, & ſans aucun avertiſſement à Nous, ou à la République, à quoi un ennemi même eſt engagé, nous a extrémement ſurpris, & juſtifie la vengeance que nous ſommes obligez d'en tirer. Le reſte de cette lettre inſiſte ſur la neceſſité de ſecourir cette place, & il marque aux Senateurs qu'ils doivent ſe trouver à Varſovie le 12 de Novembre pour deliberer avec lui ſur les moyens de prevenir la perte d'Elbing. Il arriva à Varſovie le 10. de maniere qu'Elbing capitula la veille du jour que le Senat devoit s'aſſembler.

Le couroux du Roi, du Primat &

& des Grands de la Nation Polonoiſe, 1698.
s'exhala en plaintes & en murmures. L'inaction où demeura Auguſte dans cette occurrence, ne repondit gueres à ſes menaces. On la crut concertée avec l'Electeur de Brandebourg; & les Ennemis d'Auguſte ſuppoſérent qu'elle étoit une ſuite de l'entrevûë de Johansberg. Ce Prince, diſoit-on, y gagne un pretexte de retenir ſes Saxons dans le Royaume. Ce ſoupçon n'étoit pas plus juſte, que celui qu'eut la Cour que le Primat avoit lui-même attiré ſous main les armes de l'Electeur de Brandebourg. Il pouvoit du moins eſperer qu'il en arriveroit toujours un bien à l'Etat, à en juger par le Syſtéme où il étoit; & il falloit, ou qu'Auguſte qui avoit promis de payer les dettes de la Republique, aquitât celle-ci, & rendit Elbing à la Pologne qui ſe trouveroit ainſi quite envers l'Electeur; ou que, s'il ne prenoit pas ce parti, il s'attirât ſur les bras un Ennemi, qui par un forte diverſion aideroit aux Polonois mécontents à le renvoyer en Saxe.

Soupçons contre la Cour.

Contre le Primat.

Mais il n'eſt pas neceſſaire de chercher

1698. cher ailleurs les motifs de l'invaſion d'Elbing, que dans la Politique de l'Electeur de Brandebourg. Ce Prince avoit trop de lumieres pour ne pas voir, que les conjonctures lui étoient très favorables, & que s'il les laiſſoit échapper, il couroit riſque de ne les jamais reſſaiſir. La République diviſée par la meſintelligence du Roi & des ſujets, & par la diſcorde des Grands, que la double Election avoit animez l'un contre l'autre; la Nobleſſe de Lithuanie trop occupée de ſes reſſentimens, pour ſonger à toute autre affaire; un Roi qui ne ſe ſentoit pas aſſez affermi ſur ſon trône, pour riſquer une Guerre qui auroit achevé d'épuiſer ſes Finances & de ruiner ſes Etats Hereditaires; la facilité de s'emparer d'une Ville Marchande telle qu'Elbing; l'alternative, ou de garder cette Ville d'abord comme Otage, & enſuite comme un bien acquis, ou au pis aller de ſe voir d'abord rembourſé d'une ſomme que ſon Pere & lui attendoient depuis quarante ans: ces objets étoient des motifs ſuffiſans pour engager l'Electeur à

Fauſſeté de ces ſoupçons.

à entreprendre ce qu'il exécuta alors 1698.
en effet; il n'en falloit point d'autres, & les ſoupçons que l'on eut du Roi, ou du Primat, n'étoient que des rafinemens de la haine que les deux partis avoient l'un pour l'autre.

L'Electeur de Brandebourg avoit jugé ſainement, & le ſuccès repondit bien à ſes eſperances. Auguſte eut beau ſolliciter le Senat, envain il exhorta les Polonois à ſe réunir; on delibera beaucoup. Une défiance continuelle entretenoit la diviſion entre les Grands; & le reſultat de toutes leurs conteſtations fut que l'on écriroit aux villes de Thorn & de Dantzic; qu'on les avertiroit de ſe tenir ſur leurs gardes; & que le Roi ſeroit prié d'envoyer ſes troupes Allemandes, ſoit en tout, ſoit en partie, dans la Pruſſe Polonoiſe, afin d'y être employées à reprendre Elbing; ou du moins à empêcher que l'Electeur ne fît quelque nouvelle conquête; que cependant on publieroit une Proclamation pour obliger toute la Nobleſſe, particulierement celle de Pruſſe, de ſe tenir prête à prendre les

Le Roi invite les Polonois à reprendre Elbing.

1698. les armes, avec ordre de monter à cheval à la troisiéme publication; & que l'on députeroit vers les Etats alliez, pour leur demander du secours.

Ordonne au Resident de Brandebourg de se retirer.

Conformément à ce plan, Auguste ordonna à Werner Résident de Brandebourg à Varsovie, de se retirer du Royaume, & chargea le Palatin d'Inowladislaw d'aller à Stockholm, à Coppenhague, & à la Haye, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. Il fit publier des Universaux où l'on reprochoit à l'Electeur de Brandebourg, comme une haute faveur, le titre de *Serenissime*, dont on pretendoit que la République l'avoit honoré, au lieu de celui d'*Illustrissime*; on l'accusoit d'avoir profité d'un temps de desunion & d'avoir pris les armes contre la Pologne, pour laquelle il devoit les prendre en qualité de Vassal. La Patrie, y disoit-on, soufre de son propre fils qu'elle a comblé de ses graces, & qu'elle a instalé dans le haut gouvernement de Prusse, & qui en l'attaquant ainsi pour recompense de ses bienfaits, n'est presque pas digne du nom

Publie des Universaux.

nom de Chretien. La force étant ainsi employée au lieu du droit, il est à craindre que l'ambition ne s'étende plus loin, puisque dans quelques lettres ce Prince s'est nommé Roi ou serieusement ou par derision. Après ce préambule où dominoit une aigreur de style, qui encherissoit encore sur les choses mêmes qu'on reprochoit à l'Electeur, suivoit une espece de declaration de Guerre. 1698.

Aigreur de style qui y regne.

Ces lettres datées du 15. Novembre ne furent pas long-temps sans réponse. L'Electeur de Brandebourg en fit une, où il exposa ses droits & justifia sa conduite avec une sage moderation. Il y distingue le Roi, de l'Ecrivain qui avoit dressé les Universaux; plein de menagement & de respect pour l'un, il reserve à l'autre tout ce que cette defense a d'amertume.

Réponse de l'Electeur.

La difference qui se remarque entre ces deux ecrits, fait honneur à l'Electeur. On voit que ce dernier ne prend point le change, & conserve un air de dignité & de sagesse, qui sied bien à un grand Prince. On re-

1698. reconnoît au contraire dans le ſtyle des Univerſaux, un Polonois échaufé, qui cherche à brouiller enſemble ſans retour deux Princes, qu'il ſoupçonne d'une intelligence prejudiciable à ſes interêts, & qui veut profiter de leur diſcorde. Auguſte permit que cette piece fût publiée ſous ſon nom; & cette complaiſance étoit une preuve qu'il ne s'entendoit pas avec l'Electeur.

L'Empereur travaille à aſſoupir cette querelle.

L'Empereur aprehendant les ſuites d'une hoſtilité, qui pouvoit allumer une Guerre dans le Nord, offrit d'abord ſa mediation qui fut agréée de part & d'autre. Le Comte Surelniski ſon Envoyé à la Cour de Varſovie, homme eſtimé & cheri des Grands de Pologne, travailla vivement à réconcilier le Roi & l'Electeur.

Tout concouroit à diſpoſer Auguſte en faveur d'un prompt accommodement. La jalouſie & la défiance s'attachoient à empoiſonner ſes deſſeins les plus utiles. Les Villes de Thorn & de Dantzic s'excuſerent de recevoir ſes Troupes, & ne ſe donnerent

rent pas même la peine de chercher à leur refus un pretexte plauſible & ſatisfaiſant. L'Electeur de ſon côté ne montroit pas moins de penchant pour la paix; mais il y mettoit toujours une Condition difficile à exécuter: il vouloit pour prémiere clauſe le rembourſement de la ſomme ſtipulée par le Traité de 1657. Les temperammens qu'il falloit trouver, firent traîner plus d'un an la negociation. 1698.

Le Voyage de la Reine eſt differé.

Ces troubles tirerent pourtant Auguſte d'un embaras où il étoit. On éxigeoit de lui que la Reine vînt en Pologne & donnât des marques certaines & publiques de ſa converſion. On avoit debité, afin d'amuſer le tapis, que cette Princeſſe moins prevenuë pour la Religion Proteſtante, ne temoignoit plus tant d'averſion pour les principes des Catholiques, & on affectoit de dire qu'elle les écoutoit avec des diſpoſitions très favorables. Auguſte ne pouvoit gueres differer de montrer à ſes Sujets une Reine, qu'ils lui demandoient avec inſtance. Sa preſence eût ſans doute détruit les idées, que l'on vouloit que les Polonois euſſent de ſes

1698. dispositions pour la Religion Catholique. L'agitation continuelle du Royaume fut un assez beau prétexte de remettre le voyage de cette Princesse à l'année suivante ; & le Roi en tira au moins l'avantage, de n'être pas réduit à faire connoître, qu'il avoit promis une conversion sur laquelle il n'étoit pas en son pouvoir de tenir parole.

Suite des troubles de Lithuanie.

L'Affaire d'Elbing n'étoit pas la seule source des inquiétudes qui l'agitoient. On a vû que, dans la repartition des troupes Saxonnes, une partie devoit se rendre en Lithuanie, où ses quartiers étoient marquez dans les *Oeconomats* ; c'est ainsi qu'on appelle certains biens du Domaine, affectez à l'entretien du Roi & de sa Maison. Ces Troupes étoient en marche ; le Roi parti le 18 Novembre, arriva à Brzescie le 24. & s'y arrêta pour être informé au juste de la situation des affaires, afin de ne pas commettre legerement la Majesté. Les premieres nouvelles qu'il y reçut, furent deux Deputations ; l'une des Senateurs qui étoient assemblez à Grodno, & qui l'as-

l'assurerent de leur fidélité & de leur zele par le Maréchal du Duché ; l'autre Deputation étoit de la Noblesse de Lithuanie, assemblée au même lieu. Elle prioit le Roi de ne point faire entrer ses Troupes dans le Duché ; Elle prenoit pour prétexte la ruine du pays déjà causée par les hostilitez reciproques des deux partis, & l'impossibilité où l'on étoit de trouver de quoi faire subsister une Armée qui avoit la reputation de ménager peu ses Hôtes. Les Lithuaniens dedemandérent les arrerages de huit années & menacerent que, si le Roi ne déféroit pas à leur priere, ils s'opposeroient à l'entrée de ses troupes dans le Duché. Elles ne laisserent pas d'y entrer au nombre de douze Regimens de Cavalerie, & s'approcherent de Grodno, où le Roi se rendit ensuite, mit Garnison, & les envoya dans les Oeconomats voisins. Elles n'y trouverent pas un séjour aisé & paisible ; c'eût été encore pis, si les Lithuaniens eussent été bien d'accord entre eux, mais leur division s'augmentoit de jour en jour. Tandis

1698.

La Noblesse veut fermer le Duché aux Troupes Saxonnes.

Elles y entrent.

1698. que l'on tâchoit à mettre d'accord les Chefs, la Noblesse & l'Armée en vinrent aux mains au commencement de Decembre.

Nouveau combat entre Oginski & Sapieha.

L'Armée de Lithuanie qui n'étoit forte que de huit mille hommes, se tenoit sur la defensive. Oginski que les mauvais succès d'un premier combat n'avoit pu décourager, se voyant soutenu par quinze mille hommes de la Noblesse, fut charmé de rendre aux Sapieha l'affront qu'il en avoit reçu à Jurgenbourg. La victoire ne balança pas long-tems entre des forces si inégales. Elle se declara pour la Noblesse.

Les principaux Chefs de l'Armée convaincus de son inferiorité, rabbatirent beaucoup de leur hauteur, & eurent moins d'éloignement pour les propositions que l'Evêque de Wilna leur faisoit, en qualité de Pacificateur. Ce Prelat que le Roi avoit chargé de menager une paix entre les deux partis, y travailloit avec zele. Peut-être que sans le desavantage qu'eut l'Armée, il eût eu bien de la peine à réussir; mais enfin le 20. Décembre, le

le Prince Sapieha s'étant posté assez près de Grodno, où étoit le Roi, & Oginski étant campé avec la Noblesse, à peu de distance de Sapieha; Flemming Général de l'Armée de Saxe vint avec vingt-huit Compagnies de ses Troupes, se mit entre les deux Armées, & ordonna à Sapieha de la part du Roi & de la Republique, de casser son Armée sur le champ. Le Prince hesita quelques instans; mais ayant envisagé les suites qui pourroient resulter de son refus, & considerant qu'Oginski avoit le triple de monde, il prit le seul parti qu'il y eût. Il obéït. Des Commissaires choisis des deux côtez s'assemblerent en presence de Flemming que le Roi avoit établi Médiateur; & on signa un Traité dont les principaux articles furent: Que l'Armée qui étoit le principal sujet de la querelle & de la convocation de la Noblesse, seroit & demeureroit congediée; Que l'on retiendroit sur pied 2620 Fantassins, y compris le Regiment de la Republique; Que tous les Officiers prêteroient le serment de fi-

Le Roi casse l'Armée de Lithuanie.

Traité pour pacifier la Lithuanie.

1698. fidelité & promettroient de ne jamais rien entreprendre contre la République, & de servir fidellement le Roi; Qu'on retiendroit aussi sur pied 1140 Dragons qui auroient leur quartier à Pinsk; Que les Troupes Hongroises seroient congediées comme inutiles. On promettoit à toutes les Troupes, tant à celles que l'on retiendroit, qu'à celles qui seroient congediées, le payement de quatre quartiers pour toutes leurs prétentions, & on les dechargea en même temps de toutes celles que l'on pouvoit avoir sur eux; Que toutes les hostilitez commises de part & d'autre, seroient abolies par une Amnistie génerale; Que la somme que le Roi avoit promise par les *Pacta conventa* en faveur de l'Armée, seroit payée, & que la Republique feroit des instances, pour obtenir l'execution de cette promesse. A l'égard des quartiers accordez aux Troupes, des Députez devoient en solliciter le payement aux Diétes, qui étoient indiquées pour le mois de Fevrier; On convint que les nouvelles levées seroient differées jusqu'à la die-

diete prochaine; Que l'on feroit les diligences requises, afin que le Général de Lithuanie observât exactement l'institution de la Coéquation; Que comme quelques Palatinats avoient refusé de fournir des Quartiers d'hyver, & autres contributions, on envoyeroit des Deputez aux Diétes, pour en demander raison. Après quelques articles qui regardoient personnellement le Genéral, il étoit reglé que l'Artillerie seroit pourvûë & payée du revenu de Lipniski, Geranowski & Witopsuski jusqu'à la future Diéte, de quoi le Général de l'Artillerie rendroit compte aux prochaines Diétes; Que l'Artillerie seroit gardée dans l'Arsenal de Wilna, d'où elle ne sortiroit que pour être employée contre l'Ennemi de la République; Qu'on donneroit de part & d'autre la protection aux Tartares de Lithuanie, tant pour leurs biens, que pour leurs personnes; à condition qu'ils prêteroient incessamment le serment de fidelité au Roi & à la République. 1698.

Tel fut le Traité que les deux par-

1698. tis ſignerent le 20. Decembre 1698. au Camp entre Lawno & Pitzwiez.

Suites de ce Traité.

En éxécution de ces articles, les Troupes furent caſſées en preſence des Mediateurs, & les Compagnies ayant plié leurs Drapeaux, les depoſerent entre les mains de ceux qui étoient commis pour les recevoir. Après cela on reprit au ſervice le nombre de Troupes marqué par le Traité; & le tout étant fini, l'Evêque de Wilna chanta le *Te-Deum*. Cette action de graces fut accompagnée de la décharge du Canon & de pluſieurs acclamations d'une multitude de Voix qui croioient *Vive le Roi*.

Le Prince Sapieha qui avoit cru devoir s'épargner le deſagrément d'aſſiſter à la Caſſation de l'Armée, reparut le lendemain à Grodno, où le Grand-Enſeigne Oginski ne tarda pas à ſe rendre. Tous deux marquerent une joye égale de ce que ce Traité étoit conclu; & non ſeulement ils conſentirent de donner des Quartiers d'hyver aux Troupes du Roi en Lithuanie; mais ils s'offrirent même de lever dix mille hommes à ſon ſervice. 1698.

Le Roi retourne à Varſovie.

1699.

Auguſte voyant cette affaire ſi heureuſement terminée, partit de Grodno deux jours après, paſſa par Warmie dont l'Evêque s'y étoit rendu, pour l'y regaler. Il s'y repoſa un jour; & continuant ſa route, accompagné de ce Prelat & des autres Grands, il arriva à Varſovie le 2. Janvier. Son premier ſoin fut de reprendre le grand projet de reconcilier l'Evêque de Cujavie avec le Primat. Cette affaire étoit d'une trop grande conſequence à cauſe des ſuites, pour qu'il fût capable de la perdre de vûë. C'étoit pour lui un coup de partie d'ôter au Primat tout pretexte de remettre devant la Diéte projettée la validité du couronnement fait par cet Evêque, comme une queſtion qu'il falloit examiner. Le Roi avoit reculé cette Diéte juſqu'au mois de Mars & deux motifs avoient concouru à ce delai: Il eſperoit que dans cet intervalle il trouveroit des moyens pour retablir la bonne intelligence entre ces Prelats, avant que de ha-

Differe la Diete.

 zar-

1699. zarder une Diéte où les ressentimens du Cardinal pourroient ranimer des animositez mal assoupies. En second lieu il étoit bien aisé d'apprendre le succès des negociations de Carlowitz, où l'Empereur & les autres Alliez de la Pologne, avoient leurs Plenipotentiaires. On y traitoit de la Paix avec le Turc, & pour peu que les Articles fussent avantageux à la République, cela ne pouvoit qu'influer sur les dispositions de la Diéte envers le Roi.

Paix de Carlowitz.

Le succès des Negociations repondit à son attente. La Paix entre le Roi, la République de Pologne & le Grand Seigneur, fut signée à Carlowitz le 26. Janvier par Stanislas Malakowski, Plenipotentiaire de Pologne, & par Mehemet Effendi & Alexandre Mauro Cordato Plenipotentiaires du Sultan. Elle contient onze articles, dont voici la substance dépouillée de cet amas d'expressions & de phrases souvent superfluës, qu'une jalouse & defiante Politique a introduit dans les Traitez des Souverains.

I. L'ancienne amitié sera retablie, 1699. les Provinces des deux Etats seront à l'avenir distinguées par les anciennes limites, telles qu'elles étoient avant les deux dernieres Guerres sans y rien changer.

Conditions du Traité.

II. Les Polonois rendront toutes les Forteresses qui se trouveront être dans les anciennes limites de la Moldavie.

III. Kaminieck sera rendu au Roi & à la République de Pologne, en l'état où il est, & leur sera remis avant le 15. de Mars. Le Sultan renonce à toutes pretentions sur la Podolie & sur l'Ukraine.

IV. Le Sultan défendra à tous ses sujets & vassaux, sans exception, & nommément aux Tartares, de faire aucun acte d'hostilité à l'avenir, contre le Royaume, ou les Sujets de la Pologne. Les Visirs, les Beglierbegs, le Khan de la Crimée & autres Princes ou Seigneurs Tartares, & le Vayvode de Moldavie, auront un ordre exprès de veiller à la tranquilité des Frontieres, & feront punir les violateurs de la paix publique, sous

1699. peine d'être punis eux-mêmes. La Pologne s'engage aussi de son côté aux mêmes devoirs.

V. L'Empire reconnoît la Pologne pour un Etat qui a toujours été parfaitement libre, & ne pourra la molester par aucune pretention, sous quelque fondement, ou pretexte que ce soit.

VI. Les Tartares qui sont sortis de leur pays, pour s'établir dans la Moldavie, au mepris des capitulations anterieures, abbandonneront tous les lieux qu'ils y possedent, & seront resserrez dans les limites de leur Patrie.

VII. Les Religieux de l'Eglise Catholique Romaine jouïront par tout l'Empire Ottoman du libre exercice des fonctions attachées à leur Religion & à leur état, selon les Capitulations & les anciens Privilèges; & l'Ambassadeur de Pologne à la Porte sera admis à faire sur ce sujet les demandes & les remontrances qu'il aura ordre de faire, de la part du Roi & de la Republique.

VIII. La liberté du Commerce est re-

retablie pour tous les Marchands des deux Nations, qui peuvent aller & venir, où il leur plaît, avec leurs Marchandises, en payant seulement les anciens droits, sans qu'on puisse en imposer de nouveaux. On n'obligera point les Marchands de payer des dettes qui ne seront prouvées que par deposition de temoins; il faudra pour être exigibles qu'elles soient constatées par des billets, ou par d'autres actes legitimes, que les Marchands auront donnez. 1699.

IX. Tous les Prisonniers & Captifs enlevez durant le cours de la Guerre, seront rendus de part & d'autre, en payant la rançon au prix reglé par les capitulations anterieures; & les rançons devront être diminuées à proportion du temps que le Captif aura servi; & si on ne peut à l'amiable convenir de la diminution avec les Patrons, les Juges des lieux en decideront équitablement. Les Captifs qui pourroient être enlevez après la Paix, seront rendus sans nulle rançon. Il sera permis d'aller en liberté dans tout l'Empire Ottoman, pour racheter les

1699. les Polonois tombez en captivité. Les Prisonniers de Guerre de part & d'autre seront échangez.

X. Le Vaivode de Moldavie demeurera en bonne intelligence avec la Pologne, comme au temps passé; ni la Pologne, ni la Moldavie ne donneront aucun azyle aux fugitifs de l'une ou de l'autre Province.

XI. L'onzieme & dernier article confirme les capitulations precedentes en tous les points auxquels il n'est point deroge par ce Traité, ou qui ne sont pas contraires aux droits perpetuels des deux Puissances. On s'oblige d'observer religieusement cette paix de part & d'autre, de la notifier à tous les Gouverneurs, Officiers, & Magistrats dans l'espace de trente jours, & de punir severement toute infraction après ce terme. La Pologne promet de faire partir un Ministre pour porter la ratification de ce Traité à la Porte & y recevoir celle du Sultan; & d'envoyer le plutôt qu'il se pourra commodément, une Ambassade solemnelle à la Cour Ottomane, pour confirmer la Paix, & pour achever

ver de retablir une amitié solide & durable entre sa Hautesse & la Pologne. 1699.

Suites avantageuses de ce Traité.

Tel fut le succès des Negociations de Carlowitz, où la Pologne regagna l'importante Forteresse de Kaminiek, la Podolie & l'Ukraine que ses Alliez & ses Mediateurs lui procurérent: succès heureux pour Auguste qui se vit par là dégagé d'une des plus embarassantes promesses qu'il eût faites à la Nation Polonoise. La restitution de cette place fit d'autant plus de plaisir à la République, qu'elle n'avoit pas eu lieu de s'y attendre. La joye publique éclata de toutes parts. Toutes les Villes applaudissoient à une Paix perpetuelle, qui alloit mettre le Roi en état de terminer glorieusement l'affaire d'Elbing. Les Commandans Turcs des Places frontieres eurent ordre d'empêcher les hostilitez.

Nouvelle irruption des Tartares.

Les Tartares les plus éloignez n'étant pas encore instruits de cette defense, ou peut-être déjà avertis que la paix alloit bientôt les resserrer dans leurs deserts, se hâterent de profiter d'une

1699. d'une eſpéce de ſecurité, où les nouvelles de la paix avoient jetté la Pologne. Ils percerent juſqu'aux environs de Sambor & de Léopol & en divers autres lieux. Ils firent un degât horrible dans le pays, ruinerent entierement & brulérent à Jayniokewits les biens du grand General, & firent une multitude de priſonniers. Le General envoya à leurs trouſſes Streſinicki & Czaborowski avec les Troupes qui ſe trouverent à portée de ſe joindre. Les Tartares qui s'y attendoient ſongerent à la retraite & emmenoient avec eux plus de douze mille Eſclaves; mais les Polonois qui étoient à la pourſuite, les atteignirent avant qu'ils euſſent gagné la frontiere, & reprirent une partie des priſonniers. Ce contretemps troubla un peu la joye qui regnoit alors à Varſovie.

Rejouiſſances du Carnaval.

Auguſte n'oublioit rien pour faire goûter aux Polonois les plaiſirs que fournit le Carnaval. Il ſavoit que rien n'eſt plus conforme à la ſaine politique que d'occuper le peuple par des amuſemens d'éclat; & quand la raiſon d'é-

tat n'y ſeroit entrée pour rien; le genie du Roi l'y portoit naturellement. 1699.
Ce Prince né avec un temperament ſain & robuſte, joignoit aux avantages du corps, un eſprit galant, un cœur tendre & une magnificence ſans bornes. Les fêtes étoient d'autant plus de ſon goût qu'il y brilloit extrémement, & s'y faiſoit admirer, tant par ſa force que peu d'autres hommes égaloient, que par la grace dont ſes moindres actions étoient généralement accompagnées. Le beau ſexe qui y étoit toujours invité & qui en faiſoit le plus grand ornement aux yeux d'Auguſte, s'accoutuma aiſément à venir partager les plaiſirs d'une Cour brillante & ſuperbe. Le Roi étoit dans ſa vingtneuvieme année; & ſon cœur ne fut pas toujours oiſif dans ces ſortes d'occaſions.

Le Roi tient Conſeil.

Il n'abbandonnoit pas pour cela le ſoin des affaires. Le 18. de Fevrier il tint un conſeil, où aſſiſterent le Primat, l'Evêque de Plosko, les Caſtellans de Wilna & de Samogitie, le Grand Maréchal, le Grand Treſorier, les Vice-Chanceliers du Royau-

1699. me & du Duché & autres grands Officiers de l'Etat. On y prit les resolutions suivantes.

Resolutions qu'on y prend.

Que le Roi seroit prié de convoquer la Diéte générale à Varsovie pour le dernier de Mai suivant : Que l'on remettroit au Roi le choix des Commissaires qui devoient remettre aux Turcs, ou recevoir d'eux, les Forts dont la restitution avoit été stipulée à Carlowitz, & qu'on le supplieroit en même temps de ne confier cet emploi qu'à des personnes capables de s'en aquiter dignement : Que l'on accepteroit la mediation de l'Empereur, des Rois de Suede & de Dannemarc & celle des Etats Généraux des Provinces-Unies, pour terminer à l'amiable l'affaire d'Elbing, pourvû que l'Electeur de Brandebourg remît les choses en leur premier état, & qu'ensuite les conferences se tinssent à Elbing & non à Bresslau, que l'Empereur avoit indiqué pour lieu du Congrès. On laissoit cependant au Roi la liberté de passer outre, sans attendre la Restitution,

tion, au cas que lui & son Conseil le jugeassent à propos. 1699.

La Roi de Danemarck offre sa mediation.

Cet accommodement ne pouvoit manquer de Mediateurs. Dès le mois de Decembre de 1698. le Roi de Dannemarc avoit écrit à celui de Pologne, pour lui presenter ses bons offices & le porter à n'en pas venir aux extrémitez. Un des motifs de ses offres, c'est qu'il étoit garand des Traitez de Velaw, & de Bydgoft que les Allemans appellent Bromberg. Sa lettre fut d'autant mieux reçuë, que ces invitations à la douceur s'accordoient parfaitement avec les intérêts & les vuës de la Cour de Varsovie. Celle de Vienne prévoyoit les affaires qu'elle ne pouvoit pas manquer d'avoir sur les bras pour la Succession d'Espagne ; & il lui importoit fort d'étouser dès sa naissance une querelle qui auroit occupé par une Guerre civile des Troupes auxiliaires sur lesquelles elle comptoit en cas de besoin. Elle avoit souhaité d'attirer le Congrès en Silesie, & de procurer à Bresslau les avantages que ces sortes d'Assem-

1699. ſemblées apportent ordinairement aux Villes où elles ſe tiennent.

Le Roi de Suede offre auſſi la ſienne.

La Suéde qui n'avoit pas oublié le relief que lui avoit donné le titre de mediatrice au Congrès de Ryſwyck, étoit bien aiſe de ſe procurer encore la Mediation dans ce racommodement. Le Baron de Welling étoit arrivé en Pologne de la part de Charles XII. pour offrir les bons offices de ce Monarque. Ce Miniſtre qui a joué depuis un fort grand rolle dans les affaires de Suéde, étoit un Gentilhomme de Finlande; homme d'eſprit, inſinuant, mais voluptueux, & preſque toujours la dupe de ſes paſſions.

Caractere de ſon Miniſtre.

J'ai deja dit que la galanterie regnoit à la cour d'Auguſte. Welling étoit d'un caractére à y faire de grands progrès, le Roi le mit dans ſes parties de plaiſir, & ſans s'ouvrir à lui ſur les vuës qu'il avoit, il le pénetra ſi bien qu'il en tira toutes les lumieres qu'il ſouhaitoit. La reſerve dont il uſoit envers lui, fut d'autant moins ſoupçonnée, qu'il lui marquoit ſur des choſes indiferentes une entiere ouverture de cœur & une franchiſe fort ſeduiſante.

1699.

La France offre auſſi ſa mediation.

Il ſembloit que chacun s'empreſſât à détourner les mauvais effets d'une Rupture. Le Marquis des Alleurs, Envoyé de France à Berlin, eut ordre d'offrir à l'Electeur la Médiation de ſon maître. Frederic, c'eſt le nom de l'Electeur, n'eut garde de rejetter cruement une propoſition qui ne l'accommodoit pas. Il repondit qu'il auroit été charmé de pouvoir accepter les offres de ſa Majeſté Très-Chretienne, mais que comme il n'y avoit point eu d'autre Médiation que celle de l'Empereur, du Dannemark & des Provinces-Unies au Traité de Bydgoſt, il ne conviendroit pas d'ajouter de nouveaux Mediateurs, dans une Négociation qui rouloit ſur l'exécution de ce Traité que ces trois Puiſſances avoient garentie. Cette raiſon ſervit auſſi pour la Suéde.

Etat de la Lithuanie.

La Lithuanie changea de face après la ſoumiſſion des Sapieha. Quelques brouillons parlerent à la verité de former une confederation, & quelques Palatins du Duché offrirent ſous main au

1699. au Grand Général de le ſeconder, s'il vouloit faire quelque tentative pour ſe vanger de la Cour & de la Nobleſſe, qui l'avoient en quelque façon dégradé, en lui ordonnant de licentier ſon Armée. Mais ſoit que la Cour eût pris des meſures pour le retenir dans un reſpect neceſſaire, ſoit qu'il ne trouvât pas la partie aſſez bien liée pour faire une levée de bouclier ſur de pareilles aſſurances; ſoit enfin qu'il faille joindre enſemble ces deux motifs; il ne ſe prêta point aux vuës qu'on vouloit lui ſuggerer.

Zéle de la Nobleſſe du Duché pour le Roi.

En effet la Nobleſſe temoignoit être très-contente du Roi & lui promettoit un devouement inaltérable. Peu de jours après le Traité dont j'ai parlé, elle lui fit dire qu'il pouvoit compter d'avoir à ſon ſervice en Lithuanie cent mille cœurs & cent mille ſabres. Elle renouvella les mêmes offres & les mêmes aſſurances par ſes Deputez dans une Requête qu'ils lui preſenterent. Les principaux points de cette requête étoient; que la Nobleſſe du grand Duché de Lithuanie étoit prête à ſacrifier ſa vie & ſes biens

biens pour le ſervice du Roi en reconnoiſſance de la Protection qu'il lui avoit ſi hautement accordée, & en conſideration de ce qu'il lui avoit ſi fortement conſervé ſes priviléges pendant les troubles : Qu'elle le ſupplioit de vouloir honorer de ſa preſence la Lithuanie au moins tous les trois ans une fois; & de confirmer le dernier Traité d'Accommodement avec le parti contraire. Elle demandoit qu'il fût permis au Duché d'avoir perpetuellement un Secretaire à la cour, pour preſenter de temps en temps leurs remonſtrances à ſa Majeſté & pour ſigner toutes les depêches qui regarderoient leur pays; Qu'il fût defendu au Palatin de Marienbourg de ſe mêler d'aucune affaire qui regardât la Lithuanie. La Gratitude ne ſe bornoit pas au Roi. Par cette requête on le prioit de recommander à la prochaine Diéte Beichling ſon Conſeiller privé, & Flemming Général des Troupes Saxonnes, & d'obtenir qu'ils fuſſent tous deux naturaliſez, en conſideration des ſervices qu'ils avoient rendus dans l'accomodement menagé en dernier lieu. On lui re- 1699.

Sa reconnoiſſance envers Flemming & Beichling.

1699. recommandoit encore les Donati, familles de Volhinie & de Samogitie, qui lui avoient donné des marques d'une extréme fidelité. On lui demandoit enfin qu'il ne logât point de Saxons sur les terres des Ecclestastiques, ni sur celles de la Couronne, & qu'il revoquât le don de certaines terres dont le Revenu inaliénable, selon les loix fondamentales de l'Etat, est affecté à la depense de la table des Rois.

Auguste fait des dispositions pour la Guerre.

C'est ainsi que les difficultez s'applanissoient insensiblement en faveur d'Auguste. Quoi qu'il fût bien persuadé que les Puissances Médiatrices ne permettroient pas le Siége d'Elbing, il ne laissa pas de faire des preparatifs de Guerre, dans l'esperance qu'ils lui serviroient de pretexte pour augmenter les Troupes Allemandes, dont quelques requêtes reïterées lui demandoient le renvoi; Il se flattoit aussi que ces apprêts engageroient l'Electeur de Brandebourg à ne pas exiger trop à la rigueur toute l'étenduë de son droit. Il se trompa dans son calcul à ces deux égards.

Le Primat & une partie du Sénat s'y oppose.

Le Primat appuyé d'un bon nombre de Senateurs fut le premier à s'opposer au

dessein que le Roi paroissoit avoir 1699.
de se ressaisir d'Elbing par la force. Il craignit qu'un siége n'entrainât une Guerre, qui pour être soutenuë, demanderoit qu'on levât des sommes immenses, que l'Etat ne pourroit fournir.

L'Electeur de Brandebourg prend aussi des mesures.

L'Electeur n'eût pas plutôt apris que l'on faisoit marcher des Troupes de ce côté là, qu'il se tint plus que jamais sur ses gardes. Tandis qu'on levoit du monde à Dantzic où l'Artillerie Saxonne étoit enfin arrivée, & que l'on traçoit un Camp à Marienbourg, il apprit qu'il y avoit dans la Ville même d'Elbing un complot formé pout y introduire les Troupes du Roi. Ce fut assez pour prendre les precautions capables de déconcerter ce projet. Il mit dans la Place une Garnison beaucoup plus forte que celle qu'il avoit stipulée avec les Bourgeois; il leur ôta la garde des postes qu'ils avoient jusques alors occupez par eux-mêmes ou par leurs Milices. Il ota les clefs aux Magistrats, & attendit le succès de la Diéte qui devoit s'assembler & prendre

1699. une resolution decisive sur cette affaire.

Le Roi donne audience au Resident du Czar.

Le Czar parut même s'interesser aussi dans ce demêlé & son Resident dit dans une audience qu'il eut du Roi, que son Maître prioit instamment sa Majesté de donner satisfaction à l'Electeur, & de prendre un moyen convenable pour retirer cette Place de ses mains. Un mouvement que les Troupes Russiennes firent dans ce temps-là vers les frontieres de Pologne, fut d'abord mal expliqué par un assez grand nombre de gens. On lia cette demarche avec les paroles du Resident & on en conclut un peu legerement que le Czar étoit uni d'interêt avec l'Electeur & songeoit à l'appuyer. Cette idée devoit faire souhaiter aux Polonois que le Roi gardât en Pologne tout ce qu'il avoit d'Allemands; mais ils comptérent ce besoin pour rien. Moins effrayez du voisinage d'une armée Russienne & des aprêts de l'Electeur, que du peril où les Troupes Saxonnes mettoient la liberté de la Patrie, ils n'en furent par moins fermes à demander que l'on

l'on congediât toute cette Armée étrangere. 1699.

Cependant la Diéte generale étoit convoquée pour le 16. Juin. Les Diétes particulieres qui devoient la préceder, s'accorderent presque toutes à exiger qu'on ne déclareroit point la guerre à l'Electeur, & que l'affaire d'Elbing seroit terminée à l'amiable, par les bons Offices des Mediateurs; Que les Saxons sortiroient du Royaume & du grand Duché, & que l'on communiqueroit à la Diéte Generale les *Pacta conventa*.

Diéte de Varsovie.

L'ouverture de la Diéte se fit à Varsovie au jour marqué. L'Evêque de Posnanie celebra la Messe du St. Esprit, en presence du Roi & d'une partie du Senat. Les Nonces entrérent ensuite dans leur chambre, où l'on proposa l'élection d'un Maréchal. Sawiski, Marechal de la Diéte précedente, en faisoit encore les fonctions selon l'usage. Dès qu'il eut demandé que l'on lui choisît un Successeur, les Nonces en fort grand nombre déclarerent qu'ils n'y consentiroient point, jusqu'à ce que les Troupes

Election d'un Maréchal proposée. Pretentions des Nonces.

pes

1699. pes Saxonnes eussent été renvoyées & qu'on eût remis l'original des *Pacta Conventa*. Ils chargerent en même temps Sawiski de prier instamment le Roi de leur donner satisfaction sur ces deux articles.

La reponse du Roi fut à l'égard de la premiere demande, qu'il étoit bien resolu d'éxécuter la promesse qu'il avoit faite, qu'une partie des Saxons étoit deja renvoyée & arrivée aux frontieres de Silesie; que les autres étoient en marche, & qu'il n'en vouloit garder qu'un petit nombre auprès de lui. A l'egard des *Pacta Conventa*, le Roi dit aux Deputez de la Diéte, que l'original en avoit été enlevé au Palatin de Marienbourg avec la cassette où il étoit enfermé. Cet original n'étoit proprement qu'une copie authentique du Notaire chez qui la minute étoit demeurée; le Roi autorisa le Palatin de Plosko en qualité de Staroste de Varsovie, à ordonner à ce Notaire nommé Sobolewski d'en délivrer une nouvelle copie sur la minute. Sawiski proposa encore d'elire un Maréchal. Il

Il ne fut pas plus écouté que la veille, on refusa de procéder à cette Election, jusqu'à ce que les Troupes Saxonnes fussent entierement & effectivement sorties du Royaume : le Nonce de Chelm harangua sur ce sujet & insista vivement sur le maintien de la liberté & l'éxécution des Loix. Il poussa même la liberté jusqu'à dire ouvertement qu'en Pologne le Roi n'a droit d'agir que comme un Chef avec ses concitoyens & non pas comme un Seigneur avec ses sujets, ou ses esclaves : qu'un Roi ne devoit pas tenir la Chambre des Nonces & le Senat, comme assiégez par ses troupes, & que pour lui il étoit resolu de soutenir la liberté du pays, même au peril de sa vie. Le Nonce de Lencicie proposa que le Maréchal renouvellât ses instances auprès du Roi; il fut approuvé, & la Diéte ajournée à deux jours. 1699.

Ils demandent obstinément le renvoi des Troupes Saxonnes.

Le 19 fut employé à des Assemblées particulieres que tinrent entre eux les Nonces de quelques Palatinats, qui chercherent envain un moyen de terminer à l'amiable tous ces differens. Dans

Nouvelles Contestations.

1699. Dans l'Assemblée generale du 20. Sawiski apporta les nouvelles Réponses qu'il avoit reçuës du Roi. Sa Majesté, leur dit-il, m'a confirmé la promesse qu'elle a faite de renvoyer les Troupes Allemandes, & la plupart sont déja en marche pour cela. Il demanda ensuite que l'on procedât enfin à l'Election d'un Maréchal. Les sentimens furent partagez; quelques-uns pretendoient qu'il falloit auparavant que les Saxons fussent entierement sortis du Royaume. Sawiski leur fit entendre que l'Election d'un Maréchal étoit un préliminaire essentiel; que l'Assemblée n'étoit une veritable Diéte qu'après qu'elle s'étoit donné un Maréchal; & que cette deliberation devoit précéder toutes les autres; Qu'en tout cas cette démarche ne les engageoit à rien, puisque celui qui seroit élu, ne pouvoit rien changer à leurs Instructions, ni diminuer la liberté de leurs Suffrages. Ces raisons determinerent & alloient lever cet obstacle, lorsque les deux Polognes & le Duché recommencerent leurs contestations pour le tour.

Les

Les Séances du 22. du 23. du 26. se consumerent en disputes qui s'aigrissoient de plus en plus jusqu'au 29. que le Primat arriva à Varsovie. Il y fit son entrée avec éclat & le lendemain il eut une longue audience du Roi à laquelle tous les Senateurs furent presens. 1699.

Arrivée du Primat.

Le 1. Juillet il sembla que la presence du Primat eut rendu le calme à l'Assemblée. Le choix du Maréchal dont on n'avoit pu convenir en dix Séances, fut paisiblement reglé en moins de deux heures & tomba sur Scucka Referendaire de la Couronne & l'un des Nonces de la grande Pologne. On deputa ensuite au Roi pour lui notifier cette Election, & pour le prier de renvoyer incontinent les Troupes Saxonnes. Auguste approuva le choix de la Diéte, & repondit à l'egard des Troupes, qu'une bonne partie étoit déjà sortie du Royaume; Que le reste suivroit, aussitôt que tout le Senat temoigneroit être unanimement de cet avis; Qu'il assembleroit un grand Conseil de Senateurs le surlendemain, & que les

Scucka est fait Maréchal.

Dé-

1699. Députez pourroient s'y trouver.

Remonſtrances du Roi à la Diéte.

Cette propoſition fut d'abord aſſez mal reçuë des Nonces. Ils s'opiniatroient à ne vouloir entrer en deliberation ſur aucune affaire, avant qu'on leur eut donné des aſſurances autentiques de la ſortie de tous les Saxons; à la reſerve de douze cens qu'ils accordoient au Roi pour ſa Garde. Auguſte voulant couper court à toutes les chicanes des Nonces, fit remontrer le 7. en pleine Diéte, qu'il étoit informé que des gens mal-intentionnez lui imputoient le deſſein d'opprimer la liberté, en entretenant des Troupes étrangeres; & qu'il ſe ſentoit obligé de proteſter contre les bruits faux & calomnieux, que l'on affectoit de repandre à ce ſujet. Il declaroit en même tems, que pour diſſiper toutes les craintes & lever tous les ſcrupules, il étoit reſolu de renvoyer ſes Troupes en Allemagne; mais qu'il ne le feroit que quinze jours après la fin de la Diéte, pouvû qu'on y eût pris les précautions convenables pour la ſureté de ſa perſonne.

Les Nonces & les plus moderez ne trou-

trouverent que de l'équité dans cette conduite, & pour donner au Roi la ſatisfaction qu'il demandoit, on dreſſa auſſitôt un acte d'Aſſociation, pour affermir ſon autorité & aſſurer ſa perſonne. Il fit lire publiquement les *Pacta Conventa* qui lui accordent une Garde particuliere de ſix mille hommes. Cette lecture produiſit l'effet qu'il en avoit attendu. Les eſprits en parurent moins échaufez; & montrerent plus de diſpoſition à ſe relâcher ſur cet article: & les deliberations commencerent à prendre un meilleur train. 1699.

Il donne audience aux Nonces.

Les Nonces allerent quatre jours après à l'Audience du Roi, qui les reçut dans une Salle d'Audience magnifiquement ornée. Il étoit aſſis ſur un Trône de velours cramoiſi chamarré de gallons & de franges d'or. Le Cardinal Radziewski, quelques autres Prelats, & pluſieurs Seigneurs Polonois & Allemands, environnoient le trône & étoient placez ſelon leurs rangs. Les Nonces entrerent ayant à leur tête le Maréchal qui les preſenta au Roi, & s'etendit amplement ſur

1699. la haute naissance, la bravoure, le courage, & la fidelité de ces Seigneurs. Il le pria de prendre une entiere confiance en eux & de leur en donner une veritable preuve, en renvoyant les Saxons dans leur patrie. Le Chancelier de la Couronne repondit au nom d'Auguste en des termes, dont les Nonces parurent contens. Ils baiserent tous la main du Roi & se retirérent.

Heureux succès de la Diéte.

La Diéte continua ensuite de deliberer avec une extréme assiduité. Il étoit à craindre que le temps prescrit par l'usage, ne fût trop court, & qu'elle ne se separât sans Conclusion. La discorde qui y avoit d'abord presidé, avoit fait perdre des jours precieux. C'est une coutume établie qu'après que le Senat & les Nonces ont deliberé separément, ils se réunissent pour ne plus former qu'un Corps, qui en presence du Roi, resume toutes les Resolutions qui ont été prises. C'est alors que toute la Majesté de l'Etat se trouvant réunie dans cette auguste Assemblée, donne force de Loi à tout ce qu'elle a jugé à propos de statuer. Quand

Quand cela manque, la Diéte a été infructueuse & inutile. Celle-ci commencée sous les auspices les plus sinistres d'une discorde generale entre le Chef & les Membres, se termina le plus heureusement du monde. 1699.

Sage conduite du Roi.

Ce succès fut en partie un effet de la moderation avec laquelle Auguste se conduisit. Il desarma, pour ainsi dire, par sa patience & par sa douceur, l'ardeur petulante & seditieuse de la plupart des Nonces, qui n'étoient venus à la Diéte, que pour l'y traverser de concert. Il assista aux Sessions sur tout les sept derniers jours, & son habileté lui servit plus d'une fois à hâter la conclusion de la Diéte. Il ne voyoit pas plutôt paroître un sujet de désunion, qu'il y apportoit un prompt remede. Dans la derniere séance qui se tint le 30. il demeura vingt heures entieres sur son trône, afin d'engager par cette perseverance, les membres de la Diéte à finir la grande affaire qui les avoit assemblez.

Prudence du Marechal.

La prudence du Maréchal Scucka y contribua aussi beaucoup. Il se servit

1699. vit de l'autorité que ſa charge lui donnoit, pour retenir les Nonces dans les termes d'une ſage & modeſte Liberté. L'un d'eux ayant commencé à s'emporter d'une maniere peu reſpectueuſe contre la Cour, il lui impoſa ſilence, & ce qui fut regardé comme un ſujet d'étonnement, il en fut generalement approuvé & loué par les autres Nonces. Il rétablit un eſprit de paix dans les aſſemblées, & l'on travailla avec une activité unanime à reparer le temps que l'on avoit malheureuſement perdu. On fit plus. Par une condeſcendance dont les exemples ſont fort rares, la Diéte accorda deux jours au de-là du temps que l'uſage a determiné pour la durée des Diétes, & elle l'employa ſi utilement qu'elle termina enfin les Points qui etoient le principal objet de ſes deliberations. Voici les principaux Reglemens qu'elle fit.

Reſultat de la Diéte.

On confirma d'un conſentement unanime le projet d'acte pour la ſureté & l'autorité du Roi, & on en fit une Conſtitution qui condamne à des peines très rigoureuſes quiconque attenteroit

roit à la Perſonne du Roi, ou au reſpect dû à ſa Dignité, & quiconque auroit la temerité de ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance, en quelque maniére que ce fût. Il fut ſtatué que tous les Domeſtiques Saxons & autres étrangers qui avoient été juſqu'alors en Pologne & qui dependoient de la Cour du Roi, y reſteroient comme auparavant; Que ſa Majeſté pourroit toujours avoir dans le Royaume ſix Miniſtres ou Conſeillers d'Etat pour les affaires de Saxe; mais Auguſte voulant ôter juſqu'aux moindres ſujets d'ombrages, declara qu'il ſe contentoit de deux. A l'égard des Troupes Saxonnes on regla que ſa Majeſté pourroit retenir en Pologne, outre les deux Regimens des Gardes à pied du Roi & de la Reine, douze cens Gardes à cheval ſous le nom de grands Mouſquetaires & de Trainebandes *. Qu'il reſteroit en Lithuanie un pareil nombre de Troupes Saxonnes & que le tout ſeroit entretenu aux depens de la Republique. Pour les Trou-

1699.

* Les Allemands les nomment Trabands.

1699. Troupes Polonnoiſes, il fut reſolu de leur payer huit quartiers d'arrerages qui leur étoient dûs, & le Roi fut autoriſé à les mettre en meilleur état & de les payer par les voyes qu'il jugeroit les plus convenables. Comme le temps ne ſuffiſoit pas pour examiner les affaires particulieres, on en remit la diſcuſſion à la premiere Diéte generale.

Le Primat ſigne l'acte d'Election du Roi.

Auguſte avoit eu dès le premier jour de la jonction des deux Chambres, le plaiſir de voir le Primat ſigner avec le grand Chambellan Bielinski l'Acte de ſon Election; & cette formalité qui manquoit encore à tout ce qui s'étoit fait juſqu'alors, acheva de l'affermir ſur le Trône. Ce fut vers la fin de la Diéte qu'il diſpoſa de pluſieurs charges conſiderables. Il confera celle de Grand Maréchal de Lithuanie au Prince Sapieha, dont le Pere l'avoit long-temps poſſedée; celle de Maréchal de la Cour au Prince Wienowski, celle de Grand Chancellier de Lithuanie au Prince de Radziwil, & celle de Vice-Chancellier de Lithuanie que ce der-

Le Roi diſpoſe des charges & des Evêchez.

nier rempliſſoit, à Scucka Referendaire de la Couronne & Maréchal de cette Diéte. L'Evêché de Cracovie étant venu à vaquer, le Roi y transfera l'Evêque de Cujavie qui lui avoit rendu de ſi grands ſervices & par cette promotion l'Evêché de Cujavie fut conferé au Comte de Denhof Evêque de Przemiſlie. Ce Seigneur qui étoit Grand Chancellier de Pologne, eut pour Succeſſeur dans cette charge le Comte de Tarto qui n'avoit été juſques-là que Vice-Chancellier. 1699.

Délais des Turcs pour ne point rendre Kaminieck.

La reſtitution de Kaminieck qui devoit ſe faire ſelon le Traité, immediatement après les ratifications, ſe differoit néanmoins ſous divers pretextes. Les Miniſtres de la Porte ne ſe déſaiſiſſoient qu'à regret d'une Place de cette importance. Chagrins de n'avoir pu ſe diſpenſer de cette promeſſe, ils eſſayerent tous les moyens les plus plauſibles pour en éluder l'éxécution. Cet article étoit ſi oppoſé à leur principes, qu'ils croyoient commettre un ſacrilege en le rempliſſant. Les Gens de Loi voulurent un

1699. un mal mortel aux Visirs, d'avoir cédé un Point si considerable. Mais ceux-ci leur fermerent la bouche par cette reponse : Donnez-nous des forces, leur disoient-ils, & nous maintiendrons les Loix. Si vous n'en avez point à nous fournir, ne nous faites point un crime du seul expedient qui nous restoit, pour sauver l'Empire d'une totale destruction.

Quand le temps de remplir les conditions du Traité fut venu, que ne firent-ils point pour en retarder l'effet ! D'abord, le Seraskier n'avoit pas encore reçu les ordres necessaires ; ensuite, ils vouloient faire la recolte des grains qu'ils avoient semez. Ils remirent aussi la restitution après que le Staroste de Chelm, Envoyé extraordinaire de la République à la Porte, auroit été admis à l'Audience du grand Seigneur. Cette Audience ayant été donnée, ils trouverent d'autres défaites. Tant que le Roi & la République furent peu d'accord, leur desunion flatoit les Turcs de quelque esperance. Ils avoient au moins une raison à oposer aux sommations qu'on leur faisoit d'é-

d'évacuer cette Forteresse. Nous nous sommes engagez, disoient-ils, à rendre la place au Roi & à la République de Pologne. La réunion de l'un & de l'autre leur ota ce subterfuge. On leur presenta un ordre signé du Roi, du Primat & des Principaux Chefs de la République. 1699.

Le Bacha qui y commandoit, ne pouvant plus resister, remit enfin une Porte de la Ville aux Commissaires Polonois, avec promesse de l'abbandonner entierement dans sept ou huit jours. Pour mieux l'engager à tenir parole, on lui promit un magnifique present. Ce genre d'instance qui est rarement inutile, eut son effet ; & les Troupes Polonoises prirent possession du Corps de la Place. Le lendemain le Suffragant de l'Evêché de Chelm, consacra les Eglises Paroissiales, fit exhumer les Turcs qui y avoient été enterrez, & porter leurs corps en des *Tubez*, ou lieux destinez à la sepulture des infidelles. On fut trois jours occupé à purifier ces temples & le 25. on celebra la premiere Messe dans l'Eglise de la Trinité ;

Ils le rendent à la fin.

 Elle

1699. Elle fut suivie du *Te-Deum* & des salves du canon & de la mousqueterie. Le Bacha assura le Général Polonois qui lui succedoit au gouvernement de cette place, qu'il lui eût été plus doux de mourir en la deffendant, que de la rendre ainsi de gré à gré.

Le Roi se dispose à aller en Saxe.

Il faut revenir à Varsovie. Le Roi s'y disposoit à partir pour ses Etats d'Allemagne où sa presence étoit devenue necessaire. La Diéte étoit separée & la plupart des Nonces étoient retournez dans leurs Provinces. Le Senat s'assembla & l'on crut qu'il alloit commencer par arranger certaines affaires que la Diéte avoit renvoyées à sa decision; mais il donna ses premiers soins à deliberer sur le Voyage du Roi. Ce Prince n'avoit pas cru qu'il fallût en parler à la Diéte. Il avoit craint que ce ne fût donner matiere à des contradictions, qui consumeroient inutilement un temps precieux & lui feroient perdre le fruit de tant de travaux. Il se contenta donc de notifier sa resolution au Senat. Il parut par l'événement qu'on ne regardoit pas cet objet du même point

point de vue que lui; & qu'on en faisoit une affaire capitale. 1699.

Le Senat delibere sur ce Voyage.

Les avis des Senateurs furent partagez. Quelques-uns plus attachez à l'utilité de leur patrie qu'à la personne du Roi, représenterent qu'il ne pouvoit s'absenter dans un temps où sa presence étoit necessaire pour faire exécuter les resolutions de la Diéte, pour reparer les brêches faites par de longs desordres, & pour rendre à la République sa premiere tranquilité; D'autres ajoutoient que les Troupes Saxonnes étoient encore en Pologne; & que si le Roi les y laissoit, on ne pourroit s'adresser à lui pour lui demander l'éxécution de sa parole Royale. Le parti opposé repondit que ce voyage étoit necessaire au Roi pour deux besoins également importans, l'un d'aller prendre les Eaux de Toplitz, l'autre de faire un court séjour dans ses Etats d'Allemagne, à qui il ne devoit pas moins ses soins paternels qu'à son Royaume. Il s'agit, disoient-ils, d'une santé qui doit être précieuse à tous les bons Patriotes. Le bien de la République dépend de la conservation

1699. tion du Roi, & ce feroit s'y prendre mal pour retablir le Royaume, que de s'oppofer au parfait retabliffement de celui qui en eft le Chef. Il y auroit de la dureté à refufer au Monarque un foulagement que le moindre Particulier a droit de prendre, quand il le juge à propos. A ce prix, ajoutoient-ils, le Roi auroit achetté trop cher fa Couronne, fi pour la porter il étoit reduit à perdre fon droit naturel; & comme il n'a pas renoncé à fes Etats hereditaires, il eft jufte qu'il les vifite & qu'il confole des Peuples qui fouffrent encore affez de ne l'avoir pas toujours avec eux. Ils finiffoient en démontrant que fa Majefté pouvoit bien s'abfenter pour quelques mois, fans que cela fit aucun tort au Gouvernement; puifque le Senat agiffant toujours par fon autorité, & pour ainfi dire, fous fa Couronne, rien n'empêchoit que l'ordre ne fût maintenu avec la même prudence & avec la même vigueur.

Refolutions du Senat.

Le Senat s'affembla depuis le 12. d'Août jufqu'au 15. & prefenta le refultat de fes Conferences au Roi, qui en ap-

approuva les douze principaux articles. En voici les plus importans: 1699. Qu'avant le depart du Roi on envoyeroît des Lettres Circulaires dans tous les Palatinats pour leur notifier les fujets de fon voyage; Que les deux Grands Maréchaux logeroient l'Armée où ils jugeroient à propos; Que le Général de la grande Pologne nommé pour l'Ambaffade de Conftantinople, recevroit de la Treforerie cinquante mille écus & fon Secretaire trois mille; Que l'on donneroit vingt mille florins au Miniftre qui devoit aller de la part du Roi & de la Republique dans la Crimée avec le prefent de dix mille Ducats, promis au Khan de la petite Tartarie en faveur du Traité de Carlowitz; Que les Treforiers continuëroient d'affembler les Revenus publics; Que les Secretaires des Ambaffadeurs Mediateurs, ou autres qui pourroient venir d'Andrinople, chargez de quelque commiffion, feroient d'abord expediez & auroient chacun douze cents écus pour les fraix de leur voyage; Qu'on feroit une gratification de deux mille florins à chacun des feize Députez de l'Armée; Que le

1699. la liquidation de ce qui étoit dû aux grands Généraux seroit renvoyée à la premiere Diéte generale ; Que l'on employeroit une somme de cent mille florins à l'achat des Provisions necessaires dans les Forteresses & qu'enfin le Roi nommeroit des Commissaires pour tâcher d'ajuster à l'amiable l'affaire d'Elbing.

Conseil de Regence établi.

Il ne restoit plus à Auguste qu'à établir un conseil de regence, qui gouvernât le Royaume jusqu'à son retour. Le Primat assisté d'un certain nombre de Senateurs & de grands Officiers du Royaume & du Duché, fut le depositaire de l'autorité Royale, & fut chargé par le Roi de concerter avec ses Collegues & avec les Ministres de l'Electeur, un accommodement qui étoit également souhaité des deux partis. Le Roi nomma pour Commissaires l'Evêque de Cujavie, le Palatin de Marienbourg & deux Castelans; & donna une audience fort gracieuse à Werner Résident de Brandebourg. Ce Ministre étoit revenu à Varsovie depuis quelque temps. Il est vrai qu'on lui remit un Me-

Commissaires nommez.

Memoire par lequel il paroissoit que la Pologne avoit sur le Brandebourg des pretentions dont elle se croyoit en droit de demander la compensation avec celle de l'Electeur. Mais cette difficulté n'étoit pas tant une défaite pour traverser l'accommodement & amuser le tapis, qu'un pretexte honorable pour entamer les conferences, & engager la négociation. De son côté l'Electeur fit un accueil très favorable à Galeski Ministre de Pologne. On cessa de part & d'autre ces marches de Troupes & ces mouvemens inquiets, qui avoient repandu l'allarme dans tous les Etats voisins. 1699.

Depart du Roi pour la Saxe.

Le Roi ayant pris ces arrangemens & pourvû à la tranquilité du Royaume durant son absence, partit de Varsovie le 25 d'Août, avec fort peu de suite, coucha le lendemain à Lowitz chez le Primat, qui s'y étoit rendu pour l'y recevoir, & arriva à Dresde le 5. Septembre.

Negociations sur l'affaire d'Elbing.

L'Affaire d'Elbing n'étoit pas encore fort avancée. La République étoit déja convenuë de payer à l'Electeur

1699. teur les trois cents mille écus mais il en demandoit quatre cent mille ; & vouloit n'évacuer la ville qu'après qu'il auroit des suretez suffisantes pour cette somme. On proposa de lui donner en engagement les places de Putzigh, Marienwerder & Polonga ; ce plan fut rejetté par le Senat. On offrit aussi de donner à l'Electeur une partie des Pierreries de la Couronne ; il refusa de les prendre, & allegua pour raison que ce gage seroit pour lui un meuble inutile, qui ne lui rapporteroit aucun interêt, tant qu'il lui demeureroit. Il se seroit peut-être mieux accommodé de la proposition que firent quelques particuliers. C'étoit d'éteindre cette dette en consentant de ne plus envoyer de Commissaires Polonois dans la Prusse que possedoit l'Electeur, lorsqu'on feroit hommage à ses successeurs ; & de le dispenser pour lui & pour eux de l'obligation où il étoit de reconnoître le haut Domaine de la Pologne & de la secourir de 1500. hommes au cas qu'elle fût attaquée par une Puissance étrangere. On ne jugea pas à propos de sa-

crifier à cette somme des Droits aussi precieux que ceux-là. 1699.

La négociation traîna jusqu'à l'hyver, & parut même quelque temps assez traversée, pour n'en pas esperer un succès heureux. Cependant le Baron d'Overbeek étoit venu à Varsovie en qualité d'Envoyé, pour y travailler de concert avec le Resident Werner. Il tint ferme & declara au Primat, que l'Electeur ne se relâcheroit point des quatre cents mille Ecus & des suretez. Mais un voyage qu'il fit à Berlin, porta cette Cour à s'éloigner moins des Propositions qu'on lui faisoit. A son retour les choses prirent une face toute differente. Ce Ministre & le Resident furent admis le 11 Decembre dans l'Assemblée des Senateurs. On les y reçut avec de grandes marques d'estime & d'amitié ; ils y declarérent, au nom de leur maître, qu'il se contentoit des trois cens mille écus offerts, & qu'il acceptoit pour nantissement de la somme, de recevoir les pierreries de la Couronne.

On en dressa aussi-tôt un Traité,

 qui

1699. qui fut ſigné le lendemain. Il conſiſte en neuf articles. Le premier contient une promeſſe reciproque de ne garder jamais de reſſentiment, tant pour la priſe d'Elbing que pour tout ce qui avoit été dit, écrit, & publié à ce ſujet; de rétablir entre les deux puiſſances Contractantes une ſincere amitié, une union inviolable & une alliance perpetuelle, conformément aux anciens Traitez & aux nouveaux. Celui de Velaw eſt expreſſément nommé. Le ſecond Article fixe l'évacuation d'Elbing au 1. Fevrier de 1700. ſans en alterer en aucune maniere les anciennes fortifications. Troiſiémement l'Electeur promettoit d'y laiſſer tout ce qu'il y avoit trouvé, & de n'en emporter que ce qu'il y auroit fait tranſporter depuis la priſe de poſſeſſion. En quatriéme lieu le Roi & la République de Pologne promettoient de payer fidellement à l'Electeur, dans la Ville de Varſovie, trois mois après la tenuë de la prochaine Diéte générale du Royaume, la ſomme de trois cents mille Reichſdales, &, pour plus grande ſureté, de remet-

Traité entre la Pologne & l'Electeur pour la reſtitution d'Elbing.

mettre la veille de l'Evacuation d'Elbing, entre les mains de l'Electeur ou d'un Commiſſaire autoriſé, les joyaux de la Couronne, dont il ſeroit fait un inventaire ſigné & ſcellé, afin de les rendre en nature & au même état, lorſque le payement ſe feroit ſelon l'accord. Le V. Article permettoit à l'Electeur, en cas que l'on manquât au payement, non ſeulement de retenir les pierreries engagées, mais encore de ſe reſaiſir d'Elbing & de ſes Domaines, pour en jouïr juſqu'à l'entier payement. Les quatre autres articles regardoient quelques legers demêlez qui furent reglez à l'occaſion de ce Traité. 1699.

Au jour marqué les Troupes de Brandebourg ſortirent d'Elbing, le ſoir aux Flambeaux; les pierreries avoient été conſignées aux Commiſſaires; & le lendemain les Commiſſaires Polonois firent chanter le *Te-Deum* dans la Principale Egliſe, & convoquerent le Magiſtrat pour le jour ſuivant. Ils lui reprocherent la lâcheté avec laquelle il avoit ouvert les portes de la ville aux Troupes de l'Electeur,

Cette place eſt renduë aux Polonois.

1699. teur. Ils lui remontrérent ensuite la peine qu'il avoit encouruë par cette faute & le châtiment que meritoit sa conduite, si le Roi & la République, rappellant pour la Ville d'Elbing leur tendresse Paternelle & Maternelle, n'avoient pas ordonné de la traiter avec douceur. Les Magistrats allegueront diverses raisons pour se justifier, & les Commissaires en apporterent d'autres pour les convaincre qu'ils avoient merité de perdre leurs Privileges. Le but n'étoit pas de les leur ôter. On ne vouloit que les mettre en état de compter pour une grace les conditions auxquelles on les leur laissoit. Les voici.

Conditions imposées à la Ville d'Elbing par les Polonois.

Il fut reglé, que lors qu'il seroit question de retirer les pierreries de la Couronne, la Ville d'Elbing seroit tenuë de fournir cinquante mille Ecus pour son contingent: Qu'au lieu de deux cents Soldats qu'elle entretenoit d'ordinaire pour la Garde des postes, elle auroit trois cens Hommes d'Infanterie & trente Cavaliers; & qu'au cas de danger elle augmenteroit ces Troupes jusqu'à deux mille Hommes ef-

effectifs: Qu'elle prendroit à son service un Officier fort experimenté en qualité de Commandant, lequel prêteroit un serment fort ample, dont la formule seroit prescrite par les Commissaires. Qu'outre l'ancien serment le President du Conseil seroit tenu de jurer, qu'il ne rendroit jamais la Ville à qui que ce fût; à moins qu'elle ne fût reduite à la derniere éxtrémité; & enfin que l'on accorderoit aux Catholiques Romains & à leur Eglise quelques nouveaux Privileges specifiez dans le Traité. Telle fut la fin d'une affaire sur laquelle Auguste n'auroit écouté que son courage & les premiers mouvemens qu'excita en lui l'entreprise de l'Electeur, si la Nation Polonoise l'eût secondé; mais les troubles de son Royaume le retinrent. Quand il put tout envisager de sens froid, il prit le seul bon parti; & la République lui ayant marqué qu'elle souhaitoit, que cette vieille querelle fût terminée par un accommodement, il lui en laissa tout le soin & tout le détail, & se conserva l'amitié de 1699.

 l'E-

1699. l'Electeur, qui lui étoit nécessaire pour l'execution des plans qu'il avoit formez.

Troubles dans le Holstein.

Un orage s'élevoit du côté du Holstein. Les Troupes Danoises & Suedoises s'y assembloient ; & il n'y avoit guére que la mauvaise saison, qui empêchât de commencer les hostilitez. Les Princes du Nord, jeunes pour la plupart & avides d'acquérir de la gloire, ne virent pas plutôt les apparences de rupture qu'ils chercherent à être de la Fête. Mais il convient de déveloper l'origine de cette guerre, source de tant de grands événemens & qui produisit d'étranges révolutions.

Par qui ce Duché est possédé & à quel titre.

Les Duchez de Holstein-Gottorp & de Sleeswich, en vertu des Traitez de famille, étoient possedez en commun par les Rois de Dannemarc & par les Ducs de Holstein-Gottorp ; & depuis le régne de Christian III. ces deux Duchez étoient possédez conjointement. Le Roi de Dannemarc n'y pouvoit rien changer sans le Duc ; & le Duc n'y pouvoit rien changer non plus sans le Roi. Cette union avoit con-

continué jusqu'à Christian Albert, 1699. Duc de Hostein-Gottorp, à qui il en avoit coûté sa Souveraineté, pour avoir cherché à donner atteinte aux Traitez. Il avoit été rétabli dans ses Etats par le Traité d'Altena. Le Prince Frideric, son fils aîné qui lui avoit succédé en 1695, ne respiroit que l'indépendance & l'abolition de la Communauté établie par les pactes de famille. Dans cette vuë il avoit fait une alliance étroite avec la Suede, il avoit augmenté ses Troupes ; il avoit pris des soldats étrangers à son service ; & il s'étoit mis en devoir de fortifier diverses Places, ce qui pouvoit être regardé comme autant d'innovations.

Entreprises du Duc.

Frideric IV. Roi de Dannemarc, voyant la mauvaise intention du Duc dans ces démarches irréguliéres, songeoit à en arrêter le cours. Deja il avoit rassemblé des Troupes dans le Holstein ; il avoit sommé le Duc de démolir les forts qui avoient été élevez, & l'avoit menacé en cas de refus de les faire raser par ses propres Troupes.

Le Roi de Dannemarc cherche à en arrêter le cours.

1699. Les Puiſſances, garantes du Traité d'Altena, ſuſpendoient pourtant encore la rupture par leurs Négociations. Mais il n'y avoit aucun concert entre elles: l'Angleterre, la Hollande & le Duc de Zell, menaçoient de ſecourir le Duc de Holſtein, au cas que le Roi de Dannemarc fît attaquer les Forts de ce Prince. Les Miniſtres de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg, demandoient que les Troupes Suédoiſes ſe retiraſſent du Holſtein, & que le Roi de Dannemarc donnât ſa parole, que ſes Troupes ne feroient aucun mouvement. Le Roi de Suede, jeune Prince, impatient de ſignaler ſa valeur, ſe ſentoit porté à ſe depouiller du caractére de Mediateur, pour donner au Duc tous les ſecours, que le titre de beau-frere & celui d'Allié pouvoient lui faire eſpérer. Le Roi de Pologne, qui étoit auſſi Médiateur, conſeilloit au Roi de Dannemarc, de faire valoir ſes droits par les armes, puiſqu'il ne pouvoit rien obtenir par la Négociation; & il lui offroit un ſecours de huit mille hommes, con-

La rupture eſt ſuſpenduë.

Offres d'Auguſte au Roi de Dannemarc.

for-

formément à la teneur de l'alliance qu'ils avoient enſemble. 1699.

Ce Prince avoit ſes raiſons pour faire ces offres: il entretenoit la balance entre les deux Rois du Nord; il ſatisfaiſoit à ſes engagemens, & trouvoit l'avantage de donner de l'occupation à ſes Troupes. Il y avoit une difficulté. Il falloit obtenir de l'Electeur de Brandeboug le paſſage ſur ſes terres. Auguſte l'envoya demander par le Général Flemming, & le Roi de Dannemarc le fit ſolliciter par le jeune Comte de Reventlau. Ces deux Miniſtres échouérent dans leur Négociation. La Cour de Berlin leur déclara, que puiſque perſonne n'avoit encore declaré la guerre au Roi de Dannemarc, elle croyoit devoir empêcher la rupture, plutôt que d'y contribuer en favoriſant le paſſage qu'on lui demandoit; qu'elle ne pouvoit accorder le paſſage aux Troupes auxiliaires, ſans expoſer le Cercle de la Baſſe-Saxe à devenir le Theâtre de la guerre; ce qui ſeroit contraire au *Condirectorium*, dont les principaux devoirs étoient d'entretenir la

Quels motifs il a en les faiſant.

L'Electeur de Brandebourg lui refuſe le paſſage.

 paix

1699. paix dans le Cercle, & de n'y rien faire ſans la participation des autres Directeurs ; & qu'enfin les Médiateurs étant occupez à Hambourg à procurer la ſatisfaction que le Roi de Dannemarc pouvoit demander, il convenoit d'attendre le Reſultat de ces Conférences.

Partialité de ce Prince.

Il y avoit quelque choſe de ſpecieux dans cette reponſe ; mais dans le fond la partialité s'y faiſoit ſentir. On y ſuppoſoit que perſonne n'attaquoit le Roi de Dannemarc ; comme ſi l'innovation du Duc de Holſtein, ſoutenuë des forces de la Suede, n'étoit pas une aggreſſion formelle & un violement manifeſte des Traitez, ſur la bonnefoi deſquels la Cour de Coppenhague avoit droit de ſe repoſer.

Les Polonois ne peuvent ſouffrir les Saxons.

Cependant les Polonois ne pouvoient ſouffrir les Saxons ſur leurs terres : ils en tuoient tous les jours quelques-uns ; & de tems en temps la Nobleſſe des Provinces où ils ſe trouvoient en quartiers, menaçoit de monter à cheval, pour les chaſſer de la Pologne. Depuis la fin de la Sciſſion, on avoit vu

vu errer ces Troupes de Province en Province, & changer de Quartiers à tous momens, pour éviter les effets de l'inquietude & de la jalouſie des Polonois. Le Roi qui avoit été obligé de ſe rendre à Dreſde, étoit hors d'état d'apporter de ſi loin quelque reméde à ces maux. C'étoit tout ce qu'il auroit pu eſpérer, s'il eut été préſent. Le Primat avoit beau le ſolliciter de ſe rendre à Varſovie : Sa préſence n'étoit pas moins néceſſaire à Dreſde, où les Etats de l'Electorat ſe trouvoient alors aſſemblez. Il prétendoit en obtenir un ſubſide extraordinaire, & les engager à mettre les Milices en état de marcher au prémier commandement ; quoiqu'il ne dît point l'uſage qu'il en vouloit faire. Il n'eut pas lieu de ſe repentir d'avoir reſiſté aux ſollicitations du Primat. Les Etats de Saxe lui accordérent ſes deux demandes. Le ſubſide fut même d'un million de florins d'Allemagne. 1699.

Les Cours de l'Europe travaillent à prévenir la guerre.

Pendant ce tems-là les principales Cours de l'Europe travailloient à l'envi, pour prévenir l'incendie qui étoit prêt à s'allumer dans le Nord. L'Empe-

1699. pereur entre autres ſollicitoit puiſſamment le Roi de Pologne, de ne point ſecourir le Dannemarc contre la Suéde. Mais il travailla inutilement. Auguſte y trouvoit un double avantage : d'un côté il avoit un prétexte pour retenir ſes Troupes Saxonnes, dont la République le preſſoit de débarraſſer le Royaume ; de l'autre il avoit un moyen pour occuper ces Troupes ſans qu'elles fuſſent à charge aux Polonois. Il trouvoit même une nouvelle facilité pour l'éxécution de ce deſſein ; car l'Electeur de Brandebourg lui avoit promis de ne plus s'oppoſer au paſſage de ſes Troupes. Mais la nuée creva du côté qu'on l'attendoit le moins. Dans le tems que tout le monde comptoit de voir les Troupes Saxonnes marcher au ſecours du Dannemarc, & porter la terreur dans le Holſtein : tout d'un coup on les vit tourner vers la Livonie, fondre ſur cette Province, emporter d'emblée le Fort de Kober, & ſe préparer à former le blocus de Riga.

Irruption des Saxons dans la Livonie.

Surpriſe qu'elle cauſe.

Cette irruption ſurprit d'autant plus, qu'on ne pouvoit ſe perſuader que

que ce fût l'effet du zéle d'Auguſte 1699. pour un Allié, qui n'étoit encore que menacé, & que la Suéde promettoit de ne point attaquer, s'il laiſſoit le Duc de Holſtein en repos ; outre qu'il n'y avoit encore aucune déclaration de guerre. Mais on apprit bientôt, que c'étoit le fruit des conſeils de Patkul, ce célébre Capitaine de la Nobleſſe de Livonie, qui eut le zéle de ſe ſacrifier pour la défenſe des privileges de ſa Patrie. Il s'étoit ſauvé des priſons de Stockholm, où le Roi Charles XI. l'avoit fait condamner à avoir le poing coupé & à perdre l'honneur, la vie & les biens. Il avoit apporté en Pologne tout le reſſentiment, que peut inſpirer une pareille ſentence à un homme d'honneur perſuadé de ſon innocence. Il repréſenta au Roi de Pologne la facilité de la conquête d'un Pays, où la Nobleſſe comme le Peuple gemiſſoit ſous le poids de la tyrannie.

Cependant comme il étoit de la bienſéance, de donner quelque couleur de juſtice à une entrepriſe de cette nature. Au defaut d'un Manifeſte,

1699. te, & pour ſuppléer en quelque maniére la Déclaration de guerre, qui avoit été omiſe; Flemming, Général en chef des Saxons, juſtifia ſes hoſtilités, par une Déclaration qu'il publia, lorſqu'il fut entré dans la Livonie. Il diſoit au nom de ſon Maître: Que les menaces faites de la part de la Suéde, & la conduite de ceux qui commandoient dans la Livonie, ne permettant pas de douter, que les Suedois n'euſſent deſſein d'attaquer les Troupes Saxonnes, dès qu'ils auroient reçu les ſecours qu'ils attendoient, il s'étoit cru obligé, pour prévenir de pareils deſſeins, d'entrer dans la Livonie, & de s'y aſſûrer d'un poſte, d'où il pourroit plus aiſément déconcerter leurs entrepriſes. Il offroit aux Nobles, aux Bourgeois & aux Payſans des ſauve-gardes, afin qu'ils ne ſouffriſſent aucun dommage de la part de ſes Troupes; il proteſtoit que tous ceux qui contreviendroient à ſes ordres, ſeroient conſidérez, comme rébelles aux ordres du Roi, & punis de mort.

Declaration publiée par le General Flemming.

La declaration de ce Général ne trouva

trouva point aſſez de crédulité dans l'eſprit du public, pour perſuader que le Roi de Pologne ne cherchoit qu'à prévenir les périls, dont il étoit menacé. On jugea qu'il ſaiſiſſoit l'occaſion aux cheveux, & qu'il vouloit profiter de la conjoncture du tems, pour faire une conquête, qui avoit échappé tant de fois à ſes prédéceſſeurs. Il ſe preſſa un peu trop: il n'étoit pas encore tems de mettre à exécution un projet de cette importance. Il s'étoit flatté que la Nobleſſe de Livonie ſe jetteroit entre les bras de ſon Général, d'abord qu'il paroîtroit. Flemming eut beau faire les plus belles promeſſes; perſonne ne vint à lui: il détacha envain cinquante chevaux, à qui il donna ordre de courir le Pays & d'aller offrir par-tout la paix ou la guerre; qui que ce ſoit ne ſe laiſſa ſéduire: chacun demeura dans le devoir; moins peut-être par l'attachement qu'ils avoient pour un Souverain, qui les avoit dépouillez de leurs priviléges & d'une partie de leurs biens, que par la crainte que leur rebellion ne leur attirât un jour des 1699.

Perſonne ne s'y laiſſe ſurprendre.

1699. des traitemens plus sévéres. Il y eut même des Gentilshommes qui eurent assez de fermeté pour monter à cheval, & qui travaillerent à encourager leurs Compatriotes à tenir ferme dans le parti de la Suéde.

Flemming somme la Ville de Riga.

Flemming ne fut pas plus heureux devant Riga. Il croyoit qu'il lui suffiroit de se présenter devant cette Place, pour qu'elle lui ouvrît ses portes. Il s'en approcha; & la somma de se rendre. Il connut bientôt que la Garnison étoit résoluë à se défendre jusqu'à la derniére extrémité. Comme il manquoit de la plupart des choses nécessaires pour former un siége, il se mit à la tête d'un corps de deux mille chevaux, & fut faire une seconde tentative pour engager la Noblesse à changer de maître. Dans six jours que dura sa course, il ne put gagner que six ou sept Cavaliers, avec un butin de trois cens bœufs & de plusieurs traîneaux.

Qui se prépare à une bonne défense.

Le Général Dahlberg, qui commandoit dans la Place, profita de ce relâche, pour se mettre en état défense.

se. Il étoit fort âgé: il choisit un Colonel expérimenté, avec qui il voulut bien partager la gloire du siége. De crainte que la Forteresse de Dunamunde ne fût enlevée comme l'avoit été celle de Kober, il y mit une bonne garnison. Il fit grand feu de son Artillerie & ordonna même une sortie. Ces deux choses ne lui procurérent pourtant pas grand avantage. Il en retira plus de la démarche qu'il fit de mettre le feu au Fauxbourg: du moins Flemming lui en sut-il mauvais gré, si l'on en juge par une lettre qu'il lui écrivit le 26. de Fevrier. Elle ne contenoit que de fades plaisanteries, & une compassion affectée pour la perte des personnes, qui avoient souffert de l'incendie de ce Fauxbourg. Dahlberg y répondit d'une maniére fort sensée: J'ai vu, disoit-il, par vôtre lettre, que vous témoignez beaucoup de compassion pour le Fauxbourg qui a été brûlé. Mais comme il ne s'est rien pratiqué en cette occasion, qui ne soit autorisé par le droit de la guerre, rien qu'on n'ait fait dans toutes les

1700.

1700. Places en pareil cas, je ſaurai bien m'en juſtifier en tems & lieu.

Fautes de Flemming.

Quelque contenance que tînt Flemming, il ſentoit la faute qu'il avoit faite d'entrer en Livonie au milieu de l'hyver, tems peu propre à faire les diſpoſitions d'un ſiége : d'ailleurs il avoit négligé de ſe pourvoir de groſſe Artillerie. Il avoit compté que l'Oeconome de Birſen lui en fourniroit : il y eut quelque difficulté. Cet Oeconome refuſa d'obeïr ſur l'ordre du Roi. Il vouloit avoir le conſentement du Grand Général. Cependant lorſqu'il eût fait réfléxion ſur les ſuites que pouvoit avoir ſon refus ; la crainte qu'on ne lui imputât le mauvais ſuccès d'une entrepriſe, qui pouvoit devenir avantageuſe à la République, l'engagea à ſe relâcher. Il envoya au Camp le canon qu'on lui avoit demandé. Alors Flemming, qui ſe voyoit en état d'agir, penſa ſérieuſement à réduire la Ville de Riga. Son deſſein n'étoit pas d'ouvrir la tranchée, ni de pouſſer les attaques à la maniére ordinaire : il crut ſe rendre maître de la Place, s'il la bombardoit :

doit : le même homme qui avoit témoigné de la compaſſion pour l'incendie du Fauxbourg, alloit réduire la Ville en cendres, ſi des Dépêches du Roi, arrivées dans ces entrefaites, n'euſſent arrêté le coup. Ce Prince mandoit à ſon Général de n'en venir au bombardement, qu'après avoir tenté toutes ſortes d'autres voies. Il fallut changer de batterie. Flemming tourna ſes vuës ſur Dunamunde. 1700.

Le Fort de Dunamunde eſt inveſti.

Le nom ſeul de ce Fort fait connoître ſon importance. Il commande l'embouchure de la Riviére, & il pouvoit favoriſer le ſecours, qu'on auroit voulu introduire dans la Ville. Flemming l'envoya inveſtir le 12. de Mars par cinq cens Cavaliers, & autant de Dragons, qui furent bien-tôt ſuivis de douze cens Fantaſſins. Le 18. quatre mille hommes s'approchérent encore du Fort, & firent jouer l'Artillerie. Enfin le 23. le Général Carlowitz, à la tête de 1500. hommes, donna l'aſſaut à 2. heures du matin. Les Saxons montérent à la bréche, tête baiſſée, & ſoutinrent par leur intré-

1700. trépidité la réputation de valeur qu'ils s'étoient acquiſe. Mais ils avoient à faire à une bonne garniſon, qui les attendoit de pied ferme. Le feu fut vif de part & d'autre. Celui de l'Artillerie du Fort décida pour ce jour-là : les Saxons furent repouſſez, après avoir perdu le Général Carlowitz, avec environ 600. hommes.

Il ſoutient un aſſaut.

Flemming ne ſe découragea point par ce mauvais ſuccès. Plein de confiance dans la valeur de ſes gens, & réſolu de ne point donner aux Aſſiégez le têms de ſe reconnoître, la nuit ſuivante il détacha deux mille hommes, qui ſe préſenterent ſous le canon du Fort avec un contenance aſſurée, & dans la diſpoſition de livrer un nouvel aſſaut. Ce ſpectacle donna à penſer au Commandant Budtberg: il avoit perdu dans l'aſſaut précedent ſes meilleurs ſoldats; & le plus grand nombre de ceux qui lui reſtoient, n'étoit composé que de Payſans pris par force, à qui la volonté manquoit autant que la diſcipline pour bien combattre. Il craignoit d'être forcé par des gens, qui témoignoient vouloir vain-

On ſe prépare à lui en donner un ſecond.

Il capitule.

cre ou mourir : il demanda à capituler, & il obtint des conditions auſſi honorables qu'il pouvoit les eſpérer. 1700.

Tout le monde croyoit que la priſe de ce Fort, engageroit Flemming à pouſſer plus vivement le Siége de Riga. Tout ſembloit le perſuader. Les Saxons avoient trouvé un renfort d'Artillerie à Dunamunde; il leur étoit venu de nouvelles Troupes; & la politique éxigeoit qu'ils preſſaſſent l'Ennemi, avant qu'il fût ſecouru. Cependant ils ſe contentérent de bloquer la Place de plus près, & de faire des ſommations au Gouverneur & des menaces aux Habitans. Le Gouverneur ayant repondu avec cette aſſurance, qu'inſpire un véritable courage; qu'il avoit de quoi ſe défendre, & qu'il ſavoit ce que ſon devoir exigeoit de lui; Flemming repréſenta qu'il alloit expoſer ſa Ville au dernier malheur; & qu'il ſeroit reſponſable des ſuites funeſtes aux quelles devoit s'attendre une Place, qui faiſoit une réſiſtance téméraire. Il vouloit par là intimider les habi-

La Ville de Riga eſt bloquée & ſommée de nouveau.

 tans

1700. tans, les réduire à ſe revolter contre le Gouverneur, épargner beaucoup de dépenſe, & ménager la vie de ſes ſoldats.

Manifeſte du Roi de Pologne.

Le Roi qui étoit de retour à Varſovie, tenoit le même langage que ſon Général. Dans un Manifeſte qu'il fit publier, il offroit ſa protection à ceux qui voudroient ſecouer le joug de la Suede; il permettoit aux Habitans de toutes les Villes, aux Anglois, aux Hollandois, qui y commerçoient, de pouvoir y demeurer en toute ſureté, & il recommandoit à ſes Généraux de prendre un ſoin particulier de la conſervation des Places, ſur tout de celle de Riga, à moins que les Habitans ne ſe rendiſſent indignes de cette grace par leur opiniâtreté: Dans ce cas il les menaçoit de les traiter en Ennemis, qui ne devroient imputer leur ruïne qu'à eux mêmes, qui le dechargeroient d'en répondre devant Dieu, & qui le mettroient à couvert des reproches que les hommes pourroient lui faire.

Qui ordonne à l'Envoyé

Juſque là l'Envoyé de Suéde étoit demeuré à Varſovie. Quelques jours après

après que le Roi y fut arrivé, ce Miniſtre, recut ordre de ſortir des Etats de la République. Il s'attira lui même cet affront, pour avoir voulu perſuader à pluſieurs Sénateurs, que l'Expédition de Livonie cachoit des deſſeins, qui devoient faire plus de peur au Polonois, qu'aux Suédois. Il avoit cherché à leur faire entendre que ce Prince viſoit à la Souveraineté abſoluë: il les avoit invitez à rompre au plutôt toutes les meſures qu'il avoit priſes, & à ſe défier de toutes ces démarches. Auguſte craignit que de pareils diſcours ne fiſſent impreſſion ſur des gens idolâtres de leur liberté, & qu'ils ne miſſent obſtacle au deſſein qu'il avoit de porter la République à rompre avec la Suéde. 1700.

de Suéde de ſortir des terres de Pologne.

Ce n'étoit pas une petite entrepriſe. La Lithuanie à la vérité approuvoit la rupture; mais la plupart des Grands de Pologne y étoient opposez; auſſi Auguſte n'eût il garde de convoquer une Diéte générale, quoi qu'on la lui demandât avec beaucoup d'inſtances. Il en appréhendoit les réſolutions. Il aima mieux aſ-

1700. aſſembler un Grand Conſeil dans lequel il ſe flattoit de trouver plus de condeſcendance. Peu s'en fallut néanmoins qu'il n'eût le déplaiſir de voir échouer ſon projet. Entre les Membres qui devoient compoſer cette aſſemblée, quelques-uns s'excuſerent; d'autres ne ſe rendirent à Varſovie qu'avec répugnance. Cependant l'Aſſemblée ſe forma le 25. de Mai, & le nombre de Seigneurs parut ſuffiſant pour pouvoir déliberer & prendre des réſolutions.

Le Roi aſſemble un grand Conſeil.

Propoſitions qu'il fait.

L'expédition de Livonie fut la prémiere affaire & pour ainſi dire la ſeule, qu'on mit ſur le tapis. Le Roi propoſa de nommer des Commiſſaires, pour écouter les demandes que l'Envoyé de Dannemarc vouloit faire & pour repondre au nom de la République; il déclara enſuite, que comme le Gouverneur de Livonie avoit maltraité les Troupes Saxonnes, que l'on avoit employées à fortifier le Port de Polangen, il avoit cru devoir venger cette inſulte faite à ſes Troupes: „ L'injure, pourſui„ vit-il, regarde la Nation Polonoi-

„ ſe

„ ſe auſſi bien que moi. Je n'avois 1700.
„ d'autre vuë que ſon bien particu-
„ lier, en fortifiant ce Port. La
„ Republique eſt donc obligée de
„ concourir avec moi à la vengeance
„ commune. Elle peut d'autant
„ moins ſe diſpenſer, de m'aider à
„ ſoutenir cette entrepriſe, que c'eſt
„ elle qui doit en recueillir le fruit.
„ Elle recouvrera un de ſes anciens
„ Domaines, & ſe débarraſſera
„ d'un Voiſin, qui n'eſt propre qu'à
„ lui donner de l'ombrage, & à trou-
„ bler ſon repos". Enfin il dit que la Convocation de la Diéte n'avoit été différée, qu'à cauſe des diviſions qui régnoient entre les divers Tribunaux; que ſi on jugeoit une Diéte néceſſaire, il vouloit bien convenir du tems auquel on la convoqueroit, pour y prendre une derniére réſolution par rapport à la conquête de la Livonie, ſous l'engagement qu'il donnoit de ſa parole Royale, de reſtituer cette Province à la Pologne, dès qu'il s'en ſeroit emparé.

Quelque ſpécieuſes que fuſſent ces repréſentations, elles ne firent pas

Elles ſont ſans ſuccès.

 grande

1700. grande impreſſion ſur les eſprits. La plupart des Membres de l'Aſſemblée ne voulurent point s'expliquer. Ils conclurent que cette affaire intéreſſant tous les Ordres du Royaume, il n'appartenoit qu'à la Republique d'en décider, & qu'il convenoit d'indiquer au plutôt une Diéte Générale: d'autres ſoutinrent, que la guerre n'étant point déclarée entre la Suéde & le Dannemarc, & le différent étant encore entre les mains des Médiateurs, il n'étoit, ni de la générosité de la République, de déterminer la rupture, en aigriſſant l'une des deux Puiſſances; ni même de ſon intérêt d'entamer une guerre, qui pouvoit avoir pour elle de mauvaiſes ſuites. Ils diſoient, que l'injure faite par le Gouverneur de Livonie, regardoit directement les Saxons, & ne refléchiſſoit que par contre-coup ſur le Roi de Pologne; que c'étoit à l'Electeur de Saxe, à ſe charger de toute la vengeance, & que les Polonois ne devoient pas riſquer mal-à-propos la paix dont ils jouiſſoient. „ D'ailleurs, pourſuivoient-ils, la faute d'un Gouverneur

„ neur de Province eſt elle ſuffiſante 1700.
„ pour forcer deux Etats à en venir
„ à une rupture? N'eſt-il pas plus ex-
„ pédient de demander juſtice à ſon
„ Maître? S'il la refuſe: il eſt tems
„ alors de prendre des meſures vio-
„ lentes ". Quand au prétexte allegué, pour éloigner la tenuë d'une Diéte, ils le trouvoient d'autant plus frivole, que rien n'eſt plus rare en Pologne, que de voir tous les Tribunaux d'accord. Un certain nombre de Sénateurs ſe trouvoient dans une ſituation embarraſſante. Ils vouloient complaire au Roi, mais d'un autre côté ils connoiſſoient le mauvais état des affaires de la République, dépourvuë de Troupes & d'argent; & ils voyoient le riſque qu'il y avoit d'avoir un Roi armé au milieu d'une République, dont les forces étoient épuiſées.

Réſolutions que prend Auguſte.

Auguſte jugea aiſément, que la République ne conſentiroit jamais à la guerre. Il renvoya juſqu'à la fin de Decembre la tenuë de la Diéte qu'on lui demandoit. Mais il n'en pourſuivit pas moins l'éxécution de ſes

1700. ses desseins. Il déclara au Sénat qu'indépendamment de l'opposition du Grand-Conseil, il étoit resolu de continuer la guerre contre la Suéde, & d'éxécuter le Traité d'Alliance fait anciennement entre la Pologne & le Dannemarc, & ratifié par la République en 1658. Ce Prince demeuroit d'autant plus ferme dans sa résolution, qu'il avoit un bon nombre de Sénateurs dans son parti. Il pouvoit même compter sur le Primat, qui faisant attention à l'avantage, qu'il y avoit pour la République à s'emparer d'une Province qui étoit si fort à sa bienséance, jugeoit que l'on pouvoit bien fermer les yeux sur quelques irrégularitez. Ce qu'il y avoit de particulier dans cette affaire; c'est que l'Evêque de Cujavie étoit un de ceux qui s'opposoient le plus fortement aux desseins du Roi. Il avoit refusé d'assister au Grand Conseil. Il ne s'en tint pas là: il écrivit à ce Prince & lui déclara nettement, qu'il ne pouvoit faire la guerre au Roi de Suéde, sans donner atteinte aux Droits de la République.

Il

Il ne tint pas à la France, qu'on ne laissât le Roi de Suéde en repos. 1700.

Efforts de l'Ambassadeur de France, pour le porter à la paix.

L'Ambassadeur du Heron fit tous ses efforts, pour inspirer à Auguste des sentimens de paix, & pour engager les Sénateurs à ne point approuver la rupture. Il conseilloit d'entretenir la paix, & de laisser décider les différens aux Mediateurs. Il crioit partout paix & mediation; & faisoit retentir ses cris aux oreilles des Grands & des Petits. Lui seul embarrassoit autant le Roi, qu'une Diéte entiére.

Auguste cherche à l'amuser.

Ce Prince crut pouvoir l'amuser par des paroles: il lui dit; qu'étant engagé dans une cause commune avec ses Alliez, il étoit obligé de leur écrire, pour leur communiquer les offres du Roi Très Chrétien, & qu'il devoit attendre leur résolution, avant que de se déterminer. Cette défaite n'étoit bonne que pour un tems. Lorsque l'Ambassadeur vit que les Couriers avoient eu tout le tems de revenir, il retourna à la charge & pressa le Roi de s'expliquer clairement. Ce Prince le satisfit: il lui dit que la parti étoit trop engagé pour pouvoir reculer; & que

1700. que desormais il n'y avoit plus moyen de traiter avec la Suéde, que les armes à la main.

Auguste ne tarda pas après cela à se rendre en personne dans la Livonie, pour presser les attaques de Riga, ou plutôt pour feindre d'en commencer le siége. Jusque là les attaques n'avoient pas été fort vives. Il n'y avoit point eu de tranchée ouverte. On s'étoit contenté de tirer de loin quelques volées de canon, avec assez peu de succès; & même comme le Général Flemming avoit laissé le camp, pour aller à Varsovie demander un renfort de Troupes & un secours d'argent, les hostilitez avoient, pour ainsi dire, cessé de part & d'autre. L'arrivée du Roi donna du mouvement à ses Troupes, qui furent renforcées presque en même tems d'environ dix mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, qui venoient de Saxe. Il tenta le passage de la Dwine à cinq milles de Riga. Quelques Suedois du nombre de ceux qui avoient été envoyez au secours de la Livonie, se mirent en devoir de lui faire tête; mais ils pli-

Il passe la Duine.

pliérent à la prémiére attaque: ils furent contraints de se retirer, & de laisser loger les Saxons de l'autre côté de la Riviére. 1700.

Le prémier soin du Roi fut de se poster avantageusement. Il fit occuper une hauteur couverte d'arbres & de brossailles, qui lui servirent à dérober à l'Ennemi la vuë de son canon. Pour éviter toute surprise, son arriéregarde ne passa point la riviére: elle demeura de l'autre côté où elle s'empara aussi d'une éminence & y plaça une batterie de canon. Tandis qu'Auguste faisoit ces dispositions, Welling Général Suedois, qui étoit campé à demi-lieue de Riga, avec dix mille Finlandois, partie Cavaliers, partie Fantassins, crut devoir sortir de ses retranchemens, pour observer la contenance des Saxons, qu'il croyoit de beaucoup moins forts qu'ils n'étoient. Une ruse que pratiqua Auguste l'entretint dans son erreur. Ce Prince ne lui opposa pendant deux jours que quelques petits détachemens, qui n'avançoient à l'Ennemi qu'à pas comptez, faisoient de loin une

Il se poste avantageusement.

De l'autre coté de la Riviére.

1700. une décharge précipitée, & se retiroient avec une grande diligence.

Le Général Welling donne dans un piége.

Welling amorcé par ces feintes, donna dans le piége, & avança dans la résolution de donner bataille à un Ennemi, qu'il regardoit comme à demi vaincu. Mais il avoit été mal servi par ses espions: à peine fut-il à la portée de l'Artillerie des Saxons, qu'il se vit assailli d'une grêle de boulets, qui partoient d'un endroit, où il n'avoit pas soupçonné qu'il y eût une seule piéce de canon. Il fut obligé de se retirer, après avoir perdu plusieurs centaines de ses gens.

Auguste marche à l'Ennemi & a l'avantage sur lui.

Le lendemain, qui étoit le dernier de Juillet, les Saxons encouragez par ce prémier avantage, descendirent de leurs hauteurs, & allérent à leur tour chercher l'Ennemi, qui malgré l'échec, qu'il avoit eu le jour précédent demeuroit encore dans sa prémiére erreur, & croyoit l'Armée Saxonne moins nombreuse que la sienne. Il fut enfin désabusé, quand il vit venir à lui des Troupes capables de l'envelopper. L'inégalité de la partie ne lui abat-

abattit pourtant pas le courage. Il essuya le prémier feu sans lâcher le pied. Mais comme il y auroit eu de la témérité à tenir plus long tems contre une Armée du double plus forte, & soutenuë d'une Artillerie qui lui donnoit une nouvelle supériorité; Welling après avoir envoyé le bagage & le Canon dans son camp, y ramena ses Troupes, à l'exception de cinq ou six cens hommes qu'il laissa morts sur la place. 1700.

Il s'avance vers Riga.

Auguste, animé par ces prémiers succès, s'avança le premier d'Août vers Riga, résolu de forcer les Finlandois dans leur camp. Welling lui en épargna la peine: il quitta son poste & entra plus avant dans la Livonie, afin de se saisir des passages, par où les Partis Saxons pouvoient aller ravager le plat-pays. Il ne prit pourtant avec lui que quatre mille chevaux & mille Fantassins. Le reste de ses Troupes entra dans la Ville, de même que les Habitans des environs, & on mit le feu à toutes les maisons, qui auroient pu être de quelque utilité aux Assigéans.

1700. Ce Corps de Finlandois qui couvroit la Ville de Riga, ayant été ainsi écarté, le Roi fit mine de vouloir assiéger cette Place. Il s'en approcha de si près, dans le dessein de la reconnoître, qu'il eut quelques chevaux de sa garde emportez par le canon de la Ville: il fit ensuite investir la place, après quoi il envoya sommer le Gouverneur de la lui rendre dans six jours, le chargeant de toutes les suites en cas de refus. Dahleberg qui savoit son devoir, fit réponse qu'il tenoit à honneur qu'un grand Roi daignât l'attaquer en personne, & qu'il en auroit plus de gloire à se défendre jusqu'à la derniére extrémité. Auguste avoit moins envie de faire un siége dans les formes, que de se faire ouvrir les portes. Il y employoit alternativement les caresses & les menaces. Quand il voyoit ne pouvoir rien gagner sur le Gouverneur, il se tournoit du côté des Habitans. Il leur renvoya trente de leurs Concitoyens qu'on avoit faits prisonniers: il leur rendit la liberté à condition qu'ils assureroient les Bourgeois de Riga,

Il somme le Gouverneur.

Riga, que s'ils n'ouvroient leurs portes dans le terme qui avoit été fixé, leur ruïne entiére étoit certaine; & qu'ils ne survivroient à leur Ville, que pour la voir transformée en un monceau de cendres. 1700.

Quelque effrayant que dût être cet arrêt, il ne fut regardé par les Habitans, que comme une peine comminatoire. On jugea qu'Auguste prétendoit conquérir autre chose que des cendres; & qu'il y penseroit plus d'une fois, avant que de se déterminer à brûler une Ville de cette importance. Cependant lorsque le terme fatal fut arrivé, le Roi ne laissa pas de feindre de vouloir effectuer ses menaces. Il fit jetter un certain nombre de bombes, & quelques boulets rouges, qui ne causérent pourtant qu'un leger dommage. Mais, soit qu'il n'en fût venu à cette extrémité que pour tenter si les habitans ne tiendroient point un langage plus soumis, en voyant le commencement de leur ruïne; soit qu'il cédât aux représentations, qui lui avoient été faites par l'Ambassadeur des Etats Géné-

De quel œil les Habitans regardérent cette sommation.

Motifs de la levée du Siége.

1700. néraux des Provinces-unies, qui ne pouvoient souffrir qu'on brûlat une Ville remplie de marchandises appartenant aux Hollandois; soit enfin que ce Prince ne jugeât pas à propos d'attendre en cet endroit l'Armée Suedoise, qui depuis la Paix du Holstein, se disposoit à venir tomber sur les Saxons dans la Livonie, Auguste leva aussi-tôt le Siége de Riga & tourna ses Armes d'un autre côté.

Guerre du Holstein.

Pendant que le Roi avoit assiégé cette Place, le Duché de Holstein avoit été le Theâtre de la Guerre. D'un côté un corps de Troupes Saxonnes, un Corps de Troupes Brandebourgeoises, un autre de celles de Wolffembuttel, & un quatriême de Hesse-Cassel, s'y étoient rendus pour se joindre aux Danois, qui y avoient enlevé quelques Places; d'un autre côté huit mille Suedois, les Troupes de Hannover & de Zell & trois Régimens Hollandois, y étoient entrez pour secourir le Duc. Enfin Charles XII. Roi de Suéde, profitant de l'absence du Roi de Dannemarc, qui se trouvoit occupé dans le Hol-

Holstein, avoit fait une descente imprévuë en Zélande, & cette descente avoit été le coup de partie. 1700. Maître de cette Isle, & prêt à s'emparer de la Capitale, il avoit menacé de mettre tout à feu & à sang, si le Roi de Dannemarc ne donnoit la Paix au Duc de Holstein. Le Danois ne s'étoit pas fait prier: Attaqué dans la Zélande & dans le Holstein, il s'étoit trouvé hors d'état de faire tête des deux côtez. Il avoit consenti à entrer en négociation; & les Ministres de part & d'autre s'étoient assemblez à Trawendal, où le Traité avoit été signé dans fort peu de tems. Cette Paix mettoit le Roi de Suede en état de porter toutes ses forces en Livonie: délivré des Danois, qui l'avoient obligé à une fâcheuse diversion, il se pressoit d'aller faire tête aux deux Ennemis qui lui restoient.

Comment elle finit.

C'étoit le Roi de Pologne & le Czar. Quoique le prémier eût perdu un Allié dans la personne du Roi de Dannemarc: cet incident n'avoit apporté aucun changement à ses des-

 seins.

1700. seins. On commença à voir alors qu'en prenant les armes contre la Suede, il avoit bien eu d'autres vuës que celle de favoriser par une diversion les armes du Roi de Dannemarc. Depuis quelques mois Auguste avoit ménagé une Ligue avec le Czar de Moscovie, pour enlever au Roi de Suéde, la Livonie & toutes les terres que ce Prince possédoit, entre le Golfe de Finlande, la Mer Baltique, la Pologne & la Moscovie. La Guerre que le Czar avoit eu jusque-là avec la Porte, avoit empêché l'éxécution du projet. Mais la Paix de trente années, qu'il venoit de conclurre avec les Turcs, lui donnoit toute liberté de pousser l'entreprise. Il avoit déja envoyé ordre au Gouverneur de Novogrod de publier la Declaration de Guerre avec la Suéde, d'entrer dans la Livonie & d'assiéger les meilleures Places de la Province: il se préparoit à marcher en personne à la tête d'un Corps de Troupes, destiné à faire le siége de Narva; & il avoit déja fait paroître un Manifeste, pour rendre raison de sa

Desseins d'Auguste en faisant la guerre à la Suede.

Il se ligue avec le Czar.

Qui publie un Manifeste.

sa prise d'Armes & lui donner une couleur de justice. Il y disoit que, quoique la Suéde l'eût fait assurer qu'elle vouloit entretenir la Paix avec les Moscovites; cependant elle avoit eu recours sous main à diverses intrigues pour traverser ses desseins; qu'entre autres elle avoit proposé une Ligue au Roi de Pologne, pour agir conjointement contre le Moscovite; que ces intrigues avoient été cause en partie de la difficulté qu'il avoit trouvée à conclurre sa Paix à Constantinople. Il se plaignoit aussi de ce que le Roi de Suéde avoit contraint le Roi de Dannemarc son Allié, à faire un Traité desavantageux avec le Duc de Holstein, & avoit affecté d'en exclure le Roi de Pologne, afin d'avoir occasion de l'opprimer. Il ajoutoit que ces raisons l'obligeoient de venger les torts faits à ses Amis & Alliez & de rompre tous les projets dangereux, qu'on pourroit former à leur préjudice. 1700.

La Declaration de guerre qu'il fit publier, contenoit quelques autres Griefs encore moins imposans, que

 ceux

1700. ceux qui viennent d'être rapportez. Il alléguoit entre autres qu'on ne lui avoit pas rendu aſſez d'honneurs, lorſqu'il avoit paſſé à Riga en 1697; qu'on lui avoit vendu les vivres trop cher; que quand il avoit paſſé la Dwine, on ne lui avoit pas fourni des batteaux aſſez propres; & qu'on avoit éxigé trop d'argent pour les batteaux dont il s'étoit ſervi. Tout le monde jugea que ce Prince eût mieux fait de ſupprimer de pareils griefs, & qu'il lui auroit été plus glorieux de cacher les véritables raiſons de ſa priſe d'armes, ſous le voile de la générosité, comme il en avoit uſé dans ſon Manifeſte.

Diverſes Puiſſances offrent leur médiation.

Diverſes Puiſſances de l'Europe firent encore quelques tentatives, pour conjurer l'orage qui alloit fondre ſur la Livonie. L'Empereur ſollicitoit fortement le Roi de Pologne, de prendre le parti de la Négociation; & le Roi de France offroit de ſe rendre Médiateur. Auguſte donna d'abord quelques eſpérances: il fit tout ce qu'il falloit pour faire croire, que ſes intentions étoient toutes tournées du côté

côté de la paix. Cependant ſa conduite s'accordoit peu avec ſes paroles: il ne perdoit point de tems pour pouſſer l'éxécution des deſſeins, dont il étoit convenu avec le Czar. Après s'être déſiſté du bombardement de Riga, il avoit penſé à s'aſſurer du Fort de Kokenhauſen. Il le fit inveſtir le 2. d'Octobre par un Détachement, ſous les ordres du Colonel Schulenbourg: il le fit enſuite aſſiéger par le Général Steynau, qui en uſa comme avoit fait le Général Flemming devant Riga. Il tâta le Commandant par promeſſes & par menaces. Mais ces deux voies ne faiſant aucune impreſſion ſur un Commandant, qui ſavoit ſon devoir, & qui avoit ſon honneur en recommandation; il fallut faire approcher l'Artillerie. On fit un ſi grand feu, que le 6. la brêche étoit aſſez grande pour pouvoir donner l'aſſaut. Le Commandant qui ne pouvoit eſpérer de le ſoutenir avec ſuccès demanda à capituler. On lui accorda d'autant plus volontiers ſa demande, qu'on le croyoit encore en état de faire de la

Le Fort de Kokenhauſen capitule.

1700. resistance. En effet on ignoroit que la Garnison manquoit de farine, & que les bombes qui étoient tombées dans les Citernes en avoient corrompu les eaux.

Utilité de la prise de ce Fort.

La prise de ce Fort étoit plus utile qu'importante. Un petit Fort enlevé par un Armée Royale, pouvoit être regardé comme quelque chose de très petite consequence, & comme une conquête qui faisoit peu d'honneur aux armes d'Auguste. Cependant ce Prince y trouvoit divers avantages. Il s'ouvroit une communication avec la Moscovie: il mettoit la Courlande à couvert: il facilitoit l'établissement de ses magazins; & il gagnoit du Pays, pour mettre plus commodément ses Troupes en quartiers d'hyver.

Auguste poursuit envain les Suedois.

Avant que de finir la Campagne, le Roi fit faire quelques marches à ses Troupes, pour aller chercher le Général Welling, qui rodoit dans la Livonie avec un Corps d'environ dix mille hommes. Il perdit ses pas. Le Général Suedois, qui ne se sentoit pas assez fort pour hazarder une bataille, prit le parti de la retraite, & 1700.
fit rompre les ponts derriére lui, pour arrêter les Saxons qui le poursuivoient. Auguste s'apperçut de l'impossibilité qu'il y avoit à l'atteindre: il assembla un Conseil de guerre, dans lequel il fut convenu; qu'il étoit inutile de poursuivre davantage les Suedois, parce qu'avant qu'on les eût joint, le grand secours qu'ils attendoient seroit sans doute arrivé; que d'ailleurs la saison étoit avancée; & qu'il étoit à craindre que l'Armée déja affligée de maladies, ne se diminuât considerablement par les fatigues. Ces raisons firent conclurre que le plus sur étoit de mettre les Troupes en quartiers; & le Roi prit aussi-tôt le chemin de Varsovie.

Pendant que le Roi de Pologne avoit été occupé à poursuivre le Général Welling, les Moscovites au nombre de près de cent mille hommes étoient entrez dans l'Ingrie & y avoient fait un dégât affreux. Ils avoient ensuite détaché un Corps de huit mille hommes, qui s'étoit rendu de-

1700. devant Narva, & qui y avoit formé un camp. Le Czar y arriva peu de tems après, avec vingt mille hommes de Cavalerie & dix mille d'Infanterie, dans le dessein de former le Siége de cette Place. Le 14 d'Octobre, ce Prince fit jetter un pont de batteaux sur le Narva, le passa en personne la demi pique à la main, & ouvrit lui-même la tranchée. Il avoit donné le commandement de l'Armée au Duc de Croi, Allemand, Général d'expérience; & pour lui il n'avoit que le simple rang de Lieutenant. Le Colonel Horn commandoit dans la Ville. Sa Garnison étoit foible. Il n'avoit qu'environ mille hommes d'Infanterie & cent cinquante Cavaliers, avec quelques centaines de Bourgeois & de Paysans, qui avoient pris les armes. Cependant les fortifications étoient en fort bon état.

Le Czar fait le Siége de Narva.

Il y avoit grande apparence, que le Czar réduiroit Narva en très peu de tems. Les attaques étoient poussées vivement, & la bréche se faisoit au corps de la Place, lorsque l'on apprit,

prit, que le 17. d'Octobre le Roi de Suéde étoit arrivé dans le Golfe de Riga, avec deux cens Vaisseaux de transport, & venoit dans le dessein d'obliger les Moscovites à lever le Siége. Ce Prince n'avoit pourtant que vingt mille hommes avec lui; mais il connoissoit leur courage, & sa propre valeur ne lui permettoit pas de faire attention à la superiorité qu'avoit son Ennemi par rapport au nombre. Le débarquement s'étant fait à Pernau, à Derpt & à Revel, Charles rassembla ses Troupes en un Corps & le fit camper aux environs de Wesenberg, jusqu'à ce qu'il eût reçu de Suéde son Artillerie & ses munitions. 1700.

Arrivée du Roi de Suede en Livonie.

A cette nouvelle, le Czar qui savoit que son Ennemi n'avoit tout au plus que vingt mille hommes, prit des mesures pour l'accabler. Il ne pouvoit croire que Charles avec si peu de monde osât tenter de secourir Narva, assiégé par une Armée de près de cent mille hommes. Il méprisoit cependant si peu les Troupes Suédoises, qu'il ne jugea pas devoir s'ex-

Mesures que prend le Czar pour l'accabler.

1700. s'exposer à les combattre, qu'il n'eût reçu un renfort de près de quarante mille hommes, qu'il avoit mandez, de Pleskou. Il croyoit même l'arrivée de ces troupes tellement nécessaire, qu'il alla en personne pour hâter leur marche. Il posta auparavant à une lieue de Narva, sur le chemin par où pouvoit venir le Roi de Suéde trente mille hommes, qu'il détacha de son camp: Sur le même chemin & plus loin que ce prémier detachement, il plaça vingt mille Streletzes, où Soldats de sa garde, qui pouvoient passer pour les meilleures de ses Troupes; & cinq mille hommes postez encore plus loin, formoient une garde avancée. Cette disposition faite, il partit pour Pleskou.

Tous ses postes sont forcez.

Avant qu'il pût être de retour, tous ces passages furent forcez. Le Roi de Suéde qui avoit reçu son Artillerie, s'étant mis en marche, & s'étant approché des premiers postes des Moscovites, les avoit tous attaquez l'un après l'autre. Le 26. de Novembre il se fit jour l'epée à la main au travers des cinq mille hommes, qui formoient la Garde avancée: le 27. il attaqua les vingt mille Streletzes, qui gardoient le Poste de Puhajoggi, & les força: le 28. il se rendit maître du Poste de Sillameggi, gardé par le detachement de trente mille hommes, qui remplis d'effroi de la défaite des Streletzes, n'attendirent pas qu'on les attaquât, & se retirérent au gros de l'Armée sans combattre.

1700.

Le Roi de Suéde attaque son camp.

Charles ayant ainsi passé sur le ventre à toutes ces Troupes, arriva victorieux à la vuë du Camp des Moscovites. Le rempart & le double fossé, dont ce Camp étoit muni ne furent pas suffisans pour l'arrêter: sans laisser le moindre relâche à ses Troupes, le 30. il donne ses ordres pour l'attaque; & sitôt que le canon a fait bréche aux Retranchemens, on voit l'Armée Suedoise, commandée par des Généraux habiles & soutenuë par la présence de son Souverain, former deux attaques & forcer tête baissée & la bayonette au bout du fusil, les épais bataillons, qui s'opposoient à son

1700. ſon paſſage. Pendant quelque tems les Moſcovites, qui ont pour eux l'avantage du nombre & du poſte, font un feu qui éclaircit les rangs des Suedois. Les plus braves Officiers tombent ſous les yeux du Roi : il ſe voit lui-même dans le plus grand péril. Son cheval a la tête emportée d'un coup de canon : ce Prince intrépide ſaute legérement ſur un autre cheval & continuë de charger & de donner les ordres avec la même préſence d'eſprit, juſqu'à ce que l'aîle droite de l'Ennemi hors d'état de ſoutenir une attaque ſi opiniâtre, lâche le pied & préne la fuite. Le Roi pourſuit les fuyards juſqu'à la riviére de Narva & ne trouve plus rien qui lui reſiſte. Les Généraux Moſcovites tâchent envain de rappeller leurs ſoldats effrayez : ils ſont eux-mêmes contraints de venir ſe rendre & d'apporter leurs armes aux pieds du Vainqueur. La nuit qui ſurvint empêcha d'achever de mettre en déroute l'aîle gauche. Charles ſe propoſoit de fondre deſſus le lendemain à la pointe du jour. Mais dès les deux heu-

Il s'en rend le maitre.

heures du matin, le Général Vede qui la commandoit demanda quartier pour lui & pour ſes gens. Le Roi le leur accorda : Soldats & Officiers apporterent tous leurs armes aux pieds du Roi, marchant tête nuë au travers des rangs de l'Armée Suédoiſe. La perte des Moſcovites montoit à dix-huit mille hommes, & celle des Suédois n'étoit que de deux mille, y compris même les bleſſez. 1700.

Aprés cette victoire ſignalée, Charles entra dans Narva, accompagné du Duc de Croi & des autres Officiers Généraux Moſcovites, à qui il fit rendre leurs épées. Il ne demeura que deux heures dans cette Place, pour y rendre des actions de graces à Dieu. Il retourna à la tête de ſes Troupes, & ſe prepara à leur faire cueillir de nouveaux lauriers. Le Czar qui avançoit à grandes journées pour accabler ſon Ennemi, apprit en chemin la défaite de ſon Armée. Il avoit avec lui plus de quarante mille hommes; par conſequent le double plus de monde que n'en avoit le Roi de Suéde. Il ne fut point

1700. point cependant tenté de prendre sa revanche: il redouta la présence d'un Ennemi, qui avec moins de vingt mille hommes en venoit de défaire près de quatre-vingt mille. Il retourna sur ses pas & fut assez politique pour se plaindre à St. Nicolas, Patron de la Moscovie, de ce qu'il avoit abandonné son Peuple dans cette occasion.

Terreur que sa présence inspire au Czar.

Pendant que le Roi de Suéde chassoit les Moscovites de la Livonie, le Roi de Pologne écoutoit à Varsovie les propositions de l'Empereur & du Roi de France, qui le sollicitoient de se raccommoder avec le Roi de Suéde; & il n'étoit guére occupé qu'à chercher des excuses, pour ne point accorder à ces deux Puissances ce qu'elles lui demandoient. Il vouloit les ménager, jusqu'à ce que la Diéte générale, qui étoit sur le point de s'assembler, eût pris une résolution par rapport à la rupture, ou à la conservation de la paix avec la Suéde. Auguste eût fort souhaité que la République fût entrée dans sa querelle. Cependant presque tout le monde convenoit, que le véritable intérêt de

Auguste cherche des excuses pour ne point faire la paix.

Intérêt de la Pologne dans cette affaire.

de la Pologne demandoit qu'elle ne prît aucun parti dans cette guerre, dont le bon & le mauvais succès lui pouvoient devenir également funestes. En effet quand même on se seroit emparé de la Livonie avec le secours des Moscovites: quelles allarmes ne devoit-on pas avoir du voisinage d'un Prince guerrier & entreprenant, qui sur le moindre prétexte pouvoit rompre avec ses Alliez & devenir leur ennemi. On ne prévoyoit qu'une sorte d'utilité pour la République dans cette guerre; c'étoit de donner de l'occupation à la Noblesse, afin de l'empêcher de se détruire elle même. 1700.

La Lithuanie venoit encore d'être tout récemment le Theâtre d'une scène sanglante, donnée par les deux Maisons de Sapieha & d'Oginski. Ces deux Familles reconciliées par les soins du Roi s'étoient de nouveau brouillées. Les Oginski forts de cinq ou six mille hommes, & ayant à leur tête le jeune Prince Wiesnowiski furent les Agresseurs: ils fondirent sur les terres du Prince Sapieha, & y commirent d'afreux désordres.

Troubles en Lithuanie.

 Les

1700. Les Sapieha ne firent point attention au nombre de leurs Ennemis: ils n'écouterent que leur ressentiment. Ils tirerent deux mille hommes de Wilda; & prenant avec eux quelques piéces de canon, ils marchérent droit a l'Ennemi, qu'ils attaquerent avec furie. Le choc fut rude; & dura long-tems. L'acharnement des Sapieha fut tel, que plus d'une fois la victoire pencha de leur côté. Le grand nombre prévalut à la fin: les Sapieha après avoir perdu une bonne partie de leurs gens, furent contraints d'abandonner leur Artillerie & de se retirer avec précipitation. Le carnage fut grand: il resta plus de mille hommes sur la place de part & d'autre.

Action Barbare des Partisans d'Oginski.

Ce ne fut pas ce qu'il y eut de plus affreux. Le combat fut suivi d'un spectacle qui inspira de l'horreur à tous les gens de bien. Le fils du Grand Général Sapieha & Wonnai Staroste de Brossau, s'étant rendus prisonniers à condition qu'on n'attenteroit point sur leurs personnes, lorsqu'ils arrivérent au camp des vainqueurs,

queurs, la Noblesse aigrie des pertes qu'ils lui avoient causées, les reçut à grands coups de sabre & les coupa en piéces: barbarie sans exemple, & qui prouve que la bonne foi & les autres qualitez du cœur n'accompagnent pas toujours la naissance & les titres. 1700.

Etat bisarre où se trouve la Pologne.

Tel étoit l'état bisarre où se trouvoit la Pologne à la fin de l'année 1700. Le Roi faisoit la guerre sans la participation de la République: Les Seigneurs du Royaume & la Noblesse prenoient les armes, contre la volonté du Roi & se massacroient impitoyablement: le Roi exposoit sa personne & épuisoit ses Domaines héréditaires pour conquerir une Province à la République, qui ne faisoit aucun cas de cette conquête; & les principaux Seigneurs de la République, au lieu d'aider leur Roi, qui se sacrifioit pour l'agrandissement du Pays, prenoient plaisir à désoler eux-mêmes une de leurs plus belles Provinces: fruit funeste de l'autorité partagée; autant elle est avantageuse pour le bien commun, lorsque le

 Chef

1700. Chef & les Membres ſont d'accord ; autant produit-elle de mauvais effets, quand les uns & les autres ſe ſervent de leur pouvoir pour favoriſer leur ambition.



HIS-

HISTOIRE DE POLOGNE SOUS LE REGNE D'AUGUSTE II.

LIVRE IV.

ON eſpéroit que la Diéte 1701.
Générale, dont la convocation étoit demandée depuis ſi long tems & avec tant d'inſtances, remettroit les choſes dans l'ordre, & retabliroit ſur tout la tranquillité en Lithuanie. Ces eſperances flatteuſes s'évanouïrent bien-tôt. Dès les prémiéres démarches que l'on fit pour la tenuë de cette Aſſemblée, on trouva en che-

 min

1701. min un si grand nombre de difficultez, que l'on fut obligé de la remettre jusqu'au Mois de Septembre.

La convocation de la Diéte est différée.

Ce fut dans un Conseil de Sénateurs qui s'assembla le 15. de Janvier, qu'une résolution si peu attenduë fut prise. Le Cardinal Primat ayant mis sur le tapis tous les chefs sur lesquels il étoit à propos de délibérer, il fut impossible de rien conclurre sur le plus grand nombre. On convint seulement; Que la Diéte Générale, qu'après plusieurs remises on s'étoit proposé de tenir au Mois de Mars, seroit renvoyée au Mois de Septembre, afin de faciliter les moyens de la tenir avec tranquillité; Que le Roi travailleroit de tout son pouvoir à la pacification des troubles de Lithuanie; Que pour cet effet il iroit faire quelque tems sa residence dans ce Duché, & y pourroit faire marcher des Troupes Allemandes, pour donner du secours à la Maison de Sapieha; Qu'à l'égard du Couronnement de l'Electeur de Brandebourg en qualité de Roi de Prusse, cette affaire seroit remise à l'examen de la pré-

prémiére Diéte Générale, ce qui n'empêcheroit pas que le Roi ne pût envoyer complimenter l'Electeur sur sa nouvelle dignité : enfin qu'il seroit permis à la Reine Douairiére de rester quelque tems à Rome, sans que cela pût préjudicier aux revenus & à la pension qu'elle tiroit de la République. 1701.

Auguste obtient ce qu'il desire.

Ces résolutions faisoient que presque tout demeuroit indecis. Cependant le Roi ne laissoit pas d'obtenir ce qu'il desiroit. Il avoit principalement deux choses à cœur : le rétablissement des Sapieha, & la continuation de la Guerre en Livonie. On lui facilitoit les moyens d'éxécuter ces deux choses: l'une en lui permettant de faire marcher vers la Lithuanie des Troupes Allemandes; l'autre en différant la Diéte, qui auroit pu s'opposer à la Guerre contre la Suéde.

Il veut rechercher le Czar qui le prévient.

Auguste ne tarda pas à mettre à profit l'avantage qu'il venoit de s'assurer. Il devoit s'attendre que le vainqueur des Moscovites viendroit fondre sur ses troupes, dès que la saison per-

 met-

1701. mettroit aux armées de tenir la campagne. Il pensoit à relever le courage du Czar qu'il croyoit abbattu par le mauvais succès de la bataille de Narva, lorsqu'il se vit prévenir par ce Prince, qui l'exhorta lui-même à prendre une vigoureuse résolution, & qui demandoit à concerter avec lui les mesures qu'il devoit prendre, pour venger l'echec qu'il venoit de recevoir.

Ces deux Monarques avoient à résister à un Ennemi commun. Le moyen qu'ils crurent le plus expédient pour la réussite de leur entreprise, fut d'entrer dans de nouveaux engagemens, & de serrer plus étroitement que jamais les nœuds de l'alliance qu'ils avoient ensemble. Ils convinrent d'une entrevuë. Elle se fit à Birzen petite Ville de Lithuanie, & dura quinze jours. Au milieu des plaisirs, qui furent poussez à l'excès, car ces deux Princes y avoient à peu près un égal penchant; Auguste présenta au Czar un plan de la guerre qu'ils devoient faire de concert. Suivant ce Plan le Czar devoit mettre

Ils ont une entrevuë.

tre au mois de Juin deux cens mille hommes en campagne: le Roi de Pologne s'engageoit de lui fournir cinquante mille hommes de Troupes Allemandes, qui seroient achetées de différens Princes, & qui enseigneroient la discipline militaire aux Moscovites: d'autre part le Czar devoit envoyer cinquante mille hommes en Pologne, pour y apprendre l'art de la guerre; il s'engageoit de payer en deux ans trois millions de Reichsdales au Roi de Pologne, qui promettoit de son côté d'entretenir vingt-huit mille hommes d'infanterie & huit mille chevaux. Toutes ces Troupes devoient agir contre le Roi de Suéde en Livonie, en Ingrie & en Finlande. 1701.

On ne pouvoit imaginer rien de plus funeste pour la Suéde, & peut-être pour une partie de l'Europe: c'étoit là le vrai moyen d'aguerrir les Moscovites. Le Czar connut tout l'avantage de ce Plan: il l'accepta & se proposa d'en recueillir tout le fruit qu'on lui laissoit entrevoir. Ces résolutions étant prises, les deux Monarques se rendirent ensemble à Mittau:

Le Czar goûte le plan de la guerre.

1701. tau : enſuite ils allérent viſiter les Forts de Dunamunde , d'Orange-Boom, & de Kokenhauſen, & enfin les Lignes, où l'Armée Saxonne étoit poſtée au voiſinage de Riga de l'autre côté de la Dwine: après quoi ils ſe ſéparérent, en ſe promettant de ſe ſoutenir l'un l'autre, & de ne point faire de paix ſéparée. Le Czar reprit la route de Pleskow, & le Roi de Pologne celle de Varſovie.

Mécontentement à la Cour de Pologne.

Auguſte à ſon retour dans ſa Capitale ne trouva pas les eſprits dans la tranquillité où il ſembloit qu'il les avoit laiſſez, quand il en étoit parti. Il s'en falloit de beaucoup qu'il n'eût payé entiérement toutes les ſommes qu'il avoit promiſes, ſoit avant ſon couronnement, ſoit après, pour s'affermir ſur le trône. On avoit fait réfléxion, que ſi l'on conſentoit qu'il continuât la guerre, il pourroit s'épuiſer de façon, qu'il ne ſeroit plus en état d'acquiter ſes promeſſes. Ce grief leur fit ouvrir les yeux ſur d'autres auxquels ils n'auroient pas fait grande attention, ſans cette circonſtance. Ils recommençoient à murmurer

murer de ce que, contre les Loix du Royaume, les Troupes Saxonnes demeuroient ſur les Terres de la République : ils témoignoient craindre que le deſſein du Roi ne tendît à opprimer leur liberté. A ces griefs on ajoutoit celui du delai de la Diéte Générale. 1701.

Et dans les Provinces.

Dans les Provinces le mécontentement étoit plus grand, & on y parloit encore plus haut qu'à la Cour. Il ſe tint une Diéte particuliére dans la Grande Pologne: il y fut réſolu de députer vers le Roi & de lui faire les demandes ſuivantes: 1. d'ordonner que la Diéte générale ſe tînt au mois de Mai: 2. De conclurre la Paix avec la Suéde: 3. D'aſſoupir les troubles de Lithuanie: 4. De faire retirer les Troupes Saxonnes du Pays: 5. De proteſter contre la Royauté & le Couronnement de l'Electeur de Brandebourg.

Ménagemens dont uſe le Roi.

Les Députez eurent audience le 20. de Mars. Le Roi qui voyoit que toute la République en général expliquoit ſes ſentimens par la bouche de ces Députez, crut devoir uſer de

1701. de ménagement à leur égard : il leur fit un accueil gracieux & leur dit, que dans toutes ſes actions il n'avoit en vuë que la gloire de la République; que quoique la Diéte générale eût été renvoyée par le Sénat au mois de Septembre, il ne laiſſeroit pas de la faire tenir beaucoup plutôt; qu'il avoit pris cette réſolution avant l'arrivée des Députez, & qu'il feroit donner une réponſe par écrit aux demandes qui lui avoient été faites.

Diéte à Varſovie.

La Diéte fut effectivement convoquée pour le 30. de Mai; & la Grande Pologne parut ſatisfaite de cette déférence du Roi. Mais lorſque la Diéte fut aſſemblée, les plaintes recommencérent, & la déſunion éclata parmi les Nonces dès le prémier jour. Ceux de Lithuanie refuſérent d'aſſiſter à la Meſſe du St. Eſprit & à la Proceſſion, parce que le Maréchal Sapieha prétendoit y être le bâton de ſa dignité à la main. Ils ne laiſſerent pas de ſe trouver aux Conferences, qui ſe tinrent pour la nomination d'un Directeur de l'Aſſemblée, en

en attendant qu'on eût fait choix d'un Maréchal. 1701.

On confia la bâton de Maréchal au Deputé de Poſnanie, & ce fut la ſeule choſe qui ſe paſſa ſans conteſtation. Quand on propoſa d'aller ſaluer le Roi ſelon la coutume, le mecontentement éclata: On ſe plaignit vivement des Troupes Saxonnes & l'on fit monter à vingt millions les dommages qu'elles avoient cauſez. Quelques Députez allérent juſqu'à dire, qu'il falloit en demander la réparation au Roi & le prier de faire retirer inceſſamment ſes Troupes, non ſeulement de la Pologne & de la Lithuanie; mais encore de la Livonie & de la Courlande : ils ajoutoient, qu'ils ne vouloient délibérer d'aucune autre affaire, ſi le Roi ne donnoit ſatisfaction à la République. D'autres plus modérez dirent qu'il falloit au moins donner au Roi le tems d'y penſer. Enfin il fut réſolu à la pluralité, qu'on envoyeroit au Roi des Députez qui lui repréſenteroient, qu'il étoit neceſſaire pour le bien de la République, qu'il renvoyât ſes Troupes en Saxe;

Plaintes qu'elle fait.

1701. Saxe; qu'il fît la Paix avec la Suede; qu'il éloignât du Conseil les Ministres Allemands, & qu'il assoupît les différens de Lithuanie, au sujet de la Maison de Sapieha.

Reponse du Roi à ces plaintes.

Auguste répondit qu'il n'avoit entrepris la Guerre que pour l'avantage de la République; que si elle trouvoit qu'il ne fût pas de son intérêt de la continuer, il étoit prêt à renvoyer ses Troupes, à condition qu'on le garantiroit que le Roi de Suéde n'entreprendroit rien contre lui; & qu'enfin il vouloit bien concourir avec la Noblesse pour pacifier les troubles de Lithuanie. C'étoit en quelque maniére accorder tout ce qu'on demandoit. Cependant la plupart des Nonces ne furent point satisfaits de cette réponse. Ils jugérent que le Roi pensoit moins à les contenter, qu'à éluder leurs demandes. Mais comme ils n'étoient pas eux-mêmes d'accord, ils resolurent que chacune des trois Provinces qui forment la République s'assembleroit à part pour délibérer, & feroit ensuite rapport de ses résolutions à la Diéte. Cet expedient ne réussit

Les Nonces n'en sont pas contens.

réussit pas mieux. Les Assemblées Provinciales furent aussi divisées que les Assemblées Générales; de sorte que l'impossibilité qu'il y avoit à réunir les esprits, obligea à demander une nouvelle Diéte. Le choix du jour donna matiére à de nouvelles difficultez: les uns vouloient que la Diéte fût convoquée pour le 15. de Septembre: d'autres demandoient un terme plus éloigné. Personne ne vouloit céder. On fut contraint de s'en remettre à la décision du Roi, à condition qu'il convoqueroit l'Assemblée avant le prémier de Janvier 1702. On le pria en même tems de vouloir marquer le tems de la sortie de ses Troupes; d'interposer son autorité, pour appaiser les troubles de Lithuanie & d'ôter au Général Flemming la Charge de Grand Ecuyer de Lithuanie, pour la donner à un Lithuanien. 1701.

Ce fut le prémier Député de Posnanie, qu'on chargea de cette commission, comme ayant fait pendant la Diéte la fonction de Maréchal. Le Roi lui répondit qu'il convoqueroit une

Promesses que le Roi fait à la Diéte.

1701. une autre Diéte Générale pour le 22. de Décembre; & qu'il renvoyeroit ses Troupes Allemandes, dès qu'il auroit fait la Paix avec la Suéde. Sur cela la Diéte se sépara sans avoir pris aucune résolution. Elle ne fut pas seulement renvoyée au Mois de Décembre, elle fut entiérement annullée, afin d'éluder les plaintes de ceux qui avoient été remis à cette Assemblée pour quelque satisfaction.

Le Roi de Suéde est informé des projets faits contre lui.

Tandis qu'Auguste étoit occupé à répondre aux plaintes des Polonois & à empêcher qu'ils ne se portassent à quelque résolution violente, le Roi de Suéde songeoit à prévenir le succès des projets formez dans l'entrevuë de Birzen. Les Conférences s'y étoient tenuës la nuit, afin de rendre les résolutions plus secrétes. Cette précaution avoit été inutile: le Monarque Suédois avoit eu à Birzen un Espion, qui s'étant insinué adroitement dans la familiarité des Secretaires de quelques Ministres de Pologne & de Russie, tira d'eux le secret de leurs Maî-

Maîtres & courut le revéler au Prince qui l'avoit mis en besogne. 1701.

Les Suédois avoient passé l'hiver auprès de Narva; & les Troupes Saxonnes étoient demeurées dans leurs Lignes, le long de la Dwine, dans le voisinage de Riga. Charles XII. savoit que ces Troupes devoient être augmentées au prémier jour de vingt mille Cosaques & de vingt mille Moscovites. Il résolut d'attaquer l'Ennemi avant qu'il eût reçu ce renfort, se mit en marche à la tête de quinze mille hommes d'Infanterie & de cinq mille de Cavalerie, & s'approcha de la Dwine, qu'il entreprit de passer à la vuë des Saxons qui étoient de l'autre côté. La nuit du 17. au 18. de Juillet il fit jetter un pont depuis Riga jusqu'à une Isle située au milieu de la Riviére. Six Bataillons y passérent, & le 18. à la pointe du jour ils s'embarquerent sur des batteaux d'une nouvelle invention, dont les bords plus élevez qu'à l'ordinaire couvroient les troupes & pouvoient aussi se baisser pour former un pont, afin de favoriser le débarquement.

Il passe la Dwine.

Ces

1701. Ces six Bataillons abordérent au rivage opposé dans un endroit marécageux; & à mesure qu'ils débarquoient, les batteaux alloient se ranger à leur droite & à leur gauche pour les soutenir par le feu de leur Canon. Une autre chose facilita encore le débarquement: c'étoit un grand nombre de barques chargées de chanvre & de paille mouillée; On y mit le feu il en sortoit une fumée épaisse, que le vent, favorable aux Suédois, chassoit du côté des Saxons; ce qui leur déroboit la vuë de l'Ennemi & les empêchoit de s'opposer à sa descente.

Il bat l'Armée Saxonne.

A mesure que l'Infanterie prenoit terre, elle se rangeoit derriére ses chevaux de Frise & s'en faisoit un Retranchement. Les Saxons au nombre de cinq Bataillons & de dix sept Escadrons allérent l'attaquer avec assez de vigueur. Mais soit qu'ils n'eussent pas l'avantage du terrain, soit qu'ils se rebutassent en voyant la contenance hardie des Suédois, ils se retirérent dans un lieu sec, flanqué d'un marais & d'un bois où étoit leur Artillerie. Charles animé par le pré-

mier

mier succès qu'il avoit eu, ne balança pas à les venir attaquer: d'ailleurs il avoit plus de quinze mille hommes, & le Duc de Courlande n'en avoit que douze. Le choc fut vif: le combat sanglant. Le Duc n'oublia rien pour encourager ses Troupes. Il eut deux chevaux tuez sous lui. Il chargea trois fois la garde du Roi de Suéde; mais ayant été renversé de dessus son cheval, d'un coup de crosse de mousquet que lui donna un Suédois, l'épouvante se mit dans son Armée: elle ne rendit plus de combat; chaque soldat ne chercha plus son salut que dans la fuite & les Cuirassiers du Duc eurent bien de la peine à le relever & à le tirer de la mêlée. 1701.

Il poursuit les fuyards.

Ce Prince commençoit à rallier ses Troupes à Thomsdorp, environ cinq milles au-dessus de Riga; les Suédois qui le poursuivoient, le contraignirent de fuir vers Kokenhausen, où étoit le gros de l'Armée Saxonne, avec les vingt mille Moscovites qui étoient venus la joindre. Elle ne s'y crut pas en sureté; elle se retira en Lithuanie, sous le canon de Birzen,

 après

1701. après avoir fait sauter les fortifications de Kokenhausen.

Avantages des Suedois sur les Moscovites.

Cet échec coûta au Roi de Pologne autour de deux mille hommes sans compter près de quinze cens prisonniers & un butin assez considerable. Il avoit été précédé quelques jours auparavant d'un autre avantage que les Suédois avoient remporté sur six mille Moscovites, dont trois mille étoient demeurez sur la place. Il fut suivi de la perte de Mittau, Capitale du Duché de Courlande, de la réduction de toutes les Places dont les Saxons s'étoient emparez & de la perte de tous leurs magazins. Il ne leur resta que le Fort de Dunamunde, qui tint jusqu'à la fin de l'année. Les Envoyez de l'Empereur, du Roi de Dannemarc & des Etats Généraux offrirent la médiation de leurs Maîtres pour accomoder les différens entre le Roi de Pologne & le Roi de Suéde : celui-ci fier du succès de ses armes dit, qu'il ne pouvoit leur donner audience qu'à la fin de la Campagne. Déja il avoit conçu le dessein de détrôner son Ennemi : dessein qui eût pu être mis au 1701. nombre des choses impossibles, si l'événement ne l'eût vérifié.

Consternation d'Auguste.

La nouvelle de la défaite des Saxons, ayant été portée à Varsovie, y jetta la Cour dans la consternation. Auguste en fut d'autant plus frappé, qu'il voyoit que c'étoit l'élite de ses Troupes, qui avoit laissé passer la Dwine aux Suédois, & que bien loin de s'attendre à une pareille déroute, il se flattoit que son armée fortifiée par le renfort que lui avoient amené les Moscovites, seroit en état de pénétrer bien avant dans la Livonie.

Ce Prince regrettoit de n'avoir pu lui même se rendre à la tête de son Armée : il en avoit été empêché par un accident. Il étoit tombé de cheval, en revenant de dîner d'une maison de Plaisance à deux lieuës de Varsovie, & s'étoit démis le bras gauche.

Joie de ses Ennemis.

Mais si le Roi fut touché de la défaite de ses Troupes, les Mécontens du Royaume qu'on nommoit communément les Républicains, s'en réjouïrent. Ils prévoyoient qu'Auguste

1701. guste seroit enfin obligé de faire sortir du Pays ses Troupes Allemandes; car ils ne s'imaginoient pas que la Pologne eût rien à appréhender des Armes Suédoises. Le Primat, s'il est vrai qu'il agît encore sincérement alors, en avoit la même opinion; & il le témoigna au Roi de Suéde dans une lettre qu'il lui écrivit de l'avis du Sénat le 27. de Juillet. Il lui disoit que l'amitié sincére, que la Nation Polonoise avoit coutume d'entretenir avec ses voisins, l'amour de la justice, un préssentiment de l'avenir & la foi des Traitez conclus entre la Pologne & la Suéde, avoient détourné la République de s'engager dans la Guerre présente; qu'il avoit paru dans la derniére Diéte Générale, que le Roi de Pologne, entrant dans les sentimens de ceux qui étoient portez pour la Paix, ne souhaitoit rien tant, que de voir cette Guerre terminée; que si néanmoins le Ciel en décidoit autrement, il conjuroit sa Majesté Suédoise, au nom & selon les vœux de toute la République, de ne point faire de dommage & encore moins d'in-

Le Primat ecrit au Roi de Suéde.

vasion sur les Frontiéres du Royaume, ni dans les Provinces qui en dépendent: ensorte, ajoutoit-il, que votre Majesté conserve avec nous la même amitié, que nous avons inviolablement entretenuë de notre part. 1701.

Deputation vers ce Prince.

Dans le même tems, la Noblesse de Lithuanie envoya au Roi Charles deux Députez, qui lui remirent un Mémoire conçu à peu près dans les mêmes termes. Après avoir représenté que la République étoit un Corps distinct du Roi, qu'elle étoit en parfaite amitié avec la Couronne de Suéde, & qu'elle n'avoit jamais consenti à l'invasion de la Livonie; On supplioit Charles de retirer ses Troupes des Villes & des Frontiéres de Pologne: On l'assuroit que l'on observeroit religieusement le Traité d'Oliva, & qu'on ne participeroit à aucune démarche capable de lui déplaire.

Le Roi de Suéde ne convenoit pas que toute la République eût entretenu inviolablement l'amitié avec la Suéde. Plusieurs Membres de ce grand

1701. grand Corps avoient favoriſé l'entrepriſe d'Auguſte ſur la Livonie, & l'on avoit vu quantité de Polonois dans ſon Armée. De plus Charles n'ignoroit pas que la République avoit laiſſé rompre la glace, dans le deſſein de ſe mettre de la partie, ſi l'entrepriſe réuſſiſſoit. Néanmoins ce Monarque répondit au Primat d'un ſtyle à faire croire qu'il n'avoit aucun reſſentiment contre les Polonois. Il déclaroit être ſatisfait de la République, par rapport à la Guerre que lui avoit faite Auguſte, & témoignoit d'avoir fort à cœur d'entretenir avec elle une parfaite intelligence. Il ajoutoit que ſon ſéjour en Courlande ne devoit lui donner aucun ombrage, & que le Duc Ferdinand ayant pris part à cette Guerre d'une manière ſi ouverte, il ne pouvoit moins faire que d'uſer de ſes droits contre un Ennemi déclaré. Je n'ignore pas les maux de la République, diſoit-il en finiſſant, ni l'oppreſſion qu'elle ſouffre de la part des Troupes Saxonnes, ni le violement de vos libertez par le Roi Auguſte, qui ſe rend

Sa réponſe au Primat.

rend par là indigne du trône qu'il occupe. C'eſt pourquoi je ſuis prêt à aider la République de tout mon pouvoir, afin qu'elle puiſſe maintenir ſes Lois & ſa liberté. 1701.

Deux choſes empêchérent que cette lettre n'eût l'effet que le Roi de Suede s'en étoit promis. L'offre qu'il faiſoit de delivrer la Pologne de l'oppreſſion fit ouvrir les yeux à une Nation qui n'aima jamais que ſes voiſins ſe mêlaſſent de ſes affaires. L'idée d'une Armée étrangére prête à entrer dans le Royaume, allarma les eſprits, & força de chercher à parer le coup, en mettant Auguſte en état de reſiſter à un Ennemi qui oſoit entreprendre de le détroner. Mais ce qui décida & qui changea tout d'un coup le mécontentement en confiance & en tendreſſe; ce fut la démarche que fit Auguſte de renvoyer l'Armée Saxonne. L'eloignement de ces Troupes étrangéres, ôtant déſormais tout prétexte de plaintes, diſſipa l'ombrage qu'on avoit pris: chacun temoigna autant de zéle pour la défenſe de ſa perſonne & de ſon trône,

Obſtacles qu'il trouve.

Auguſte renvoye les Troupes Saxonnes.

1701. ne, qu'il avoit paru peu de tems auparavant disposé à l'abandonner. Le Primat lui-même quoique d'intelligence avec Charles pour le détrônement d'Auguste, envoya aux Palatinats des Lettres circulaires, où il représentoit que le mauvais succès des armes du Roi intéressoit toute la République, qui devoit être, disoit-il, aussi unie avec lui, que la tête l'est avec les autres membres du Corps humain : il détailloit tous les mouvemens qu'il s'étoit donnez pour accommoder les deux Rois qui étoient en armes, & pour engager le Roi de Suéde à épargner les frontiéres du Royaume, & à vivre en bonne intelligence avec la République : il faisoit voir que Auguste ayant retiré toutes ses Troupes non seulement de la Courlande, mais aussi de la Lithuanie, il étoit du devoir de la République de prendre soin de sa personne, qui se trouvoit destituée de Troupes. Le danger, ajoutoit-il, n'est pas présentement à la porte, il est dans la maison. Il faut penser aux moyens de s'en délivrer promptement, sans per-

Lettres circulaires du Primat.

perdre de tems à de longues délibérations. 1701.

Le Roi écrivit aussi dans le même tems des Lettres circulaires. Il y notifioit à la Noblesse, que pour complaire à la République, il avoit renvoyé ses Troupes en Saxe ; que par-là il se trouvoit dénué de forces & exposé à tout ce que le Vainqueur voudroit entreprendre, & que la République n'ayant elle-même qu'un petit nombre de Troupes, elle se trouvoit dans le même peril que lui. A cette nouvelle les Palatinats de Cracovie, de Lublin & de Sandomir firent assurer ce Prince par leurs Députez, qu'ils étoient résolus à l'assister de leurs biens & de leurs vies. Le Palatinat de Cujavie somma de plus le Primat d'écrire au Roi de Suéde, que comme la République ne l'avoit jamais prié de se mêler de ses affaires, elle espéroit qu'il ne tenteroit rien pour la détourner de la fidélité qu'elle devoit à son Souverain. Tous les autres Palatinats de la Pologne déclarérent Ennemis de la Patrie, quiconque ne s'employeroit pas de tout

Lettres du Roi à la Noblesse.

Sommation faite au Primat.

1701. tout son pouvoir à la conservation de l'honneur, de la réputation, & de la personne du Roi. Quant à la Lithuanie, elle ne fit aucune demarche; parce que la division y étoit toujours fort grande.

L'ardeur du Czar rallentie.

Jusque-là le Czar ne s'étoit pas pressé d'éxécuter le Plan qu'il avoit fait avec Auguste dans l'entrevuë de Birzen. La mauvaise fortune de l'Armée Saxonne avoit rallenti l'ardeur qu'il avoit de venger la perte de la Bataille de Narva; outre qu'il voyoit Auguste hors d'état de l'aider des cinquante mille hommes, qu'il devoit faire lever dans l'Empire. Il se contenta d'envoyer dans la Livonie vingt mille Moscovites, qui furent quelquefois aux mains avec les Suedois; mais presque toujours avec perte; & qui se rétirérent enfin dans leur Pays.

Promesses des Polonois au Roi.

Auguste n'avoit plus de secours à attendre que des Polonois; mais il sembloit qu'il pouvoit compter sur eux. Tous les jours de nouveaux Députez venoient promettre de la part des Diétes particuliéres, que la Noblesse

blesse prendroit sa défense: le Senat avoit résolu de faire la guerre au Roi Charles, s'il s'obstinoit à poursuivre ses conquêtes; & aprés la démarche que venoient de faire les Sénateurs, le dissimulé Primat n'avoit pu se dispenser d'écrire de nouveau au Roi de Suéde, comme il en avoit été sommé par le Palatinat de Cujavie. Le style de sa lettre étoit touchant: on y voyoit ces expressions insinuantes dictées en apparence par l'esprit de concorde & de justice, piéges dont l'esprit humain peut dificilement se garantir, s'il ne connoît à fond le motif de celui qui les met en œuvre. 1701.

Lettre du Primat au Roi de Suéde.

Charles qui connoissoit les véritables intentions du Cardinal, savoit à quoi s'en tenir. Bien loin de se laisser fléchir aux exhortations que lui faisoit le Primat d'user de sa fortune avec modération, il montra par sa réponse qu'il étoit plus sensible à la gloire de la vengeance, qu'à celle de vaincre son ressentiment. Il declaroit qu'il vouloit entretenir l'ancienne amitié & la bonne intelligence avec

Reponse que lui fait ce Prince.

1701. avec la République, pourvu qu'elle ne se mêlât point de l'injuste guerre que lui faisoit le Roi de Pologne, qu'il étoit juste & convenable à l'interêt commun d'ôter le gouvernement à un Roi, qui avoit enfraint les priviléges des Polonois, & de lui donner un successeur en qui on pût avoir plus de confiance & dont le voisinage fût moins dangereux. C'est, poursuivoit-il, le veritable moyen de prévenir la ruine tôtale de la République, que de la délivrer d'un Roi, qui viole les principaux points des Capitulations, qui fait tous ses efforts pour détruire la liberté de la noblesse, & pour imposer à la Nation le joug d'un autorité despotique.

Divers effets qu'elle produit.

Cette lettre ne fit pas le même effet sur tous les esprits. Si elle picqua d'honneur un grand nombre de Polonois & les engagea de se dévouer à la defense & à la conservation de la dignité de leur Souverain, elle en intimida d'autres, qui craignoient l'entrée d'une Armée victorieuse sur les terres de la République : enfin elle en

encouragea d'autres qui jusque-là s'étoient contentez de cabaler en secret. Ils levérent le masque, & commencérent à se déclarer ouvertement pour la liberté & pour la justice; quoique l'on ne sût guére ce que l'on prétendoit par ces deux choses. 1701.

Désordres en Lituanie.

La division & le désordre étoient encore plus grands dans la Lithuanie. Tant que les Sapieha avoient vu le Roi en état de les appuyer, ils s'étoient tenus attachez à ce Prince. Quand ils apprirent qu'il avoit renvoyé ses Troupes & qu'ils n'avoient plus de secours à attendre de sa part, ils recherchérent le Roi de Suéde & s'engagérent de favoriser ses desseins. Mais en même tems Oginski & ses Adhérans, par une démarche assez bisarre, se tournérent du côté d'Auguste, s'attachérent à son service & promirent de soutenir ses intérêts au péril de leur vie.

Le Roi de Suéde avoit fait marcher quelques compagnies de Dragons au secours des Sapieha, qui les chargérent de garder le passage de Kroting. Ces Troupes ne faisoient en

1701. en tout que deux cens Dragons. Aussi-tôt Oginski se mit à la tête de deux mille hommes & alla les attaquer. Malgré la superiorité du nombre, Oginski fut repoussé avec perte. Ce fut là le commencement de la rupture entre les Lithuaniens & les Suédois. Le Roi Charles qui jusques-là avoit ordonné à ses gens de s'abstenir de toute violence, envoya en Lithuanie un nouveau détachement de deux mille cinq cens hommes, sous le conduite du Colonel Humeregrer Ecossois, & leur donna ordre de ne plus rien ménager & d'attaquer Oginski par tout où ils le rencontreroient. Peu de tems après il suivit lui même ce détachement à la tête de sa garde à cheval & de deux mille Grenadiers.

Oginski est repoussé avec perte.

Oginski étoit posté auprès de Pelzen avec quatorze mille hommes: Dans le tems que les Suedois s'approchoient de lui, il détacha quatre mille hommes à qui il donna ordre d'aller faire le dégât sur les terres du Chancelier Radziwil, qui suivoit le parti des Sapieha. Le Roi de Suéde profita de cette occasion pour l'aller attaquer. A son approche Oginski se mit en Bataille & soutint le prémier choc de pied ferme. Mais le Roi ayant paru à la tête de cinq cens Grenadiers, la Cavalerie Lithuanienne, qui ne put soutenir leur feu, fut mise en déroute & ne disputa plus la victoire. Charles ne fit plus de difficulté alors de prendre ses quartiers en Lithuanie & dans la Province de Samogitie. Il publia une Déclaration portant qu'il ne cesseroit point de poursuivre Oginski & ses Partisans, qu'on n'eût rendu justice aux Sapieha.

1701.

Autre échec qu'il reçoit.

Les Suédois eurent à peu près dans le même tems un autre avantage. Le Roi Charles n'avoit point voulu assiéger le Fort de Dunamunde dans les formes: il s'étoit contenté de le tenir bloqué & d'y faire jetter quelques bombes. Le Colonel Canitz, qui commandoit dans ce Fort, se trouvant réduit à l'extrémité, sans munitions, sans espoir de secours, & n'ayant plus que 54. hommes en état de service, demanda à capituler le 15. de

Le Fort de Dunamunde rendu aux Suédois.

1701. 15. de Decembre, & envoya même au Comte Dahlberg un projet des conditions auxquelles il offroit de se rendre. Ces conditions furent envoyées aussi-tôt au Roi; quoique l'on fut persuadé qu'il ne les accepteroit pas & qu'il voudroit avoir la Place à discrétion. On y fut pourtant trompé. Charles admira la fidélité du Gouverneur, donna des louanges à son courage, & pour lui marquer son estime, il lui accorda une capitulation aussi honorable, qu'il pouvoit la souhaiter. Elle fut signée le 21. après quatre mois de blocus & l'évacuation fut faite le lendemain.

Diéte Générale à Varsovie.

Le même jour que le Fort de Dunamunde fut évacué on fit à Varsovie l'ouverture de la Diéte Générale. Le bâton de Maréchal de la Diéte y fut présenté par provision au Nonce de Siradie qui l'accepta. Mais quand on voulut proposer l'élection d'un Maréchal, trois Députez dirent que leurs Instructions portoient, qu'ils ne consentiroient point à cette élection, qu'auparavant on n'eût appaisé les troubles de Lithuanie. Les Nonces de ce Du-

Duché s'opposérent fortement à cette demande, & Zaradeek, Enseigne de la Province de Samogitie, lut un endroit de ses Instructions qui embarrassa la Diéte: Il y étoit marqué positivement, que les Nonces de cette Province ne consentiroient à aucun accommodement avec la Maison de Sapieha, sous peine de perdre leur honneur & leurs biens; que l'on procederoit d'abord à l'élection d'un Maréchal, & qu'on prononceroit ensuite une sentence contre les Sapieha, pour les declarer infames & Ennemis de la Patrie. 1701.

Proposition qui y est faite.

Zembec, Référendaire de la Couronne, ayant obtenu le 23. la permission de parler, conseilla d'éprouver d'abord les moyens de la douceur, pour terminer les différens de Lithuanie, & d'envoyer ensuite des Députez au Roi de Suéde, pour lui demander qu'il eût à se retirer de la République. Trois Députez de la petite Pologne appuyérent cette proposition de leur suffrages. Zaradeek s'y opposa fortement & répetta ce qu'il avoit dit le jour précédent. Les

 Non-

1701. Nonces de Podlachie lui repliquérent qu'on ne pouvoit pas traiter les Princes de la Maison de Sapieha comme des Ennemis de la Patrie, & les déclarer infames, puis qu'ils n'étoient encore convaincus d'aucun crime. Un Nonce de Czersse représenta que les titres d'infames & d'ennemis de la Patrie convenoient mieux aux Républicains de Lithuanie, qui vouloient reconnoître le Roi pour maître absolu. Les Lithuaniens ne repondirent point à cette recrimination. Un d'entre eux au contraire protesta, que toute la Lithuanie ne s'opposoit pas à l'accommodement avec la Maison de Sapieha, & qu'une bonne partie de la Noblesse ne souhaitoit rien plus ardemment, que de pouvoir trouver des moyens équitables pour appaiser les différens. Sur les représentations qui furent faites par Humieniski, Nonce de Russie, on chargea le Maréchal Provisionnel de demander au Roi, s'il souhaitoit sincérement que les différens de Lithuanie fussent terminez.

Autre proposition.

On s'attendoit de recevoir dans la troisiême Session une réponse du Roi. Mais le Maréchal dit, qu'il n'avoit osé faire aucune proposition à S. M. parce que la résolution de la Diéte n'avoit pas été unanime. Sur cela trois Nonces de Mazovie proposérent de charger le Maréchal de faire au Roi les demandes suivantes: „ 1. S'il „ savoit quelques moyens pour pacifier les troubles de Lithuanie: „ 2. De dégrader ceux qui avoient „ conseillé la guerre de Livonie: „ 3. De renvoyer en Saxe le reste „ des Troupes Allemandes qui étoit „ dans la Province de Mazovie ". Tous les Deputez consentirent à ces demandes & l'Assemblée se sépara jusqu'après les Fêtes.

Rapport du Maréchal Provisionnel.

Le 29. le Maréchal provisionnel fit le rapport de sa commission. Il dit que le Roi lui avoit répondu: 1. Qu'il avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour appaiser les troubles de Lithuanie; mais que ses bonnes intentions n'avoient pas eu l'effet qu'il en avoit espéré, & qu'il prioit la République elle-même de chercher les moyens les plus conve-

na-

1701. nables pour pouvoir parvenir au but qu'on se proposoit : 2. Qu'il ignoroit s'il y avoit encore des Troupes Allemandes dans la Mazovie ; & que si cela étoit, il donneroit ses ordres pour les faire sortir : 3. Qu'il avoit déja déclaré les motifs qui lui avoient fait entreprendre la guerre de Livonie ; savoir pour satisfaire aux *Pacta Conventa*, qui l'obligeoient à réunir à la Couronne les Provinces qui avoient été envahies. Il y eut quelques débats ce jour-là. On avoit proposé que toute l'Assemblée allât trouver le Roi, afin de le prier de vouloir s'employer sincérement pour pacifier les différens de Lithuanie ; & l'on ne put s'accorder sur ce point.

Ordre qui lui est donné.

Le 30. on convint d'ordonner au Maréchal qu'il allât supplier le Roi de faire reprendre les Traitez, qui avoient été commencez au sujet des affaires de Lithuanie, & de fixer un terme & un lieu où se trouveroient les Députez de la Diéte & ceux du Sénat. On reçut la réponse du Roi le lendemain. Elle portoit qu'à la re-

recommandation de la Noblesse il vouloit bien faire reprendre les Traitez commencez & nommer pour Commissaires les Sénateurs présents. On fit une nouvelle priére au Roi: on lui demanda que les Traitez fussent terminez dans trois jours. 1701.

Dès qu'on eût entamé les conférences, il y eut de grandes difficultez de la part des Sénateurs Commissaires. Ils ne pouvoient entre autres consentir à l'amnistie générale, que la Maison de Sapieha ne vouloit point accorder. Elle demandoit fortement la punition de ceux qui avoient donné la mort au jeune Prince Sapieha, Grand Ecuyer de Lithuanie ; & les Lithuaniens au contraire prétendoient, qu'ayant fait tant que de consentir à un accomodement, la Maison de Sapieha ne devoit point faire difficulté de mettre dans un oubli général tout ce qui s'étoit passé. Enfin après quelques debats, on convint le 16. de Janvier : „ Que la „ Maison de Sapieha seroit rétablie „ dans tous ses biens, honneurs, „ charges & prérogatives, dont elle 1702.

Rétablissement de la Maison de Sapieha.

 avoit

1702. „ avoit joui par le paſſé; Que tou-
„ tes les hoſtilitez, injures & dom-
„ mages cauſez de part & d'autre
„ pendant les troubles, ſeroient ou-
„ bliez & pardonnez au moyen de
„ l'amniſtie (a) générale qui étoit
„ accordée; Que la diſpute entre la
„ Maiſon de Sapieha & celle de Rad-
„ ziwil, touchant la tutelle de la
„ Princeſſe de Neubourg, ſeroit ren-
„ voyée à l'arbitrage de quelques
„ perſonnes d'autorité".

Cet accommodement fut ſigné le 17. par les deux Partis, & l'on ſe rendit enſuite dans la grande Egliſe, où l'on chanta le *Te Deum* en actions de graces. La Diéte Générale reprit alors ſes délibérations, pour convenir d'une Ambaſſade, qui devoit être envoyée au Roi de Suéde, pour élire un Maréchal & pour délibérer ſur divers points qui concernoient l'état des affaires du Royaume. Mais la di-

La Diéte ſe ſépare tumultueuſement.

(a) On exceptoit de l'amniſtie un certain Chanoine nommé *Biezoo*, qui devoit être jugé; parce qu'il avoit été le principal auteur du meurtre du jeune Prince de Sapieha.

viſion s'étant miſe parmi les Nonces, la Diéte qui voyoit ne pouvoir prendre aucunes réſolutions, ſe ſépara tumultueuſement le 7. de Fevrier. 1702.

Aſſemblée d'un Grand Conſeil.

Pour ſuppléer au defaut des Réſolutions de la Diéte Générale, Auguſte convoqua un grand Conſeil. Les points qu'il propoſa à décider, faiſoient connoître l'embarras où il ſe trouvoit. Il demandoit comment on pouvoit chaſſer les Suédois de la Lithuanie? Si le Sénat ne pourroit pas trouver un reméde plus convenable que l'Ambaſſade qu'on avoit propoſé d'envoyer au Roi de Suéde? En cas que cette Ambaſſade eût lieu, de quelles perſonnes elle ſeroit compoſée? Quels ſujets on choiſiroit & où l'on prendroit l'argent néceſſaire pour leur dépenſe? quelle reponſe on rendroit à l'Ambaſſadeur de Moſcovie, qui demandoit d'être admis à l'audience; & ſi l'on envoyeroit une Ambaſſade au Czar? Ce qu'il y avoit à faire pour la ſureté du Roi & de la République, en cas que les Suedois entraſſent plus avant dans le Royaume? A quels nouveaux moyens on devoit avoir recours pour ſubve-
nir

1702. nir aux dépenses de l'Artillerie, des Munitions & de l'Armée?

Propositions que le Roi y fait faire.

On étoit occupé à délibérer sur ces Articles, lorque le Roi envoya le Palatin de Marienbourg, pour faire deux autres propositions. Prémiérement il offroit de payer de ses propres deniers deux Quartiers à l'Armée de la Couronne, à condition qu'elle l'assisteroit contre le Roi de Suéde: secondement il demandoit qu'on lui permît de faire venir douze mille Saxons pour les joindre à l'Armée de la Couronne. Le Primat répondit au nom de l'Assemblée; & sa réponse devoit du moins donner à penser qu'il étoit d'intelligence avec le Roi de Suéde. Il dit qu'à l'égard du prémier point, ce seroit une dépense inutile, puisque l'Armée ne s'engageroit pas dans cette guerre, sans le consentement de la République. A l'égard du second point il fit entendre, qu'il ne conseilloit pas au Roi de faire revenir ses Troupes Saxonnes, parce que ce seroit le moyen d'exciter de nouveaux troubles dans le Royaume.

Le

Le grand Conseil ne laissa pas de decider plusieurs points; entre autres; que la Pospolite monteroit à cheval, afin qu'en cas de besoin la République se trouvât en état de défense; que le Roi inviteroit les Puissances garantes de la Paix d'Oliva à s'employer pour le maintien de ce Traité; qu'il donneroit audience à l'Ambassadeur de Moscovie; qu'il ne nommeroit point un Ministre, pour aller resider auprès du Czar, que du consentement de la prochaine Diéte; & qu'on envoyeroit au Roi de Suéde l'Ambassade qui avoit été proposée. 1702.

Points decidez par cette Assemblée.

Auguste envoye un de ses Chambellans au Roi de Suéde.

Auguste, obligé de se remettre à la discrétion des Sénateurs, tâcha de sauver du moins l'honneur de la Royauté: il fit partir un de ses Chambellans, nommé von Sacken, pour aller en Lithuanie notifier au Roi Charles, que l'Ambassade de la République se mettroit incessamment en chemin, & pour lui demander en quel lieu il lui plairoit de la recevoir & de lui donner audience. Mais comme ce Chambellan n'avoit pas

eu

1702. eu la précaution de prendre un passe-port du Primat on le fit arrêter, comme étant venu de la part d'un Prince Ennemi.

Ambassade de la République au même Prince.

L'Ambassade ne laissa pas de partir. Elle étoit composée de cinq Sénateurs; Savoir du Waiwode Galeski, du Comte de Tarlo, des deux Krispins & d'Oginski. Ils rencontrérent le Roi de Suéde à Dlogowietz, lieu situé à quelques milles en deça de Grodno; car Charles ayant laissé des Garnisons dans quelques Places du Duché de Lithuanie, s'étoit mis en marche & s'approchoit de la Pologne. Ce Prince donna audience aux Ambassadeurs dans sa tente. Dans le discours qui lui fut fait, les Ambassadeurs le supplioient, de vouloir maintenir la Paix avec la République, soulager le Pays & permettre qu'ils entrassent en conférence avec ses Ministres. Le Comte Piper leur répondit au nom de son maître, que leurs propositions étoient agréables; que Charles n'avoit pris les armes, que par la nécessité de sauver ses Etats de l'invasion de l'Ennemi; que sa con-

conduite étoit fondée sur le droit de la Nature & des Gens; qu'il alloit travailler en même tems au repos & à la sureté de la République, & qu'il comptoit que tous les bons Polonois agiroient de concert avec lui. 1702.

Charles promit encore aux Ambassadeurs de nommer des Commissaires pour conférer avec eux, & indiqua même le lieu, où se tiendroient ces Conférences, mais soit qu'il ne crût pas devoir retarder sa marche; soit qu'il ne trouvât pas la Republique assez prompte à entrer dans ses vuës, il leur fit dire qu'il feroit tenir les Conférences à Varsovie; & aussitôt il prit sa route vers cette Capitale. Il se fit précéder par un nouveau Manifeste. Dans cet Ecrit il déclaroit qu'il ne sortiroit point du Royaume que le Roi de Pologne son Ennemi & celui de la République, ne fût retourné en Saxe, & qu'on ne lui eût donné un Successeur. Il invitoit les Polonois à se joindre à lui, & tâchoit de leur prouver que leurs intérêts & les siens ne différoient en rien.

Qui avance jusqu'à Varsovie.

Après

1702. Après cette Déclaration autentique il continua sa marche vers Varsovie, à la tête de dix mille hommes. Le Roi l'avoit deja abandonnée quatre jours avant que l'Armée Suédoise en aprochât : Il en étoit parti le 16. de Mai, & s'étoit retiré à Cracovie, où le Nonce du Pape & les Ministres de l'Empereur & du Czar l'avoient suivi. Un petit nombre de Sénateurs s'y étoit aussi rendu. Avant son départ il avoit tenu un Conseil avec eux, & il y avoit été arrêté, que l'Armée de la Couronne se mettroit en campagne, qu'elle s'assembleroit le 26. du même mois de Mai auprès de Léopol, & que le Roi pourroit y joindre les six mille Saxons qui lui avoient été accordez pour sa garde par les *Pacta conventa*; mais on éxigeoit qu'ils seroient commandez par le Maréchal de la Couronne, & qu'ils sortiroient du Royaume, aussi-tôt que la paix seroit faite; Qu'Auguste feroit publier des Universaux pour la convocation des Diétes Provinciales, afin d'en tirer les secours nécessaires dans l'oc-

Auguste se retire à Cracovie.

currence où l'on étoit; Que le Roi & le Primat demanderoient aux Puissances garantes de la Paix d'Oliva & principalement à l'Empereur d'interposer leurs bons offices, pour ménager la Paix avec le Roi de Suéde; Et que l'on s'accommoderoit avec l'Electeur de Brandebourg, au sujet du Titre de Roi de Prusse, qu'on lui avoit disputé jusque-là. 1702.

Auguste, avant que de laisser Varsovie, fit publier ses Universaux pour convoquer la Pospolite au 22. du mois : il envoya ordre en Saxe à quatre Régimens d'Infanterie de 1800. hommes chacun & à quatre Régimens de Cavalerie de 1200. chevaux, de se rendre aussi-tôt aux frontiéres de Silésie. Mais avant que ces Troupes pussent être assemblées, le Roi de Suéde étoit aux portes de la Capitale. Il arriva le 22. à Prague à trois milles de Varsovie; avec une escorte de six mille chevaux. Le 23. il passa la Vistule, & se rendit *incognito* à Varsovie, pour voir la Ville : après quoi il retourna à Prague, où la plus grande partie de son Armée

Il convoque la Pospolite.

1702. mée ſe rendit le lendemain. Le 25 un Détachement paſſa le fleuve, arriva devant Varſovie, & ſomma les Bourgeois de rendre la Place. Le Commandant fit d'abord quelque difficulté pour la forme; mais bientôt il ouvrit les Portes, & reçut les Suédois, qui établirent des corps de garde par tout. Le peu des Troupes Polonoiſes qui étoient dans le Château en ſortirent, & furent eſcortées un certain eſpace de chemin.

Varſovie ouvre ſes portes aux Suédois.

Le Primat écrit au Roi de Suéde.

Le Primat, qui s'étoit retiré de Varſovie avant qu'Auguſte en ſortît, ne put ſe diſpenſer pour conſerver du moins la décence de ſon caractére, d'écrire au Roi Charles, touchant ſon entrée dans le Royaume. Ce Prince lui fit réponſe ſur le champ & le pria de ſe rendre à Varſovie afin de conférer ſur ce qui ſeroit le plus convenable, pour le rétabliſſement de la tranquillité publique. Le Primat qui ne vouloit pas encore lever le maſque, en uſa comme avoit fait le Gouverneur de Varſovie : Il affecta de ſe montrer difficile ſur ce que le Roi Charles lui demandoit. Il prétendit que ce Prince lui accordât premiérement certains points préliminaires; mais il conſentit à la fin, à ce que Charles ſouhaitoit. 1702.

Prétexte qu'il trouve.

Il lui falloit un prétexte pour excuſer une demarche de cette nature: il n'eut pas de peine à le trouver. Il eut recours à la perfidie. Il voyoit Auguſte réduit à une telle extrémité, qu'il accepteroit toutes les propoſitions, qui lui donneroient l'eſpérance d'un accommodement : il l'alla trouver & lui inſinua que Charles n'étoit pas éloigné d'entendre à un accord raiſonnable. Auguſte, qui, à ce qu'on prétend, avoit deja tant fait que de demander la Paix en chargeant la Comteſſe de Konigſmarck, (*) d'une négociation ſecréte auprès du Monarque Suédois, n'eut garde de rejetter une pareille propoſition : Il permit au Primat de ſe ren-

(*) On veut que cette Comteſſe, auſſi renommée par ſon eſprit que par ſa beauté, s'étoit renduë au Camp Suédois en Lithuanie, pour entamer un Traité ſecret de pacification; mais que le Roi de Suéde refuſa même de la voir.

1702. rendre à Varſovie avec le Comte Leskczinski, Grand Tréſorier de la Couronne, qui avoit goûté le projet du détrônement.

Il a une entrevuë avec le Roi de Suéde.

L'entrevuë ſe fit à Prague, ſans grande cerémonie, dans une chambre qui n'étoit même pas tapiſſée, & en preſence du Duc de Holſtein Beaufrére de Charles, du Comte Piper ſon premier Miniſtre & de pluſieurs Officiers généraux. Le Roi avança trois pas au devant du Primat, qui lui fit un compliment Latin, auquel le Comte Piper répondit en François. La conférence commença enſuite : elle dura un quart d'heure. Ils en eurent encore d'autres les jours ſuivans. Le détrônement d'Auguſte en étoit le principal objet, & le Roi de Suéde y déclara, qu'il ne ſortiroit point de Pologne, qu'il n'en eût entiérement chaſſé Auguſte & qu'il n'eut donné un autre Roi aux Polonois. Le Primat qui voyoit dans cette déclaration un acheminement à la conſommation de ſon ouvrage, la fit ſavoir auſſi-tôt à tous les Palatinats : il feignoit d'en avoir un extrême déplaiſir; mais en même tems,

Le détrônement d'Auguſte en eſt l'objet.

tems, il faiſoit ſentir l'impoſſibilité où l'on étoit de s'oppoſer aux volontez du Vainqueur. 1702.

Obſtacles que le Roi de Suéde rencontre.

Cependant les affaires d'Auguſte n'étoient pas encore deſeſpérées ; & Charles pour pouvoir ſe flatter de donner la Loi, avoit beaucoup de chemin à faire. Il devoit auparavant diſſiper l'Armée de Saxe, qui venoit au ſecours de ſon maître ; il avoit auſſi à réduire les Palatinats de Cracovie, de Siradie, de Sandomir, de Wolhinie & de la Grande Pologne, qui s'étoient declarez pour Auguſte, & qui étoient ſans doute bien éloignez de goûter une entrepriſe, dont ils n'avoient point encore entendu parler. De cette façon il n'y avoit que le ſuccès d'une bataille, qui pût donner la ſupériorité au Roi de Suéde, comme il pouvoit conſerver le trône au Roi Auguſte. Celui-ci en étoit tellement perſuadé, qu'il envoyoit à touts moments des exprès pour hâter la marche de ſes Troupes Saxonnes. A meſure qu'elles arrivoient, il en faiſoit lui-même la revuë & leur recommandoit ſes intérêts.

Auguſte hâte la marche de ſes Troupes.

1702. rêts. Il expédia aussi des Universaux dans lesquels il ordonnoit, sous peine de la confiscation des biens, que toute la Noblesse montât à cheval & vînt se joindre à lui: il fit le même commandement à l'Armée de la Couronne, & offrit de lui payer comptant une demi-année d'Arrérages.

La Noblesse du Palatinat de Cracovie accourut en foule lui offrir ses services & promettoit de verser jusqu'à la derniére goute de son sang pour le maintenir sur le trône: l'Armée de la Couronne, ou du moins un Corps de Troupes qui en portoit le nom, obeït à ses ordres; & les Troupes de Saxe, qui avoient fait une grande diligence, étoient déja arrivées.

Il va chercher l'Ennemi.

Tout cela formoit ensemble une Armée de vingt-deux mille hommes. Encouragé par ces secours, Auguste se mit en marche pour aller chercher l'Ennemi, dont il savoit que l'Armée étoit moins forte de la moitié que la sienne. Les deux Rois se rencontrérent à Clissow le 19. de Juillet. Le Général Flemming fut détaché avec trois mille hommes pour re-

reconnoître l'Ennemi, dont il rencontra bien-tôt l'avant-garde. Il le fit savoir au Roi de Pologne, qui lui envoya dire de l'attendre, & de ne point engager le combat, que toute l'Armée ne l'eût joint. 1702.

Il est attaqué le prémier.

Ce fut le Roi de Suéde qui commença l'attaque: il fit avancer son aile gauche pour prendre en flanc la droite de l'Armée d'Auguste, formée des Troupes Polonoises & qu'un marais couvroit en front. Charles à la tête de ses gardes s'élança au milieu des Escadrons Polonois, qui ne pouvant soutenir le choc, furent contraints de plier, se renversérent sur les Troupes Saxonnes, & les mirent en désordre. Pendant ce tems-là l'aile gauche composée de Troupes Saxonnes avoit attaqué la droite des Suédois, qui avoit essuyé la prémiére décharge sans se rompre. Charles qui regardoit déja la bataille comme gagnée, accourut pour animer ses gens. Sa présence redoubla leur courage: il donnérent sur les Saxons avec une telle furie, qu'ils leur firent lâcher pied. Auguste fit tout ce qu'on de-

 voit

1702. voit attendre d'un Prince qui combattoit pour sa Couronne: plusieurs fois il rallia ses Troupes & les ramena à la charge; mais à chaque fois il fut repoussé avec perte. Il eut trois mille cinq cens hommes tuez ou pris, & perdit quarante deux piéces de canon avec tout son bagage. Les Suédois n'eurent qu'environ douze cens hommes tuez ou blessez. Le Duc de Holstein-Gottorp beau-frére du Roi de Suéde, se trouva du nombre des morts: Dès le commencement de la bataille un coup de canon lui avoit rompu les reins.

Ses Troupes sont battuës.

Il est contraint d'abandonner Cracovie.

Le vainqueur songea à profiter de son avantage: il marcha droit à Cracovie poursuivant le Roi Auguste, qui s'y étoit retiré, & qui abandonna cette Ville, lorsqu'il apprit que les Suédois en approchoient. Le 11. d'Août les Bourgeois furent sommez de se rendre; & en cas de refus, on les menaçoit de rompre leurs portes. Les Magistrats ne jugérent pas à propos d'attendre l'éxécution de ces ordres: ils ouvrirent leurs portes, & reçurent une nombreuse Garnison. Le

Le Commandant du Château fit un peu plus de difficulté: à la fin il fut contraint de se rendre prisonnier de Guerre. On traita ensuite des contributions: les Suédois demandérent soixante mille écus, & la Ville s'engagea de les payer. Un accident empêcha Charles de poursuivre plus loin les Saxons. Son Cheval s'abbattit sous lui: le Prince eut la cuisse froissée; ce qui le retint près de six semaines au lit. 1702.

Diéte de Sendomir.

Le Roi de Pologne profita de ce relâche pour assembler une Diéte à Sendomir. Il s'y rendit à la tête du reste des Troupes qui avoient combattu à Clissow, & qui venoient d'être augmentées de huit mille hommes nouvellement arrivez de Saxe. Une bonne partie de l'Arriérre-ban de la Petite Pologne y étoit campé. L'Assemblée protesta contre le détrônement, & envoya des Deputez aux Palatinats de la Haute Pologne, pour les conjurer de donner leur consentement aux résolutions qui seroient prises. Après d'assez longues délibérations il fut arrêté; qu'on envoyeroit

1702. roit des Députez au Roi de Suéde, avec de pleins pouvoirs, pour conclure la Paix & pour renouveller le Traité d'Oliva ; que l'Armée de la Couronne seroit augmentée jusqu'au nombre de Troupes dont elle étoit composée dans l'année 1690 ; que la Noblesse seroit dispensée de monter à cheval, en fournissant un certain nombre d'hommes armez ; que s'il n'y avoit pas moyen d'en venir à un accommodement, Auguste demanderoit du secours aux Princes voisins. Enfin chacun jura qu'il employeroit toutes ses forces, tous ses biens, son sang, sa vie, pour la défense de la foi Catholique, pour les intérêts du Roi Auguste, pour le maintien des Libertez & des Priviléges de la Patrie & pour la conservation de la République en son entier. On déclaroit Charles XII. ennemi de la République, de même que tous ceux qui persisteroient dans le Parti Suédois, & lui prêteroient assistance.

Résolutions qui y sont prises.

Troubles dans le Royaume.

Ce qu'il y avoit de facheux pour Auguste, c'est que tout le Royaume ne se trouvoit pas dans des sentimens aussi favorables pour lui. Le trouble & la confusion croissoient tous les jours, particuliérement dans la grande Pologne, où la Noblesse avoit été plusieurs fois à la veille d'en venir aux mains. Les uns y demandoient qu'on fît en faveur du Roi de Suéde une conféderation pareille à celle de Sendomir : d'autres demandoient une confédération pour la liberté de la République ; & d'autres refusoient de se déclarer pour aucun des deux Partis. Le Roi de Pologne craignit que Charles en voyant cette diversité de sentimens & de résolutions, n'en prît occasion de dire, que l'Ambassade qu'on devoit lui envoyer de la part de la République, n'étoit pas unanimement ordonnée, ni suffisamment autorisée, & que sur ce prétexte il ne refusât d'entrer en négociation. Cette crainte détermina Auguste à convoquer une nouvelle Assemblée de Sénateurs. Elle fut indiquée au 22. de Septembre ; & il fut réglé qu'elle se tiendroit à Varsovie. Le Cardinal Primat qui s'y rendit le 15. du même mois, eut le lende-

1702.

1702. demain une audience de ce Prince: il affecta toujours d'être attaché aux intérêts d'Auguste, qui consentit qu'il envoyât un Exprès au Roi Charles, pour lui faire des propositions de paix.

Lettre du Primat au Roi de Suéde.

Dans sa lettre le Primat faisoit ressouvenir Charles d'une espérance qu'il avoit donnée, de prêter l'oreille à l'accommodement, quand il se seroit approché; il lui disoit qu'il ne pouvoit pas se plaindre de n'avoir pas été suffisamment satisfait dans ses désirs; qu'il avoit été secondé par la fortune autant & plus qu'il le pouvoit souhaiter; qu'il étoit tems, pour ne pas dire qu'il étoit juste, que la concorde rappellée de son éxil, succédât aux fureurs de la guerre; que la République ennuyée d'une scène si fâcheuse, dont son pays étoit l'afreux Theâtre, lui envoyoit une seconde Deputation avec de plein-pouvoirs pour traiter; Que comme cette grande affaire touchoit principalement le Roi de Pologne, il avoit cru devoir informer sa Majesté Suedoise que ce Prince avoit aussi nommé de sa part une

une personne pour conduire la négociation à une heureuse fin. Ayant donc l'honneur, ajoutoit-il, de servir deux grands Rois dans une affaire si délicate, votre Majesté peut être persuadée, que mon zéle sera égal envers deux Princes, déja inséparablement unis par les liens du sang. Le Primat écrivoit aussi au Comte Piper qui moins intéressé que ce Prélat à dissimuler ses vrais sentimens, & ceux du Roi son maître, donnoit assez à connoître l'intelligence qui étoit entre eux. 1702.

Grand Conseil à Varsovie; ses résolutions.

Cependant le *Senatus Consilium* convoqué par le Roi de Pologne se tenoit à Varsovie. L'Assemblée n'étoit guére composée que de Lithuaniens. Le Primat s'excusa d'y assister. On y approuva tout ce qui avoit été fait dans la Diéte de Sendomir; on prit la résolution de faire partir l'Ambassade pour le Roi de Suéde: on chargea les Ambassadeurs de faire savoir à ce Prince, qu'ils étoient autorisez par toute la République: on leur ordonna de demander une audience en forme & une réponse

1702. ponſe poſitive par rapport aux propoſitions de Paix. L'Aſſemblée ſe ſépara le 28. & les Ambaſſadeurs qui avoient reçu leurs Inſtructions & qui avoient prêté ſerment de ne point ſe laiſſer corrompre partirent pour aller trouver le Roi de Suéde.

Les Ambaſſadeurs de la République écrivent au Roi de Suéde.

Ce Prince étoit encore à Cracovie. Les Ambaſſadeurs en arrivant aux environs de cette Ville s'arrêterent ſur les terres du Waivode de Maſſovie, & envoyérent Towrianski leur Secrétaire, avec une Lettre au Roi, pour lui donner part de leur venuë & lui demander quand il lui plairoit de leur donner audience. La lettre avoit été écrite par le Palatin de Mazovie, Chef de l'Ambaſſade : Charles lui fit ſur le champ une reponſe à laquelle il ne s'attendoit pas. Ce Prince déclaroit que comme il ne croyoit pas devoir mépriſer les offices de la République, au cas qu'ils procedaſſent d'une bonne intention, de même il étoit néceſſaire, avant qu'il pût accepter la médiation de la République, qu'elle donnât des aſſurances, que ſon affection pour la Couronne de

Reponſe de ce Prince.

de Suéde n'avoit point été altérée ; 1702.
que pour lui, quoiqu'il eût été contraint d'entrer en Pologne, afin de pourſuivre un Ennemi, de qui il avoit reçu les plus grands outrages, il n'avoit point cependant à ſe reprocher d'avoir éxercé aucune hoſtilité contre la République; Que cependant, on avoit entrepris contre lui bien des choſes fort éloignées de ce qu'il devoit attendre d'une Nation amie & alliée; que pour cette raiſon il croyoit qu'il ſeroit à propos, afin de diſſiper cette défiance, qu'on voulût bien auparavant faire ſavoir par les conſeils de qui la guerre avoit été allumée; ſous les auſpices de qui l'Armée du Royaume avoit pris depuis peu les armes contre lui à la bataille de Cliſſow; par les ordres de qui les Troupes Polonoiſes exerçoient tous les jours des hoſtilités contre ſes ſoldats, & par les conſeils de qui on entretenoit continuellement des intrigues contre lui dans les Cours étrangéres: Si tout cela, pourſuivoit-il, s'eſt fait par autorité publique, je laiſſe à penſer à votre Excellence ſi la

1702. la République étant partie elle-même, peut se charger du pouvoir de traiter de la Paix & de la médiation.

Embarras où se trouve la République.

Le cas étoit assez embarrassant. Il n'étoit pas aisé de décider, si la République étoit en guerre ou en paix avec la Suéde. Il étoit pourtant certain, qu'une bonne partie de la République étoit entrée dans la querelle & avoit pris les armes contre les Suédois. Si l'on eût dit que la République étoit renfermée dans le petit nombre de ses Membres pacifiques neutres & désarmez, il eut falu convenir, que la Pologne n'étoit plus que l'ombre d'une République; si au contraire elle consistoit dans le grand nombre des Seigneurs & de la Noblesse: elle avoit pris parti, & dès-lors elle étoit incapable de devenir médiatrice. A l'égard de la plainte que Charles faisoit de ce qu'on avoit pris les armes contre lui, dans le tems qu'il ne cherchoit qu'à poursuivre son Ennemi, sans commettre aucunes hostilitez contre la République; il n'y avoit rien de plus pitoyable.

ble. La République n'étoit-elle pas en droit de prendre les armes & d'agir offensivement, lorsqu'elle voyoit un Prince étranger entrer en Pologne à la tête d'une Armée, & s'emparer des principales Villes de l'Etat? Quelque protestation qu'il fît de venir comme ami, étoit-on obligé de l'en croire sur sa parole? & la politique n'exigeoit-elle pas qu'on cherchât à repousser un Hôte si dangereux? 1702.

Nouveau *Senatus Consilium.*

La réponse du Roi de Suéde aux Ambassadeurs, ayant été envoyée à Varsovie, on y tint un nouveau *Senatus Consilium*, auquel le Primat refusa encore de se trouver. On ne laissa pas d'y prendre la résolution de faire savoir au Roi Charles, que l'Ambassade qui lui avoit été envoyée, étoit autorisée de toute la République, & on ordonna aux Ambassadeurs de demander encore une fois audience, & d'insister sur une réponse positive. Mais Charles refusa de voir les Députez & comme il étoit entiérement guéri de sa chute, il songea tout de bon à poursuivre son prémier dessein. Il se mit à la tête de son

Le Roi de Suéde poursuit son Ennemi.

1702. Armée, laissa deux mille hommes pour la garde de Cracovie & prit sa marche le long de la Wistule, sur laquelle il fit embarquer une partie de l'Infanterie avec tout le canon & les munitions. Il s'avança ainsi du côté de Varsovie, à la tête de vingt-cinq mille hommes, faisant de fort petites journées, parce que la Wistule étoit fort basse alors.

Auguste quitte Varsovie.

A la prémiére nouvelle de la marche des Suedois, le Roi de Pologne quitta Varsovie, où il étoit avec quatre Regimens, tant Infanterie que Dragons, & alla joindre ses Troupes Saxonnes, qui devoient prendre leurs Quartiers en Prusse. Il arriva à Thorn le 6. de Novembre; il y convoqua un *Senatus Consilium* pour le 29. du même Mois, & aussi-tôt il prit la poste & se rendit secrétement à Dresde. Il retourna assez promptement pour se trouver au Senatus Consilium, auquel n'assistérent ni le Primat, ni le Général de la Grande Pologne, ni le Palatin de Mazovie, ni divers autres Sénateurs. Dès le commencement il y eut de la division

Il assemble un Grand Conseil à Thorn.

sion dans l'Assemblée. Les Députez de la Grande Pologne vouloient qu'on s'en tînt aux résolutions de l'Assemblée de Sendomir, & ceux de la Petite Pologne demandoient qu'on se conformât à une confédération qu'ils avoient faite à Colo sur la Warta, en faveur du Roi Auguste. A la fin néanmoins ils convinrent de faire savoir au Roi Charles que la République acceptoit la médiation de l'Empereur, & de déclarer la guerre au Roi de Suéde, au cas qu'il refusât d'entrer en négociation. Depuis quelque tems les Comtes de Sintzendorf & de Straetman, deux Ministres de l'Empereur, auprès du Roi de Pologne, travailloient tantôt auprès de ce Prince, tantôt auprès du Roi de Suéde, pour les porter à donner les mains à un accommodement. Auguste avoit non seulement accepté la médiation; dans la vuë même de faciliter la paix, il avoit détaché huit mille hommes de ses Troupes, & les avoit envoyez à sa Majesté Imperiale. 1702.

Il accepte la mediation de l'Empereur.

Ce fut une démarche inutile de la part d'Auguste; & ce fut envain que le

Le Roi de Suéde la refuse.

1702. le Comtè de Zintzendorf en donna avis au Roi Charles. Ce Prince, resolu de pousser son Ennemi à bout, ne vouloit écouter aucune proposition: le Comte de Piper, son premier Ministre, donna pour réponse, que le Roi son Maître étoit toujours en mouvement, & qu'il ne pouvoit donner d'audience sur ce sujet. En effet Charles étoit presque toujours à cheval, depuis que sa blessure étoit guérie. Son plus grand soin étoit pourtant de lever des contributions dans tous les lieux où ses Troupes pouvoient pénétrer: elles étoient à la vérité assez modiques, pour ceux qui ne faisoient aucune résistance; mais très fortes pour ceux qui témoignoient le moindre attachement aux interêts d'Auguste.

Il léve des contributions.

Le Comte de Steinbock, qui commandoit un Corps de Troupes aux environs de Leopol en usoit de la même façon. Sur la fin du mois de Décembre, il notifia aux Sénateurs, & aux principaux Seigneurs de la Russie Polonoise, qu'ils eussent à se déclarer sur le parti qu'ils vouloient tenir

tenir; & comme le Waivode de Wolhinie se montra zélé Partisan du Roi de Pologne, Steinbock le fit arrêter avec sa femme & ses enfans, & le fit conduire prisonnier à Przemislt. 1702.

Deux Envoyez de France arrêtez en Pologne.

Quelque tems auparavant, le Roi Auguste avoit fait arrêter le Sieur du Héron, Envoyé Extraordinaire de France en Pologne, & le Sieur de Bonac, Envoyé de la même Cour auprès du Roi de Suéde. Le prémier avoit été arrêté, pour n'avoir tenu aucun compte de deux ordres que le Roi lui avoit fait signifier, de sortir des terres de Pologne. Ce Ministre pretendoit demeurer dans le Royaume, sous prétexte qu'il étoit envoyé auprès de la République, aussi-bien qu'auprès du Roi. Il avoit été arrêté & enlevé à Varsovie la nuit du 10. au 11. de Novembre par un Détachement des Troupes Saxonnes. On l'avoit conduit à Thorn & ensuite hors des Frontiéres du Royaume. Le Grand Maréchal de la Couronne avoit à la vérité protesté contre cet enlévement, & déclaré que la République n'y prenoit aucune part; ce qui n'empécha

1703. cha pas que le Roi de France ne fît arrêter tous les Polonois qui étoient à Paris.

Plaintes de la Cour de France.

L'affaire n'en demeura pas là. Vers le commencement de l'année 1703. le Cardinal Primat reçut deux lettres du Marquis de Torci, qui se plaignoit vivement d'une violence exercée contre le droit des gens, & demandoit, au nom du Roi son Maître, si les deux Envoyez de France avoient été arrêtez du consentement de la République & ce qu'elle avoit dessein de faire, pour en procurer une juste satisfaction à sa Majesté Très-Chrétienne. Quelques Assemblées, tenuës dans le Palatinat de Russie, avoient aussi écrit au Primat, pour le prier d'informer la Cour de France, que la République n'avoit eu aucune part à l'enlévement des deux Ministres.

Lettre vive du Primat. au Roi.

Le Primat en écrivit au Roi de Pologne en des termes assez vifs: „ Je suis au desespoir, lui disoit-il, „ de me voir obligé de séparer en „ cette occasion le Corps de la Ré„ publique de son Chef, en désavouant

„ vouant une action si précipitée, 1703. „ dans laquelle elle n'a eu aucune „ part. Je ne puis absolument pous„ ser ma complaisance jusqu'à dissi„ muler, & encore moins jusqu'à ap„ prouver une chose généralement „ blamée. " Après avoir gémi sur le triste sort de la Pologne devenuë le théâtre de la guerre, & qui sembloit condamnée à souffrir pour des fautes auxquelles elle n'avoit eu aucune part: „ La triste expérience, ajou„ toit il, devroit faire connoître à „ vôtre Majesté l'ignorance des mau„ vais guides, qui au lieu de la me„ ner au Temple de la gloire; lui „ ont fait prendre un chemin tout „ opposé. "

Reponse de ce Prince.

Soit qu'Auguste eût déja commencé à entrer en quelque défiance de la conduite du Primat, soit qu'il fût offensé de la liberté avec laquelle il lui avoit écrit, le mécontentement de ce Prince éclatta dans la réponse qu'il lui fit. Après lui avoir rappellé, que les Loix du Royaume ne connoissoient point d'autorité distinguée dans la personne de l'Archevê-

 que

1703. que Primat, si-non pendant l'interrégne: „ Je reconnois dans vos con-
„ seils, lui disoit-il ironiquement, le
„ zéle que vous avez pour le bien
„ de notre service; mais ce zéle est
„ si excessif, qu'il vous a porté jus-
„ qu'à voir de la précipitation dans
„ mes démarches. " Il faisoit sentir ensuite qu'aucunes Loix ne l'obligeoient de répondre de ses actions à qui que ce soit qu'à la République assemblée en Diéte, où lui seul en personne composoit le prémier Etat; & que la Diéte séparée, l'autorité de la Republique résidoit uniquement en lui. Il ne laissoit pas néanmoins de faire connoître au Primat les motifs de l'Arrêt des deux Envoyez de France. Il insinuoit, que le Marquis du Heron avoit été enlevé, pour avoir tenu contre sa personne des discours, dont on avoit envoyé le détail au Roi Très-Chrétien; & le Sieur de Bonac, parce qu'il n'avoit pas pris les passeports nécessaires. „ D'ail-
„ leurs, ajoutoit-il, je vous prie,
„ Monsieur mon Cousin, de n'être
„ ni complaisant ni dissimulé. Je
„ n'aime ni l'un ni l'autre de ces carac- 1703.
„ téres. Agissons tous deux selon les
„ saintes Loix de la Patrie, qui ne souf-
„ frent aucune séparation entre le
„ Chef & le Corps de la Républi-
„ que. Toute séparation est dange-
„ reuse & toujours pernicieuse à son
„ auteur. Joignons-nous plutôt pour
„ remédier aux malheurs, que la trop
„ grande discorde a attirez à la Patrie,
„ & auxquels une salutaire concorde
„ peut très facilement mettre fin. La
„ triste expérience vous fera appren-
„ dre, mon Cousin, l'ignorance & la
„ malice des mauvais guides, qui
„ sous un faux prétexte, au lieu de
„ mener notre Patrie au Temple de
„ la Concorde & du Repos, l'entraî-
„ nent au trouble & à sa ruïne ".

Dans ces entre-faites le Primat reçut une Lettre de la Diéte de la Grande Pologne. Il y étoit exhorté à employer l'autorité que sa Dignité, lui donnoit, pour mettre fin aux troubles dont le Royaume étoit agité. Le rusé Primat, attentif à mettre à profit tout ce qui pouvoit favoriser ses desseins, prit occasion de cet-

Le Primat convoque de son autorite un Grand Conseil.

1703. te lettre pour aſſembler une ſorte de *Senatus Conſilium* à Varſovie. Pour cet effet il écrivit des Lettres circulaires à tous les Sénateurs & aux Ambaſſadeurs nommez pour négocier la Paix entre la Pologne & la Suede. Il déploroit dans ces lettres la négligence & l'inſenſibilité des Polonois, qui voyoient avec une indifférence ſurprenante la ruïne de leur Patrie, où il ſembloit qu'il n'y eût plus, ni loix, ni juſtice, ni liberté, ni courage; en un mot, rien qui reſſentît la vertu de leurs Ancêtres. Il ſe plaignoit de ce qu'on ne remarquoit par-tout que foibleſſe & abattement, & de ce que chacun demeuroit dans ſa maiſon, comme s'il n'avoit aucun interêt à la déſolation de l'Etat, devenu la proie des Troupes étrangéres & la riſée des Nations voiſines. Il diſoit qu'il s'étoit rendu depuis quelque tems à Varſovie, pour conférer avec le Nonce du Pape & avec les autres Miniſtres étrangers ſur les moyens de remédier à tant de maux; mais qu'ils lui avoient tous témoigné, qu'il étoit impoſſible d'y réuſſir, ſi les Polonois ne

ne contribuoient eux-mêmes à leur salut: Qu'ainſi pour la décharge de ſa conſcience, & pour faire connoître ſon zéle & ſon application pour le bien de la République, qu'il ne pouvoit pas laiſſer expoſée plus longtems à une ruïne entiére, & par l'autorité que lui donnoit ſa dignité, il convoquoit à Varſovie pour le 15. de Fevrier tous les Sénateurs & particuliérement ceux qui avoient été deputez pour négocier la paix avec le Roi de Suede, afin de délibérer ſur les moyens qu'il convenoit de mettre en uſage pour ſauver la République, qui ſe trouvoit à deux doigts de ſa ruine totale. 1703.

Il ne s'y trouve que très peu de Sénateurs.

Il s'étoit trouvé aſſez peu de Sénateurs dans l'Aſſemblée que le Roi avoit convoquée à Thorn: il en parut encore moins au *Senatus Conſilium* convoqué par le Primat à Varſovie. Les uns refuſerent abſolument de reconnoître, que le Primat eût droit de convoquer des Aſſemblées particuliéres du vivant du Roi; les autres s'excuſérent ſur ce que les Suédois étant maîtres du Château de Varſovie,

1703. vie, la liberté des ſuffrages ne pourroit ſe trouver dans l'aſſemblée : de ſorte qu'au défaut d'un nombre ſuffiſant de Sénateurs, pour donner aſſez de force aux délibérations, le Primat renvoya l'Aſſemblée à un autre tems. Mais il uſa d'une précaution, qui le flatta qu'ils ſeroient moins difficiles déſormais à ſe rendre à ſes deſirs. Il publia une lettre que le Roi de Suéde lui avoit écrite, & qui avoit été concertée entre ce Prince & lui. Charles lui mandoit, que comme après avoir attendu long-tems, il ne voyoit paroître aucun reméde capable de mettre fin aux troubles, qui avoient retenu ſi long-tems ſes armes dans le Royaume, il déclaroit de nouveau qu'il n'avoit rien plus à cœur, que de recevoir des conſeils propres pour parvenir à ce deſſein; qu'il ſouhaitoit qu'on trouvât promptement des expédiens, qui puſſent procurer autant de tranquillité à la République de Pologne, que d'avantage & de ſureté pour le Royaume de Suéde; mais que comme on eſpéreroit envain d'y reuſſir dans un lieu

Lettre du Roi de Suéde publiée par le Primat.

lieu où la haine, l'envie, l'eſpérance, la crainte & l'animoſité des Partis avoient entiérement ôté la liberté de dire ſes ſentimens, il croyoit que dans une conjončture ſi difficile, rien ne ſeroit plus ſalutaire, que de convoquer une Aſſemblée, dans laquelle la Nation parfaitement libre, pût s'expliquer en pleine aſſurance & prendre des meſures juſtes pour le retabliſſement d'une tranquillité ſolide & durable. 1703.

Cependant il ſembloit que les affaires du Roi de Pologne prenoient une face plus avantageuſe. Quelques Provinces, entre autres celle de Wolhinie, lui avoient envoyé des Députez à Marienbourg où il étoit depuis le 4. de Fevrier, & lui avoient fait donner des aſſurances de leur fidélité & de leur zéle pour la défenſe de ſa perſonne & pour le ſalut de la République. Les Députez l'avoient en même tems ſupplié de publier des Univerſaux pour la convocation d'une Diéte générale. Mais Auguſte, voyoit, que dans l'état ou étoient les choſes, une Diéte Générale ne pouvoit

Les affaires d'Auguſte ſemblent ſe rétablir.

1703. voit se tenir sans exposer la Noblesse à en venir aux mains; il aima mieux convoquer un nouveau *Senatûs Consilium*. Il avoit encore trouvé un autre avantage: l'Armée de la Couronne lui avoit donné des assurances de sa fidélité; les Généraux, les Officiers & les Troupes mêmes avoient fait une nouvelle confédération en sa faveur, & s'étoient engagez par serment, à répandre jusqu'à la derniére goutte de leur sang pour son service.

Il convoque un Grand Conseil à Thorn.

Il le transfére à Marieubourg.

Le *Senatus Consilium* avoit d'abord été convoqué à Thorn pour le 16. de Mars. Pour plus grande commodité le Roi le transféra à Marienbourg. Les lettres circulaires qui furent expédiées à cet effet portoient, qu'il seroit aisé aux Senateurs de démêler la vérité au travers des artifices qu'on avoit employez jusque là pour les surprendre; que sans parler des ruses de certaines gens mal affectionées pour le Chef & pour les membres de la République, il suffisoit de voir la derniére lettre du Roi de Suéde, pour se persuader qu'il ne cherchoit qu'à

qu'à exciter la Noblesse à prendre des résolutions contraires au bien de l'Etat. On y trouve, continuoit-il, des termes ambigus & équivoques & des expressions, qui sous prétexte d'amitié, & sous un vain fantôme de Paix, ne tendent qu'à endormir la République. 1703.

L'aigreur qui étoit repanduë dans ces lettres, en causa au Roi de Suéde; elle refroidit entiérement les legers sentimens de paix, que les Ministres de Vienne, d'Angleterre & de Hollande lui avoient inspirez; & les Articles qui furent délivrez à ce *Senatus Consilium* pour servir de matiére aux délibérations, l'irritérent au point qu'il ne put cacher son ressentiment. On demandoit entre autres choses dans ces Articles, comment on s'y prendroit pour punir les Adherans & les Fauteurs du Parti Suédois?

L'esprit du Roi de Suéde s'aigrit.

Auguste avoit regagné l'affection de plusieurs Sénateurs par ses caresses & par ses promesses: aussi l'Assemblée de Marienbourg fut-elle nombreuse & favorable à ses intérêts. Parmi les résolutions que l'on y prit, il

1703. il fut dit que la République ayant beaucoup souffert de la part des Suédois, & en ayant été vexée autant & plus que par des Ennemis, on ne pouvoit plus se dispenser de les regarder comme tels: On confirma le résultat de la Diéte de Sendomir pour réunir les esprits & les armes contre le Roi de Suéde & contre ses Partisans: On ordonna qu'on feroit une convocation générale de la Noblesse & d'une Diéte ordinaire en pleine campagne; Que l'assemblée, convoquée à Varsovie par le Primat seroit regardée comme illégitime; Que les Généraux d'Armée seroient priez de prendre les armes pour arrêter les violences des Suédois. On résolut aussi une Confédération générale, pour la sureté du Roi & de la République. Il s'en fallut de beaucoup néanmoins que cet Article passât d'un sentiment unanime. Les Lithuaniens, qui avoient d'abord paru les plus ardens pour la confédération, se refroidirent extrémement, quand ils virent qu'on ne vouloit pas absolument leur accorder la disposition des charges de la Mai-

Résolutions du Grand Conseil de Marienbourg.

son des Sapieha, & qu'au contraire presque tous les suffrages tendoient à la reconciliation avec cette Maison. 1703.

Un petit nombre de Sénateurs refusa de signer ces Résolutions; mais le Primat lorsqu'il en fut informé, prétendit, qu'on réparât la brêche faite à son autorité. Il soutenoit que dans la conjoncture des affaires du Royaume, il pouvoit & devoit délibérer avec la République sans la participation du Roi. Il indiqua au 16. d'Avril l'Assemblée qu'il avoit déja une fois convoquée à Varsovie; & il comptoit que les Senateurs s'y rendroient, lorsque le *Senatus Consilium* de Marienbourg seroit séparé. Il semble même qu'Auguste craignoit que cela n'arrivât, & sans doute c'est ce qui l'engagea à faire traîner ce *Senatus Consilium* en longueur. Le Roi & le Cardinal formoient ainsi deux Partis différens dans la Pologne. Ces deux partis étoient même si opposez l'un à l'autre, qu'il se refusoient mutuellement le

Prétentions du Primat.

Deux Partis dans la Pologne.

1703. le droit de pouvoir agir au nom de la République. Auguste ne reconnoissoit aucune autorité dans le Primat ; & le Primat ne regardoit point comme émanées du Corps de la République les Résolutions que le Roi faisoit prendre dans les divers conseils qu'il convoquoit. Il en donna une marque sensible, lorsque les Députez pour la Paix arrivérent à Varsovie: il déclara qu'ils ne pouvoient point être regardez comme Députez de la République, puis qu'ils avoient reçu des ordres de l'Assemblée de Marienbourg; attendu que cette Assemblée avoit pris parti pour le Roi Auguste contre le Roi de Suéde ; ce que la République, à ce qu'il prétendoit, n'avoit point fait & n'avoit pu faire.

De pareilles prétentions n'étoient propres qu'à dissiper les esperances de Paix que donnoient les négociations des Ministres des Cours de Vienne, d'Angleterre & de Hollande. Tout tendoit même à faire croire qu'au printems les deux Rois feroient un effort

effort pour se chasser mutuellement 1703.
de la Pologne. Auguste toujours en alliance avec le Czar, le sollicitoit de venir à son secours ; & celui-ci lui promettoit de faire passer un Corps de cent mille Moscovites en Lithuanie. Si ces offres eussent été suivies de leur effet, le Roi de Pologne auroit pu disposer de cent cinquante mille hommes au moins. L'Armée de la Couronne & celle du Général Oginski faisoient ensemble près de trente cinq mille hommes & l'Armée Saxonne étoit tout au moins de quinze mille.

Offres du Czar.

Tout cela n'étoit pas capable d'intimider le Roi de Suéde, ni de le faire penser à la paix, ou à la retraite. Il entendoit sans s'emouvoir tous les bruits que l'on semoit. On ne remarquoit aucun changement dans sa conduite. Il demeuroit tranquille dans son camp ; si ce n'est qu'après avoir fait subsister son Armée dans un quartier de la Pologne, il la faisoit passer dans un autre. Auguste & les Généraux Polonois en usoient à peu près de la même façon, par rapport

Constance du Roi de Suéde.

1703. aux quartiers de l'Armée de la Couronne & de celle de Saxe. On eût dit que de part & d'autre on avoit concerté la ruïne de la Pologne.

On ſavoit que le Roi de Suede s'étoit trouvé offenſé des réſolutions priſes dans l'Aſſemblée de Marienbourg, & l'on étoit ſurpris qu'un Prince, naturellement peu propre à diſſimuler ſon reſſentiment, n'en donnât pas quelques marques. Mais il ne différoit qu'afin de mieux éclatter. Il préparoit une nouvelle Déclaration, dont il attendoit le ſuccès de ſes projets. Si-tôt qu'elle fut dreſſée, il l'envoya au Primat, avec qui il avoit eu depuis peu deux conférences ſecrétes. Elle contenoit ſes ſentimens ou plutôt ſa volonté, par rapport aux affaires de la République. Cette Declaration, outre pluſieurs choſes déja énoncées dans différens autres Ecrits, portoit; Que ſa Majeſté Suédoiſe ſe défioit avec raiſon du Roi de Pologne; Que trois ans s'étoient écoulez ſans qu'elle eût pu tirer de lui la ſatisfaction, qu'elle étoit en droit de lui demander; Que, quoiqu'elle

Nouvelle Declaration de ce Prince.

qu'elle

qu'elle eût temoigné en pluſieurs occaſions avoir moins à cœur la gloire de ſes armes, que le repos des Peuples, en demandant la convocation d'une Diéte Générale, moyen d'autant plus propre à pacifier les troubles de la Pologne, qu'il étoit conforme à ſes uſages & à ſes Loix; cependant le Roi Auguſte, bien loin d'accepter ce parti, y avoit oppoſé l'Aſſemblée de Marienbourg dont les réſolutions y étoient toutes contraires; Que ce Prince jugeant tout ce qu'il avoit à craindre d'une Diéte, où chacun opineroit avec liberté, il cherchoit, en traînant les choſes en longueur, à opprimer la liberté de la République; Que comme les réſolutions du Conſeil tenu à Marienbourg n'avoient eu d'autre fondement que celles de l'Aſſemblée de Sendomir compoſée ſeulement de quelques Palatinats, il étoit ridicule qu'il prétendît repréſenter toute la Nation; Qu'envain il offroit ſa médiation entre les deux Rois, cet office ne pouvant appartenir qu'à la République en corps; Que S. M. Sue- 1703.

 doiſe

1703. doiſe ayant deja refuſé de donner audience aux Députez de Sendomir, elle ne pouvoit recevoir ceux de Marienbourg, qui n'étoient pas plus autoriſez; & qui quand ils le ſeroient ne pouvoient être chargez de propoſitions qui tendiſſent ſincérement à la paix, puiſqu'ils venoient de la part d'un Conſeil qui avoit tant opiné pour la guerre; Que cela l'obligeoit à ne point traiter ſans avoir auparavant les aſſurances d'une ſatisfaction préalable; Qu'elle ne s'éloigneroit pas d'une paix qui mettroit ſon honneur à couvert & qui procureroit la ſureté des deux Royaumes tellement combinez, que la tranquillité de l'un étoit la tranquillité de l'autre; Que les intérêts de la Suéde & ceux de la République étant ſi unis, elles devoient auſſi s'unir de ſentimens; Que pour y parvenir il n'y avoit pas de plus ſur moyen, que de convoquer une Diéte générale & libre, où chacun pût s'expliquer ouvertement; que ſi cette Diéte étoit convoquée par les ſoins & ſous l'autorité du Primat, Sa Majeſté Suédoiſe ſe prêteroit volontiers

tiers aux propoſitions raiſonnables qu'on lui voudroit faire; & qu'autrement elle prendroit ſes meſures pour n'être plus la dupe de tant de delais. 1703.

Le Primat l'envoye au Roi.

Le Primat, qui malgré tout ce qu'il avoit fait juſque-là, affectoit encore de vouloir paroître ſans partialité, envoya d'abord cette Déclaration au Roi de Pologne, qui après en avoir fait la lecture, ſe fortifia dans la réſolution qu'il avoit déja priſe, de faire tenir une Diéte générale. Mais le Roi de Suede, ſans attendre la réponſe qui lui ſeroit faite, forma le deſſein d'attaquer l'Armée Saxonne, qui étoit campée à Pultuſck. Il ſe mit en marche à la tête de ſa Cavalerie, qui paſſa le Bugh le 30. d'Avril, partie à gué & partie à la nage, la plupart des Cavaliers ayant pris en croupe des Fantaſſins. Ce Prince arriva le 1. de Mai ſur les deux heures du matin à Pultuſck. Quoique les Saxons avertis de ſa marche, euſſent eu le tems de ſe ranger en bataille, il força leurs rangs & les mit tellement en déroute qu'ils furent contraints pour

Bataille de Pultusck.

1703. pour se sauver, de se jetter presque tous dans le Narew, où il en périt un grand nombre. Six cens d'entre eux demeurérent sur la place & mille autres furent faits prisonniers: le général Steinau, qui commandoit ce Corps de Saxons eut beaucoup de peine à éviter d'être pris. Tout le canon & le bagage tombérent entre les mains des Suedois. Après cette expédition, Charles marcha en Prusse du côté de Thorn, où les Saxons avoient élevé un nouveau Fort. Il campa à quelques milles de la Ville, il en fit le blocus, mit Garnison dans le Château de Graudentz, & dans la petite Ville de Stratsbourg.

Thorn bloquée.

Comme l'avantage que les Suédois avoient remporté à Pultusck n'avoit rien de décisif, il ne changea rien aux principales affaires. Le Conseil qui s'assembla à Varsovie par les soins du Primat en fit même paroître plus d'attachement à la personne du Roi de Pologne. Il déclara dans son Resultat: Que soit que le Conseil de Marienbourg fût, ou ne fût pas une suite de celui de Sendomir, tenu pour sus-

Résultat du Grand Conseil convoqué par le Primat.

suspect par quelques-uns, on n'avoit eu en vuë que de rétablir la tranquillité 1703.
dans le Royaume; qu'ainsi il falloit mettre à part tout scrupule pour procéder de bonne foi à la paix, en travaillant à un Traité avantageux pour la Pologne & pour la Suéde: mais que comme le fondement le plus inébranlable de la République étoit la liberté dont on avoit toujours joui, on ne pouvoit sans crime penser, du vivant du Roi, à une nouvelle Election, qui eût la moindre ombre de contrainte, sur tout après les déclarations que le Prince avoit faites avec serment de n'entrependre rien désormais contre les priviléges de la Nation, où à l'insçu de la République; qu'il n'y auroit par conséquent nulle justice à s'inscrire en faux contre la Confedération de tant de Palatinats, qui avoient engagé leur vies & leur biens pour la défense du Roi; & que bien loin de prêter l'oreille à la proposition inouïe du détrônement, le Conseil au nom de la République protestoit contre de la maniére la plus solemnelle, & se rendoit garant que le

 Roi

1703. Roi obſerveroit déſormais inviolablement le Traité d'Oliva.

Plaintes que fait faire le Roi de Suède.

Le Roi Charles ne fut pas content de ce Réſultat : il en fit faire des plaintes au Primat par le Comte de Piper. Ce Miniſtre lui diſoit que le procédé de l'Aſſemblée n'engageroit point ſon Maître à prendre le parti auquel elle ſembloit le vouloir porter, à moins qu'il ne fut expédient pour le ſalut de la République ; mais que comme l'Aſſemblée paroiſſoit convenir avec le Roi ſon maître en ce qu'elle deſaprouvoit & condamnoit tout ce que le Roi de Pologne avoit fait par rapport à la Guerre, & croyoit devoir prendre des précautions pour empêcher qu'il n'arrivât déſormais rien de pareil ; Sa Majeſté Suédoiſe ſe trouvoit en droit de demander que la République lui fit voir les raiſons par leſquelles elle croyoit pouvoir obtenir cette ſureté. „ Cependant, ajoutoit-il, comme ſa Majeſté ne ſongeant uniquement qu'à „ pourſuivre ſon Ennemi, a toujours évité avec ſoin de faire le „ moindre tort à la République, „ ayant même toleré des choſes peu „ ſupportables à un Prince qui a les „ armes à la main, Elle m'a commandé de déclarer, que tant qu'on „ ne l'attaqueroit point, elle vouloit „ entretenir une amitié ſincére avec „ ceux qui demeureroient en paix ; „ mais auſſi qu'en cas que les Palatins, ou l'Armée de la Couronne „ ſe mêlaſſent de cette Guerre, Elle „ ne pourroit s'empêcher de regarder leurs démarches, comme de „ véritables hoſtilitez dont elle chercheroit à tirer une vengeance proportionnée au mal qu'on lui auroit fait ".

Nouveau Réſultat envoyé à ce Prince.

Quelques jours après cette réponſe reçuë, le Primat, & le Conſeil aſſemblé à Varſovie ſous ſes Ordres, envoyérent le Sieur Tzowianski au Roi de Suéde, avec un nouveau Réſultat & de nouvelles lettres. Mais comme on ne lui propoſoit rien de plus ſatisfaiſant, que ce qu'on lui avoit propoſé dans le prémier Réſultat, il ſe contenta de répondre, que comme la République pourroit prendre à la prochaine Diéte des réſolutions différen-

1703. rentes de celles qu'elle avoit prises jusqu'alors, il aimoit mieux attendre jusque-là.

Qui se justifie de l'infraction de la Tréve.

Cependant, comme le Roi de Pologne avoit voulu faire passer l'action de Pultusck pour une infraction d'une Tréve, Charles fit encore écrire au Primat par le Comte de Piper, qui fit en sorte de justifier son maître de cette imputation. Il fit voir que non seulement il n'y avoit jamais eu de Tréve; mais que le Roi n'avoit même point consenti à accepter la médiation d'aucun Ministre Etranger: d'ailleurs il assuroit qu'on avoit trouvé parmi les papiers du Général Steinau, après le combat de Pultusck, des ordres par lesquels le Roi de Pologne lui ordonnoit de combattre les Suédois par tout où il en trouveroit l'occasion favorable.

Feinte du Primat.

La réponse que le Primat fit à cette lettre ne regardoit aucun des faits qui étoient alleguez. Un autre motif lui avoit fait prendre la plume. Il pensoit à se rendre à la Diéte Générale que le Roi de Pologne avoit convoquée à Lublin pour le 19. du Mois

Mois de Juin: il étoit bien aise auparavant de dissiper l'ombrage que le Roi & plusieurs Senateurs avoient pris de sa conduite. Dans cette vuë il exhorta le Roi Charles dans des termes assez pressans d'entrer en négociation. Il lui représentoit la République prête à s'assembler dans une Diéte qu'on ne pourroit regarder comme partiale, & il le prioit instamment de faire retirer ses Troupes de devant la Ville de Thorn, qu'elles tenoient bloquée depuis quelque tems. Quoique ces exhortations & ces priéres ne fussent qu'une feinte pour mieux cacher des intentions peu droites, l'artifice lui réussit. Il fit en sorte que cette lettre fût interceptée. Elle fut portée à Lublin: on crut y voir ses véritables sentimens. Il n'en fallut pas davantage pour lui regagner l'estime de la plupart de ceux qui avoient été le plus indignez de sa conduite. 1703.

Il se rend à la Diéte de Lublin.

Informé du succès de sa lettre le Primat se rendit à Lublin. Il y arriva le 25. de Juin, & il trouva que l'ou-

1703. l'ouverture de là Diéte s'étoit faite le 19. en présence du Roi. Il mena avec lui un grand nombre de Gentilshommes, & une partie de la Noblesse qui se trouvoit à Lublin alla à sa rencontre. La Diéte eut même la déférence de lui renvoyer recachetée la lettre que l'on avoit interceptée. Mais lorsqu'il demanda audience au Roi, elle lui fut refusée par le conseil de quelques Seigneurs, jusqu'à ce qu'il eût prêté le serment que les autres Senateurs avoient prêté dans les Assemblées de Sendomir & de Marienbourg. On y ajouta même quelques clauses; savoir: „ Qu'il n'avoit „ point appellé les Suedois, qu'il ne „ les avoit point soutenus, qu'il n'avoit rien entrepris contre le Roi & „ qu'il n'entreprendroit rien à l'avenir contre ce Prince". Auguste qui savoit une partie des intrigues du Primat crut le devoir dispenser de ces clauses, excepté de la derniére, qu'il jura sans aucune difficulté. Tous les autres Senateurs, qui n'avoient encore

Serment qu'on exige de lui.

re point prêté le serment, en firent autant que le Primat. 1703.

Après de pareilles démarches, il n'y avoit plus à douter, que les Résolutions de la Diéte ne fussent conformes aux désirs du Roi. Il y eut cependant diverses contestations, qui obligérent de prolonger l'assemblée de trois jours. Les résolutions de cette Diéte furent arrêtées dans une séance qui dura sans interruption, depuis les huit heures du matin du 9. Juillet, jusqu'à deux heures après midi du lendemain; ensorte que le Roi y passa la nuit entiére. Ces Résolutions étoient comprises en six Articles. Dans le prémier il étoit réglé que l'Armée de la Couronne seroit augmentée jusqu'à trente-six mille hommes, & celle de Lithuanie jusqu'à douze mille, y comprises les Troupes auxiliaires de Saxe, qui seroient payées par la République & obligées de servir sous le Grand General de la Couronne. Pour l'entretien de ces Armées, on devoit lever un Ecu par tête sur les Juifs dans toute l'étenduë du Royaume, & établir un im-

Resolutions de la Diéte.

1703. impôt sur toutes les boissons. Par le Second Article on donnoit six semaines au Roi de Suede, pour déclarer s'il souhaitoit la paix, ou la guerre. Le Troisiéme portoit que les Princes de la Maison de Sapieha auroient le même terme de six semaines, pour rentrer dans leur devoir, & pour venir demander pardon au Roi, avec espérance d'être rétablis dans leurs Dignitez & dans leurs biens; faute de quoi ils seroient privez du tout & déclarez traîtres à la Patrie. Suivant le Quatriême Article il n'étoit permis à personne de faire la proposition du Détrônement du Roi. Il étoit dit par le Cinquiême, que si le Roi de Suéde ne vouloit pas faire la paix à des conditions raisonnables, & qu'on fût obligé de continuer la Guerre, il seroit permis au Roi de faire avec des Puissances étrangéres telles alliances qu'il jugeroit convenables. Enfin pour trouver ce qui étoit du au Roi de Prusse, au sujet de sa prétention sur Elbing, on devoit lever un Ecu sur chaque petit moulin, deux sur chaque moulin ordi-

dinaire & trois sur chaque moulin à eau dans toute l'étenduë du Royaume. 1703.

Union Générale des Membres de la République.

De ces six Articles on dressa un Acte en forme de Constitution, portant une union générale des Membres de la République, sous le titre de Protestation & d'assurance mutuelle des divers Etats du Royaume. Ensuite on se rendît à l'Eglise des Jésuites, & l'on y chanta le *Te Deum* en actions de graces.

Nouveaux pouvoirs donnez aux Commissaires de la République.

Quoique la Diéte eût pris toutes les mesures convenables pour une légitime défense, elle n'avoit pas pour cela renoncé à la Négociation: au contraire elle avoit donné de nouveaux pouvoirs aux Commissaires, & les avoit chargez de ne rien négliger, pour parvenir s'il étoit possible à un Traité de Paix. Le Primat qui venoit de jurer avec tant de facilité, qu'il n'entreprendroit rien contre son Roi, parut quelque tems vouloir entrer dans les dispositions de la Diéte. A son arrivée à Varsovie, il y assembla les Commissaires de la République: Il ne leur parla que d'union & de

1703. de concorde, & de concert avec eux il écrivit au Roi de Suéde pour l'éxhorter à la paix. Mais ce Prince qui ſavoit que ces exhortations du Primat n'étoient qu'un prétexte, pour mieux couvrir ſon intelligence avec la Suéde, lui fit une réponſe auſſi équivoque. Il ſe plaignit des longueurs des Polonois, des peines & des chagrins que cette affaire lui cauſoit, & déclaroit être toujours diſpoſé à la paix pourvu qu'on lui fit des propoſitions convenables.

Difficulté qu'il y avoit à faire des propoſitions convenables.

C'étoit-là le point de la difficulté. Quelques conditions qu'on eût propoſées à un Prince inébranlable dans ſes projets, on devoit s'attendre à une réponſe qui lui étoit devenuë familiére : il eût dit qu'il ne trouvoit, ni une ſureté aſſez grande, ni une ſatisfaction ſuffiſante. Les Miniſtres de Vienne, d'Angleterre & de Hollande eurent, ſelon les apparences, meilleure opinion de la ſincérité de Charles : lors qu'ils le virent déclarer qu'il étoit diſpoſé à la paix, ils redoublerent leurs ſoins pour rapprocher les deux partis. Ils allérent trouver Auguſte

guſte & l'engagerent à conſentir qu'il envoyaſſent leurs Secrétaires au Roi de Suéde, pour tâcher de le porter à la paix. Mais il fut impoſſible de tirer du Roi Charles d'autre réponſe que celle qu'il avoit déja donnée au Primat & aux Commiſſaires de la République. Il ajouta ſeulement qu'il attendoit de la part de ces Commiſſaires des propoſitions par écrit, & qu'il feroit voir alors qu'il ne tenoit pas à lui que la paix ne ſe rétablît en Pologne. 1703.

Propoſitions des Commiſſaires de la République.

La politique ne permettoit pas aux Commiſſaires de négliger cette derniere reſſource, qu'on leur laiſſoit pour l'accommodement. Ils ſe rendirent au camp du Roi de Suéde devant Thorn, & délivrérent leurs propoſitions par écrit. Elle conſiſtoient en ſept articles dans leſquels la République s'engageoit entre autres, de faire en ſorte, qu'auſſi-tôt la paix concluë les Troupes étrangéres ſortiroient de la Pologne ; d'empêcher que le Roi de Pologne, ni ſes Succeſſeurs, ne fiſſent aucune alliance étrangére à l'inſçu de la Republique ; de

1703. de veiller à ce que le Roi, ni ses successeurs, ne commissent aucune hostilité sur les terres de Suéde, & ne donnassent passage sur les terres de la République à ceux qui voudroient faire la guerre à la Suéde; & qu'on ne permettroit point que le Roi ni ses successeurs donnassent des Troupes, de l'argent, ou d'autres subsides aux Ennemis de la Suéde.

Ces propositions étoient de nature à être acceptées, s'il y avoit eu dans la République assez de concert & de bonne intelligence pour les appuyer; mais le peu d'union qui régnoit parmi les Polonois, porta Charles à rejetter ces Articles. Il trouva à redire de ce qu'on ne s'expliquoit ni sur la réparation des dommages qu'il avoit soufferts pendant la guerre, ni sur le rétablissement des Sapieha, ni sur la sureté du Traité, quand il seroit une fois conclu; trois points qui faisoient voir que Charles n'étoit rien moins que possédé du desir de la paix, dont il faisoit parade dans ses lettres.

Pourquoi le Roi de Suéde les rejette.

Confédération de la Grande Pologne.

Il arriva dans ces entrefaites que la Noblesse de la Grande Pologne se con-

confédéra pour prévenir la ruïne du Pays, & pour le maintien de la Liberté. Le Roi de Suéde attentif à tout ce qui pouvoit favoriser ses desseins, profita de cette circonstance pour inviter le reste de la Pologne à entrer dans cette Confédération. Il jugea que s'il venoit à bout de désunir la République d'avec son Chef, il lui seroit plus aisé de parvenir au détrônement qu'il méditoit. Dans cette vuë il publia un Manifeste où il se déclaroit hautement pour les Confédérez. Il insinuoit qu'ils formoient la plus saine partie de l'Etat; il les prenoit sous sa protection & les exhortoit à persévérer dans la démarche qu'ils avoient faite: D'un autre côté il déclaroit, qu'il tiendroit pour Ennemis ceux qui demeureroient attachez au Roi Auguste, & qui refuseroient de se confédérer en faveur de la liberté de la République, il menaçoit d'user envers eux de la derniére rigueur. Il rejettoit tout le mal sur eux, & les rendoit responsables de tous les malheurs qui arriveroient. 1703.

Le Roi de Suéde publie un Manifeste.

 La

1703. La Confédération fut encouragée par ce Manifeste. Elle nomma des Deputez pour aller demander la paix au Roi de Suéde. Ce Prince les reçut gracieusement; & leur fit délivrer par écrit la réponse à leurs demandes. Après avoir donné de grandes louanges à la résolution de la Noblesse Confédérée, il représentoit la nécessité qu'il y avoit de rétablir un calme solide & durable dans le Royaume de Pologne & une union étroite & indissoluble, entre la Suéde & la République. Mais il faisoit entendre qu'on ne pouvoit espérer ces avantages que du détrônement du Roi de Pologne.

Qui encourage la confédération.

Auguste fut si irrité de la démarche des Confédérez, qu'il protesta de ne les regarder désormais, que comme des rébelles, & de les traiter comme tels en toutes rencontres. C'étoit tout ce qu'il pouvoit faire que de menacer. Outre la Noblesse de la grande Pologne, celle des trois Palatinats de Culm, de Marienbourg & de Pomerelle, & celle des Provinces de Dobrzin, de Brezescie, de

Mauvais pié que prénent les affaires d'Auguste.

de Cujavie & de divers autres endroits, étoit entrée dans la Confedération. Tous les jours il se voyoit abandonné de quelque Seigneur qu'il avoit cru attaché à son service. Pour surcroit de chagrins, l'Armée de la Couronne ne témoignoit pas grand zéle pour ses intérêts; ses Troupes Saxonnes paroissoient redouter la présence d'un Ennemi, qui les avoit plus d'une fois battuës & mises en fuite: lui-même, soit qu'il crût devoir s'eloigner du voisinage de son Adversaire; soit qu'il se défiât des conseils du Primat, qui lui mandoit de ne point s'ecarter, pour être plus à portée de répondre aux propositions qui pourroient lui être faites; lui-même, dis-je, sembloit chercher à s'assurer un azyle, en projettant un voyage de Saxe. 1703.

Au contraire tout alloit à souhait pour le Roi Charles. Ses Troupes s'augmentoient d'un jour à l'autre par les nouveaux renforts qui lui arrivoient de Suéde; le soldat Suedois, fier des avantages qu'il avoit remportez en tant d'occasions, ne deman-

Succès de celles du Roi Charles.

1703. mandoit qu'à en venir à une bataille décisive, qui pût achever de mettre son Prince en état de donner la loi; & Charles gagnoit tous les jours du terrain, soit par la terreur que répandoit le nom Suedois, soit par les succès heureux qui accompagnoient ses armes.

Qui se rend maître de Thorn.

Le 22. de Septembre, ce Prince voyant son Armée renforcée des nouvelles Troupes qui lui étoient venuës de Suéde, avoit commencé le Siége de Thorn. Le 24. les batteries étant dressées, il fit faire un feu si terrible de Canons & de Mortiers, qu'en peu de jours la plupart des maisons & les Eglises furent ou renversées ou réduites en cendres. Le Gouverneur ne laissa pas de tenir jusqu'au 14. d'Octobre qu'il fut forcé de se rendre à discrétion. De cinq mille hommes, dont la Garnison étoit composée au commencement du Blocus, il n'en sortit que deux mille dont une bonne partie même étoit malade. Charles honora dans le Gouverneur & dans le Commandant de la Place, la valeur qu'ils avoient témoignée durant le

Siége: il leur fit rendre leurs épées; les retint à diner avec lui, & fit donner deux mille Ecus au prémier pour le remettre en équipage. Les Habitans pour racheter leurs murailles & les portes de leur ville convinrent de payer quarante mille écus. 1703.

Environ deux mois avant la reddition de Thorn, le Comte de Steinbock, avoit demandé à la Ville de Dantzic le passage sur la Vistule pour six mille Suedois, qui étoient arrivez de Suéde & que l'on destinoit à renforcer l'Armée qui étoit devant Thorn. Le Magistrat fit d'abord quelques difficultez qui furent regardées comme un refus. Aussi-tôt le Général Suédois qui avoit avec lui quatorze frégattes de convoi, sans compter les vaisseaux de Transport, fit arrêter tous les Vaisseaux qui étoient en rade; il obtint par-là plus qu'il n'avoit demandé; car la Ville par accommodement, outre la liberté du passage, paya encore une contribution de cent mille écus.

Refus de la Ville de Dantzic puni.

La Ville d'Elbing qui avoit fait le mê-

La Ville d'Elbing.

1703. même refus que la Ville de Dantzic, & qui n'avoit pas profité de l'éxemple de celle-ci, fut punie plus sévérement. Charles y entra le 12. Décembre à 10 heures du soir à la tête de 3000. hommes, ayant tous la bayonnette au bout du fusil. Les Habitans consternez lui demandérent grace : il les fit tous desarmer ; logea ses soldats dans leurs maisons, demanda deux cens mille écus de contribution & déclara de bonne prise 200. piéces de canon & 400. mille livres de poudre qui se trouvérent dans la Place.

punie d'un pareil refus.

Il y a grande apparence que le Roi de Prusse favorisa sous main cette expédition contre la Ville d'Elbing : du moins il est sur qu'il ne s'y opposa pas. Elle se fit à la vuë de ses Troupes, qui depuis quelque tems tenoient cette ville bloquée, sous prétexte d'exécuter le Traité du 12. Décembre 1699. D'ailleurs il pouvoit se faire que ce fût une clause de la Ligue, qui s'étoit concluë peu de tems auparavant entre le Roi de Suéde & l'Electeur. Charles XII. s'engageoit à reconnoître

tre son Altesse Electorale en qualité de Roi de Prusse ; & l'Electeur promettoit de ne donner aucun secours au Roi de Pologne, & d'attaquer même la République, en cas qu'elle se déclarât contre la Suéde. 1703.

Auguste, qui avoit en quelque maniére perdu courage, n'opposa aux expeditions de son Ennemi, qu'un Conseil de Sénateurs, qu'il assembla à Javarow. L'ouverture s'en fit le 16. de Novembre ; mais il fut obligé de renvoyer ce Conseil au 21 à cause du petit nombre de Senateurs, qui s'y étoient rendus. Il représenta à l'Assemblée que n'ayant point d'autre ressource, que dans le secours du Czar, il lui envoyoit le Palatin de Culm pour faire une nouvelle alliance avec ce Prince, suivant la liberté que la Diéte de Lublin lui en avoit donnée. Auguste étoit d'autant plus fondé à faire cette démarche, que le Général Patkul qui étoit passé au service de la Russie, le sollicitoit depuis long-tems à faire cette alliance. Mais le Grand Maréchal de la Couronne, douze Sénateurs & quelques Dé-

Grand conseil tenu à Javarow.

Protestation contre.

1703. Deputez protestérent contre cette Ambassade, comme capable d'arrêter le cours des Négociations. Il fallut qu'Auguste promit de suspendre de quatre semaines le voyage de l'Ambassadeur jusqu'à ce qu'on vît le train que prendroient les affaires de la Paix. Ce qu'il y eut de plus fâcheux encore pour lui; c'est qu'on en dressa un Acte dans lequel son autorité fut déclarée subordonnée à celle de la République en corps. A l'issuë de ce Grand Conseil Auguste partit pour Cracovie; où il ne demeura que deux jours. Au bout de ce tems il prit la poste, & se rendit à Dresde où les Etats lui accordérent un subside de six cens mille écus.

Pendant ce tems-là le Roi de Suéde faisoit prendre des quartiers à son Armée dans l'Evêché de Warmie & dans celui d'Ermoland, & at-
1704. tendoit que les Confédérez s'assemblassent à Varsovie, où le Primat les avoit convoquez pour le 14. de Janvier. Comme il ne s'y trouva qu'un petit nombre de Députez, & que les Commissaires Suédois ne s'y étoient pas encore

rendus, on fut obligé de différer l'ouverture de l'Assemblée jusqu'au 30. Dailleurs l'affaire qu'on devoit mettre sur le tapis étoit de nature à pas être ne brusquée: il falloit du tems aux Nonces pour bien prendre leurs mesures, & pour s'assurer les uns des autres, avant que de se déclarer. La plupart des Confédérez n'étoient occupez que du dessein secret de détrôner le Roi Auguste, & ils n'étoient venus à Varsovie que pour mettre ce dessein à éxécution. Il étoit pourtant dangereux d'en faire la prémiére proposition. Un certain nombre de Palatinats n'étoient entrez dans la Confédération, que dans la vuë de procurer la paix du Royaume & pour la défense d'Auguste:

1704. l'Assemblée de Varsovie est différée.

En effet on ne parla d'abord que de la conservation de la liberté & de la néceffité de rendre la paix à la Pologne. On ne dit pas le moindre mot du détronement du Roi: au contraire on feignit de vouloir sur toutes choses assurer son autorité & ses droits. Le Primat lui-même affectoit une

1704. une extrême retenuë à cet égard. Dans le discours qu'il fit à l'ouverture de l'Assemblée, il se contenta de représenter; que les Conseils tenus à Thorn, à Marienbourg, à Lublin & à Jawarow, au lieu de produire le bien qu'on en attendoit, n'avoient attiré à la République que des peines & des troubles; qu'il avoit pensé à un autre moyen, qui seroit sans doute plus efficace; & que ce moyen étoit l'union des Confédérez de la grande Pologne, qui comme des enfans de paix avoient bien voulu s'unir à lui, qu'ils regardoient comme le Protecteur des loix, de la liberté, de la religion & de leurs biens. Il ajouta que quoique le Roi se fût retiré de Varsovie, pour lui il croyoit devoir y demeurer pour veiller aux intérêts de la Patrie, qu'il avoit toujours en vûë.

Affectation du Primat.

Le Maréchal de la Grande Pologne parla après le Primat. Il rapporta les raisons qui avoient engagé, cette portion de la République à se confédérer: il tâcha de faire voir qu'ils n'agissoient pas en rebelles; mais

Et du Maréchal de la grande Pologne.

mais comme devoit agir une Noblesse libre, poussée à bout par le violement continuel de ses priviléges, & par les excès des Troupes Saxonnes. Il déclaroit néanmoins en même tems, qu'il vouloit demeurer fidéle au Roi; & il prioit le Primat de vouloir ouvrir quelque moyen, par où on pourroit délivrer la Patrie du péril qui la menaçoit. 1704.

Quelques Nonces, qui parlérent ensuite, dirent, que comme la Confédération ne contenoit rien de contraire à la Religion & à l'autorité du Roi, ils consentoient à y entrer. Mais d'autres s'étant répandus en plaintes contre Auguste; & le Maréchal de la Confédération ayant dit, que quand la Nature vouloit produire quelque chose de grand, elle y procédoit lentement; & qu'il ne falloit pas s'étonner si la Confédération alloit pas-à-pas dans ses délibérations, d'autant qu'il s'agissoit de complaire aux présens & aux absens; chacun commença à s'appercevoir du dessein qui avoit été formé de détrôner Auguste. On en fut entiérement convaincu, lorsque les Commissaires Suédois furent arrivez, & qu'ils eurent présenté une Lettre du Roi de Suéde, par laquelle il conseilloit à l'Assemblée de nommer pour Roi de Pologne le Prince Jacques Sobieski & promettoit d'employer toutes ses forces ponr le maintenir sur le trône.

Division parmi les Nonces.

Cette nouvelle excita de grandes contesta-

1704. teſtations entre les Nonces. Mais l'autorité du Primat; l'adreſſe qu'il eut de faire lire publiquement des lettres qui apprenoient qu'Auguſte avoit voulu traiter avec le Roi de Suéde ſans la participation de la République; l'eſperance de rendre le calme à la Pologne, la crainte de déplaire au Roi de Suéde: tout cela prévalut ſur la répugnance des Députez oppoſans: de ſorte que la Confédération, compoſée du Primat, de l'Evêque & du Palatin de Poſnanie, du Caſtelan de Plosko, & des Députez de ſept ou huit Palatinats, dans une Séance ténuë le 14. de Fevrier, déclara le Roi Auguſte déchu des droits, qu'il pouvoit avoir à la couronne, pour avoir violé les loix & les priviléges de la Nation, qui ſuivant les *Pacta Conventa* ſe trouvoit déchargée de l'obéïſſance qu'elle lui avoit promiſe. Ce Réſultat fut confirmé le 18. par un ſerment ſolemnel. Il fut auſſi arrêté, que les revenus de la Couronne ſeroient ſaiſis; & que les Partiſans d'Auguſte ſeroient regardez comme ennemis de la Patrie. Le Primat fut prié de publier l'Interrégne; ce qu'il fit en indiquant une Diéte Générale au 20. de Juin, pour procéder à l'Election d'un nouveau Roi.

Motifs qui prévalent ſur la repugnance de quelques uns.

Auguſte declaré déchu de ſes droits à la Couronne.

Fin du Livre Quatriême.

11/2435

213

Kirt-Polag

6, spei

